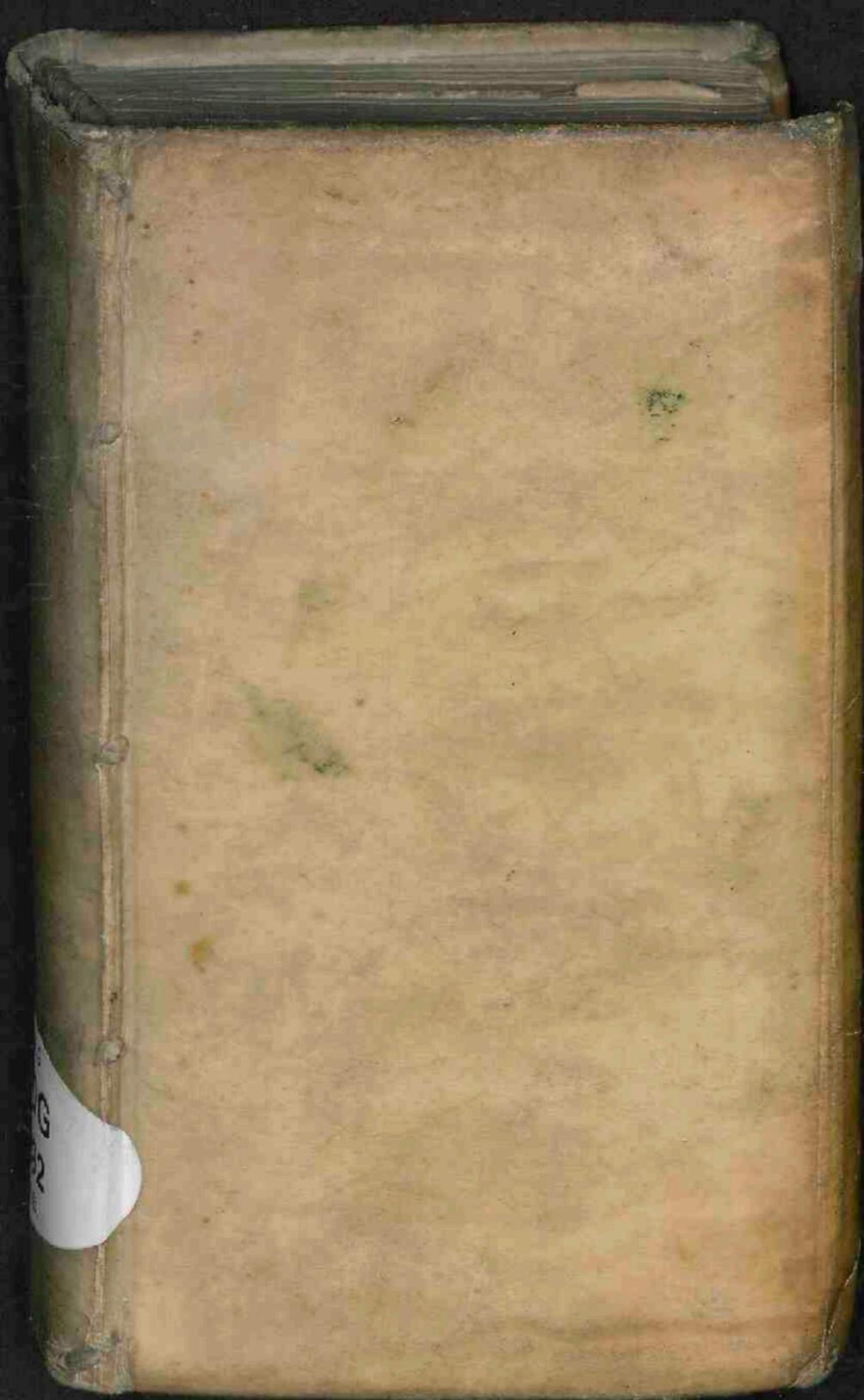


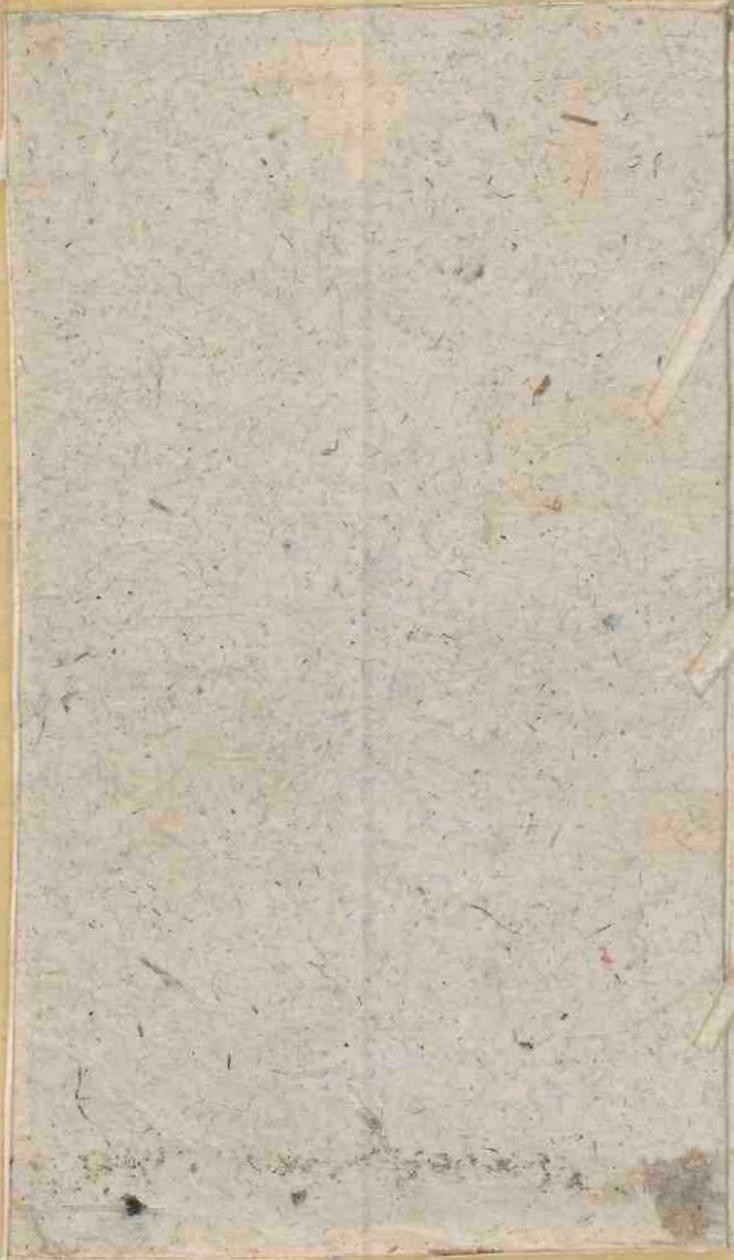


**La vie et les faits memorables de Christofle Bernard van Galen, éve?que de Munster : tirez d'excellens manuscrits, & de quelques autres originaux.**

<https://hdl.handle.net/1874/311444>



226

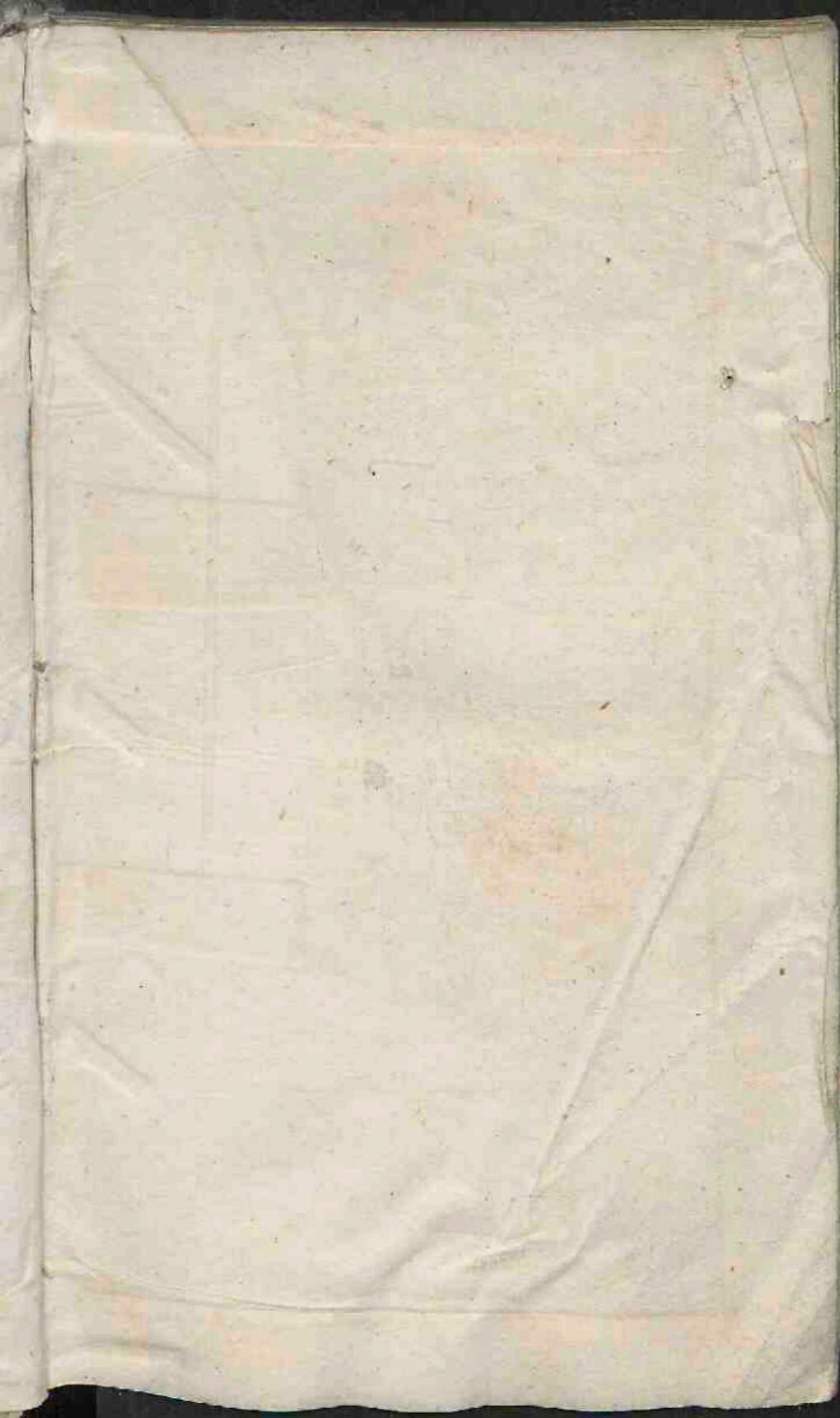


Handwritten text in a non-Latin script, possibly Arabic or Persian, located at the top of the page. The text is partially obscured by the binding and appears to be a header or title.

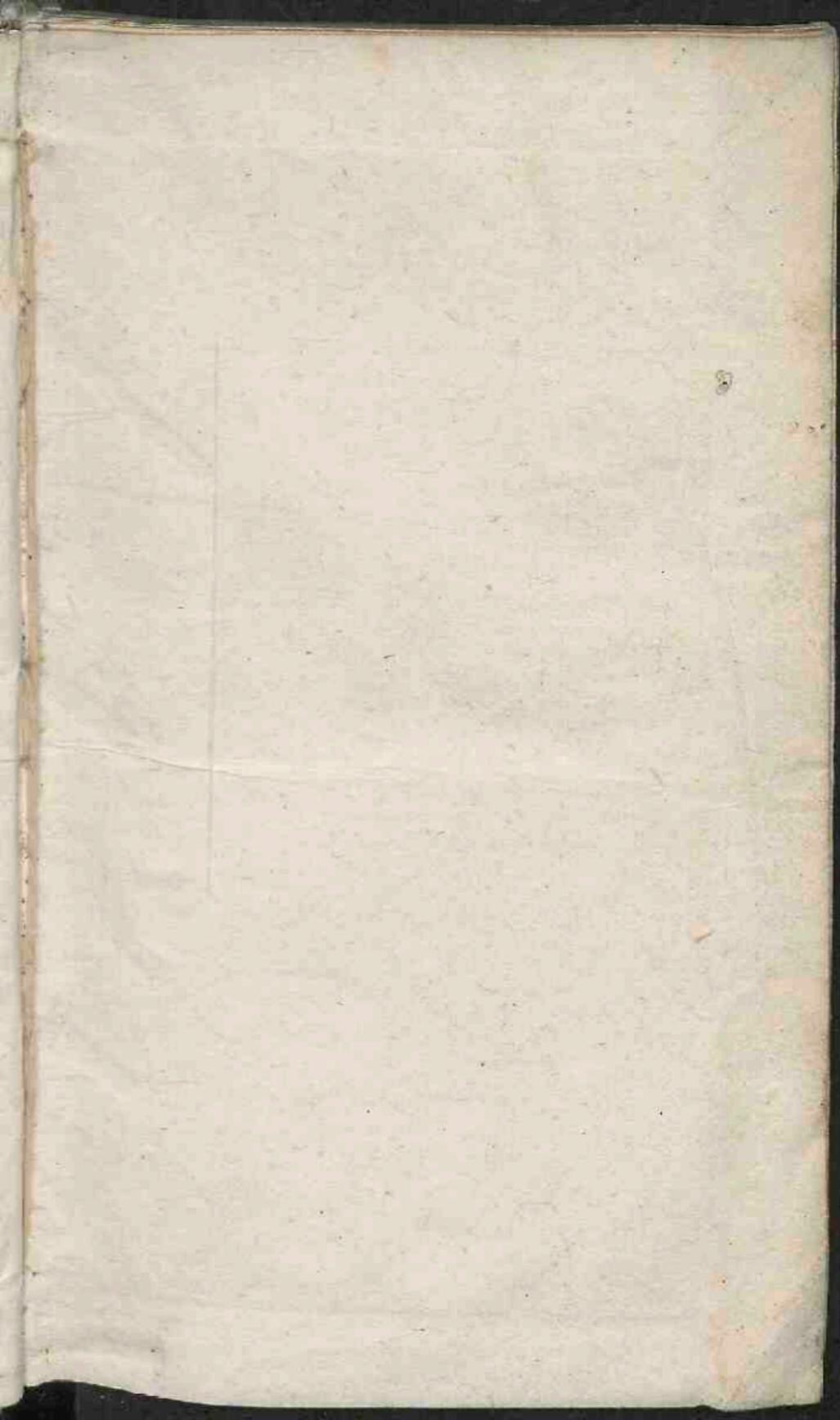
Handwritten text in a non-Latin script, possibly Arabic or Persian, located in the middle of the page. The text is partially obscured by the binding and appears to be a section header or a specific entry.

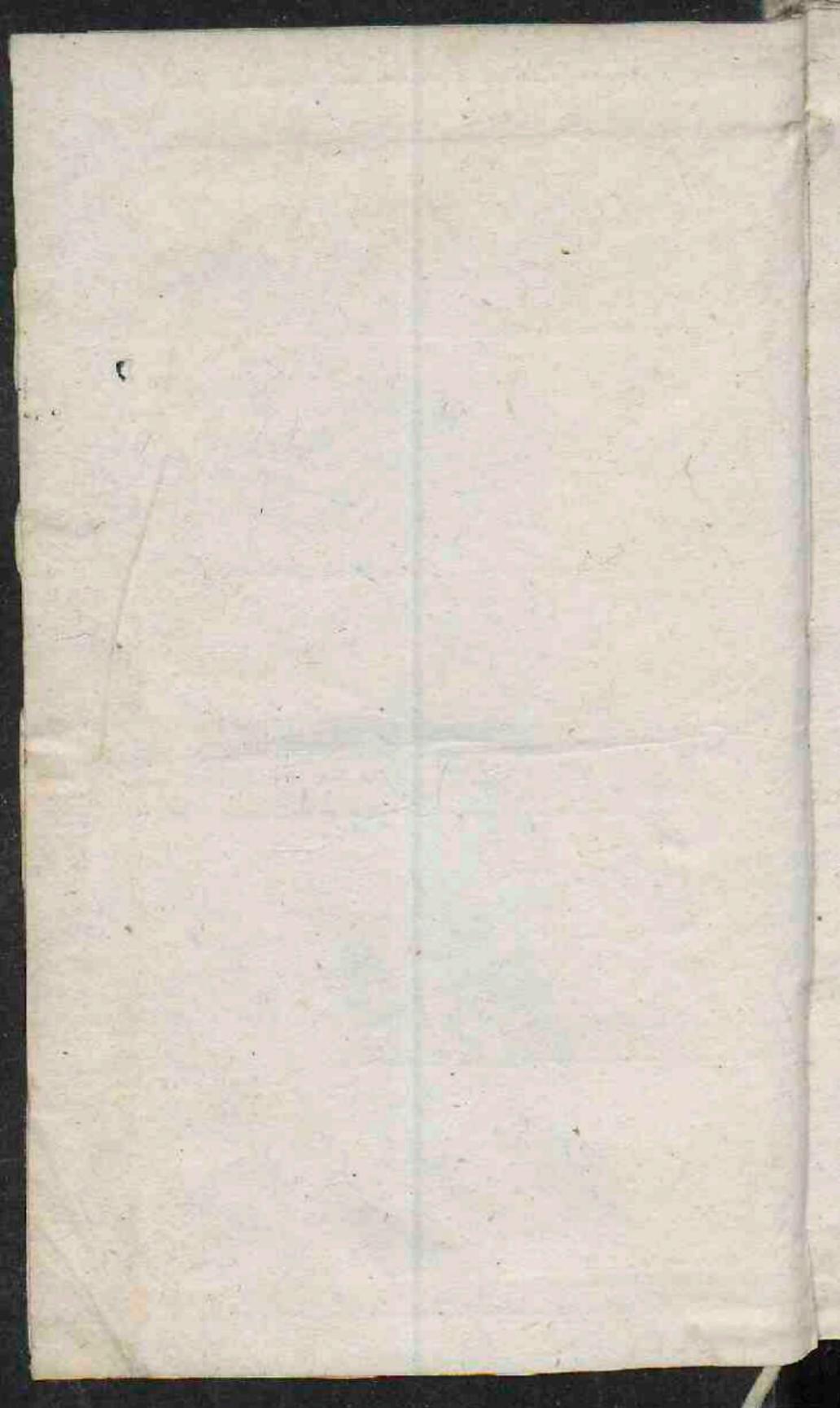
Handwritten text in a non-Latin script, possibly Arabic or Persian, located at the bottom of the page. The text is partially obscured by the binding and appears to be a footer or a concluding note.

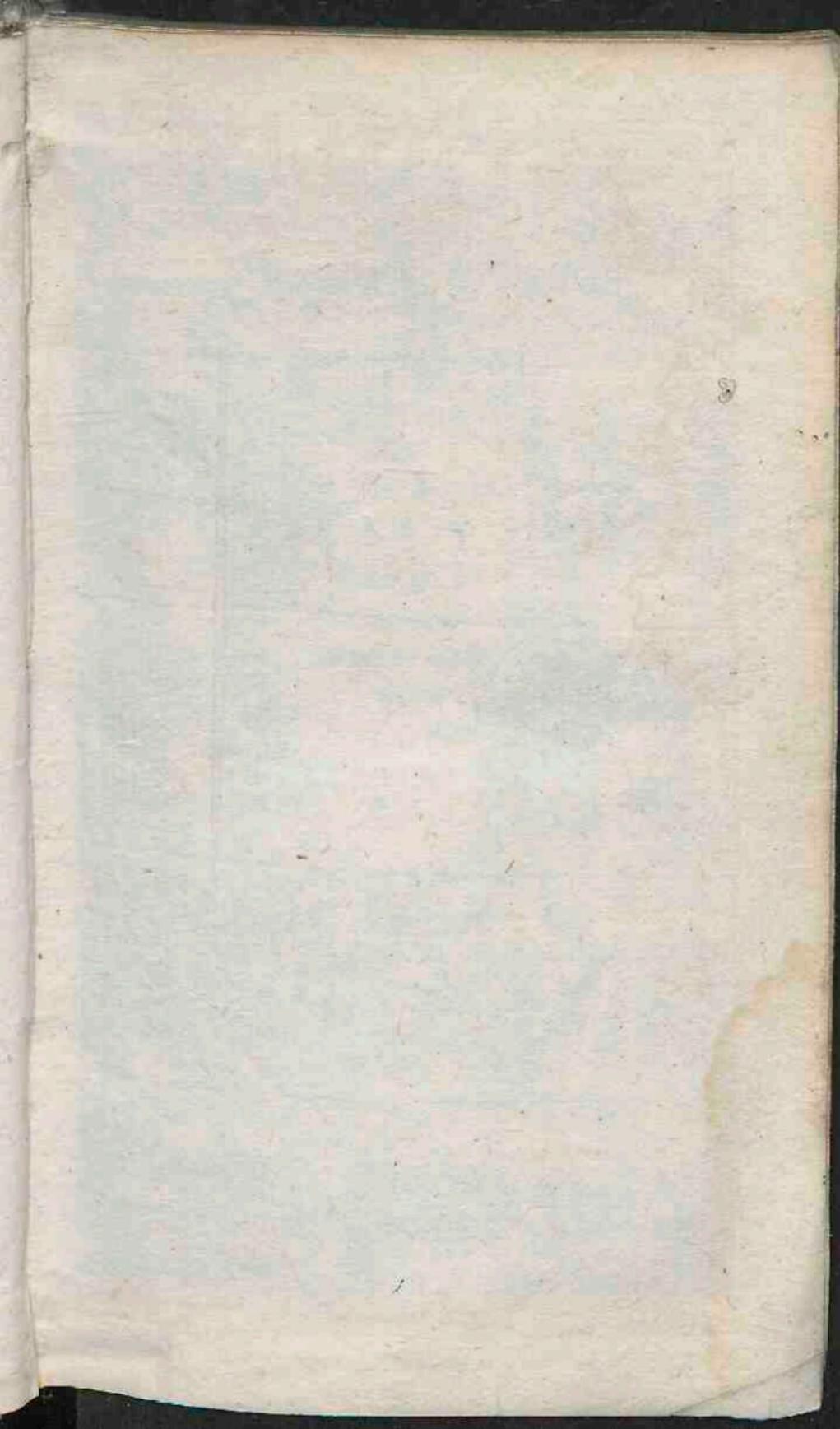


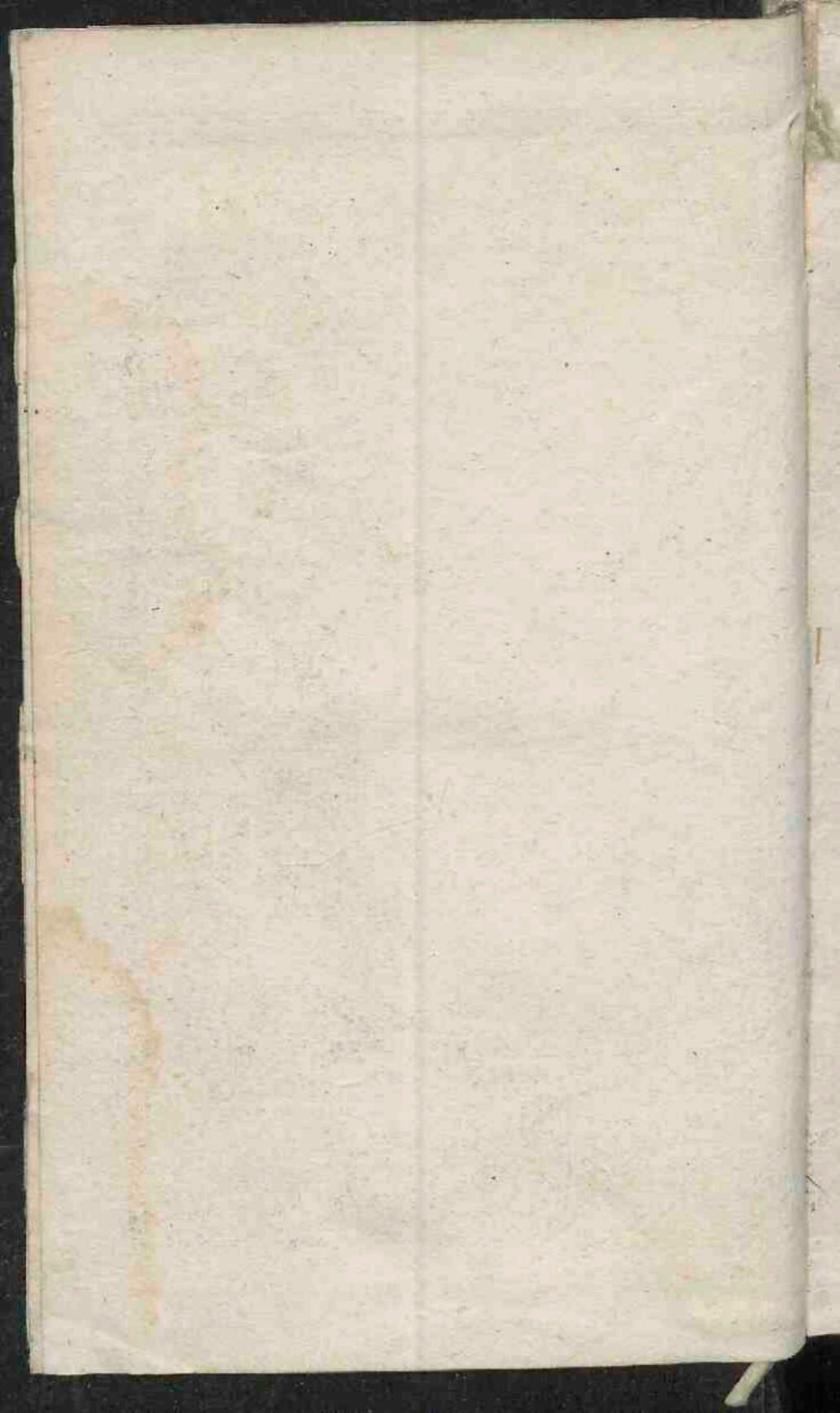


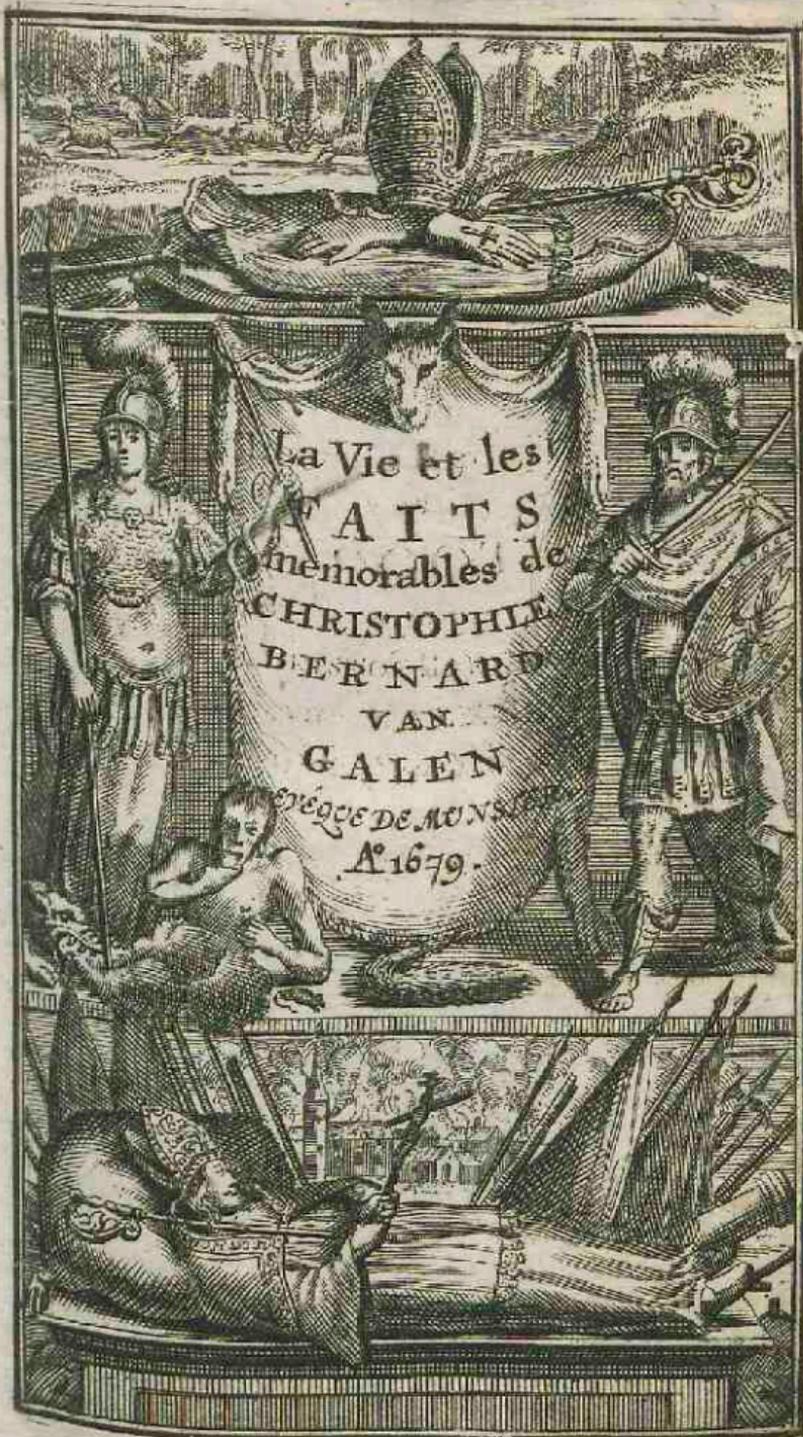




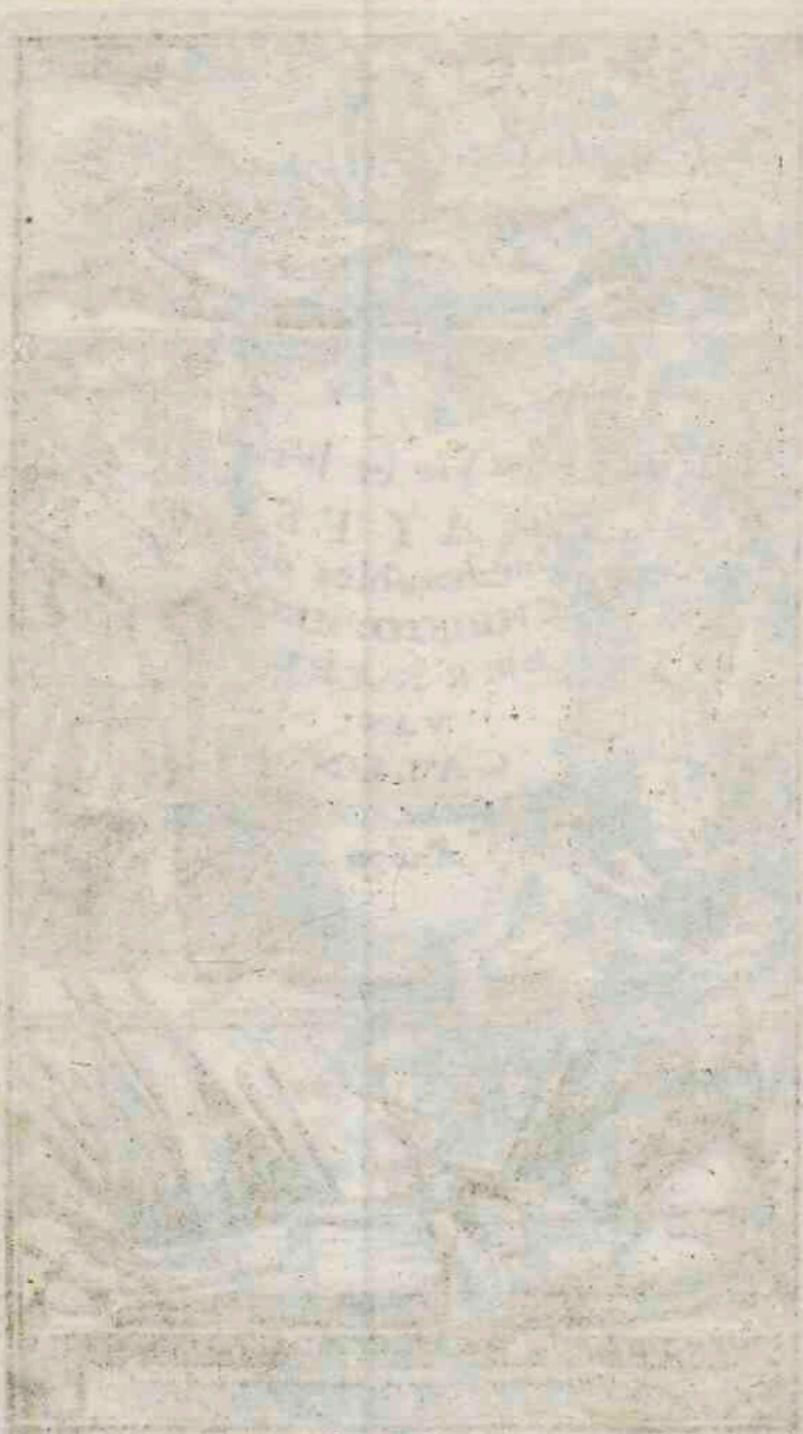








La Vie et les  
FAITS  
memorables de  
CHRISTOPHLE  
BERNARD  
VAN  
GALEN  
Evêque de MONS  
l'An 1679.



Handwritten text at the bottom left, possibly a signature or date.

Handwritten text at the bottom right, possibly a date or location.

*Gra* ODDG 2292

LA VIE

ET

les Faits memorables

DE

CHRISTOFLE BERNARD

VAN GALEN,

Evêque de Munster.

*Tirez d'excellens Manuscrits, & de  
quelques autres Originiaux.*

Par M. G.



A L E I D E,

Chez JEAN MORTIER.

I A V I E

E T

les Palamontoplas

CHRISTOPHE BERNARD

VAN GALEM

Prophète de l'antiquité

Les Évangiles de l'antiquité

de l'antiquité de l'antiquité

IN M. G.



A L I D E

LES ÉVANGILES DE L'ANTIQUITÉ

## P R E F A C E.

**I**L n'est point d'homme qui n'ait ses défauts, il n'en est point aussi qui n'ait ses bonnes qualitez. On convient même que le vice est plus commun que la vertu, & qu'il est tres-peu de Heros ; mais il est difficile de sçavoir ceux qui sont du nombre. Chacun parlant pour l'ordinaire suivant qu'il est préoccupé, il est presque impossible que la renommée soit fidelle, & qu'on puisse connoître à fond ceux qui se sont rendus celebres. Ainsi pour peindre au naturel, ce n'est pas elle qu'il en faut consulter, il n'en faut croire que ses propres yeux, ou du moins ceux qui passent pour sincerés, habiles & penetrans. Si la demangeaison d'écrire indiffe-

\* 2

rem-

P R E F A C E.

remment toutes choses n'étoit pas si commune, on en useroit de la sorte, & le public n'auroit rien que de véritable; mais par malheur il ne se passe rien, quelque fade & rampant qu'il soit, qu'on ne fasse imprimer sur de mauvais Memoires, & sur de frêles conjectures.

C'est pour éviter cet écueil que je ne me suis résolu d'écrire la Vie & les Actions de l'Evêque de Munster, qu'après en avoir sçu de témoins oculaires tout ce que l'on en peut sçavoir. Plus de la moitié de sa vie s'est passée dans l'obscurité: ou du moins si peu de personnes y ont pris interest qu'il ne s'en trouve presque rien. De vint-huit ans qu'il a vécu depuis son élection, il en a employé la plu-  
part

P R E F A C E.

part à faire la guerre à ses sujets ou à ses voisins, ce qui l'a rendu tout ensemble odieux & redoutable. Son esprit remuant & actif étoit si propre aux expéditions difficiles, qu'il n'y en a point eu de son temps dont il n'ait été des premiers, & dont peut-être il fût sorti avec succès, s'il avoit eu plus de fermeté & de constance: mais autant qu'il étoit facile à s'engager aux Monarques qui le recherchoient, autant étoit-il prompt à quitter leur parti, & à tourner ses armes contre eux, sans se soucier de sa réputation, ni de sauver les apparences. Dans ses intervalles de Paix, c'est-à-dire dans les momens où il n'avoit point d'occasion de rien dé mêler au dehors; des troubles

P R E F A C E.

domestiques qu'il suscitoit, ou qu'il réveilloit, le tenoient en haleine, parce que le repos lui étoit funeste & mortel. Ces deux temps de paix & de guerre sont exprimez assez au long dans son histoire pour le connoître. Après un assez long recit de ses exploits & de ses intrigues, j'entre dans le détail, & fais voir jusqu'à son humeur & son temperament. De-là je passe à ses paroles, & à quelques réponses memorables qui marquent son Genie, & font lire jusqu'en son Ame quelque dissimulé qu'il fût; en sorte que pour peu que le Lecteur me suive avec application, il lui sera aisé de comprendre quel étoit l'esprit de ce Prince. Comme il a fait plus de figure dans les Armes que ne portoit son

P R E F A C E.

*son Caractere ; j'ay crû que le Lecteur me sçauroit gré d'auoir recueilli ses actions, afin qu'il ait le plaisir de les conferer avec celles qu'il a apprises en tant de diuerses rencontres ; Mais pour le faire avec quelque sorte de fruit, il les faut lire de la maniere qu'elles ont été écrites, c'est-à-dire d'un esprit libre & desinteressé. Ce n'est pas icy un Eloge, ce n'est pas aussi une Satire, je loue, je blâme & dis nettement ma pensée suivant la nature du sujet, mais sans épouser de parti. Que si l'on trouue en quelque Auteur le contraire de ce que j'escris, il faut considerer que les Historiens different entre eux en plusieurs choses ; mais dans cette diuersité j'ay suivi les meilleurs, & n'ay rien avan-*

P R E F A C E.

cé dont je n'aye de tres-bons garans. Pour le stile, j'ose esperer que ceux qui ont un peu le goût de nôtre Langue n'en seront pas mal-satisfaits ; au moins j'ay pris grand soin que mon discours n'ait rien qui choque, & il seroit à souhaiter que tous les Ecrivains eussent la même exactitude. On n'écriroit pas tant, mais on instruiroit davantage ; & tel qui ne lit aujourd'huy que des bagatelles insipides, apprendroit alors en se jouant la délicatesse du stile, & à discerner le bon sens.

L E  
L I B R A I R E

A U

L E C T E U R .

**S**I je n'aimois que mon interêt, il y a long-temps que cette Vie eût paru en François, mais la passion que j'ay de ne rien donner au Public qui ne soit achevé, m'a fait attendre de meilleurs Memoires que ceux sur lesquels elle a été imprimée en Flaman. L'Auteur qui l'a faite en cette Langue avoüe dans sa Préface que n'en ayant que quelques fragmens, il ne songeoit pas à y travailler, mais que les importunités d'un Libraire de ses amis l'y avoient engagé. Cét aveu ingenu est un témoignage évident que son Ouvrage est imparfait; aussi n'ay-je pû me résoudre à le

## L E L I B R A I R E

le faire traduire par la raison susdite. Cependant pour ne rien ômettre de ce qui peut divertir le public, & pour satisfaire aux empressements de quelques personnes de merite qui ont tout pouvoir sur mon esprit, je me suis mis en peine d'apprendre exactement, & de sçavoir d'original tout ce qui se peut dire de de la Vie de l'Evêque. Mes soins ayant eu le succez que je m'étois promis, je suis tombé dans un embarras imprévu, ne sçachant à qui m'adresser pour mettre mes Memoires au net, & pour en faire un Corps qui eût toutes ses proportions. Ce n'est pas que je ne connusse quantité d'Historiens, & une infinité de gens qui se mêlent d'écrire : mais des personnes intelligentes qui ont vû mes Memoires, m'ont dit que ce seroit dommage qu'ils eussent le sort de tous les Livres qu'on imprime en Hollande, c'est-à-dire qu'ils fussent écrits en tres-mauvais langage, & d'un stile fade & negligé. Je sçavois déjà bien qu'on est las du mauvais François, & que nôtre Province est maintenant aussi

de-

## A U L E C T E U R.

délicate en cela, qu'elle l'est en toute autre chose: mais la difficulté étoit de trouver un homme plus exact que les Ecrivains ordinaires, & qui répondit à mon zele. Après avoir long-temps cherché, le Ciel a beni mes souhaits; l'Auteur de ce petit Ouvrage est un homme fort scrupuleux, & qui n'écrit que pour la gloire. Ainsi je prétens que le Lecteur m'ait double obligation. L'une de lui donner une Vie correcte & dans les formes: l'autre, de préférer son intérêt au mien, n'ayant pas laissé d'avancer les frais de ce Livre à cause de l'utilité qui lui en reviendra, quoy-que je sçusse que les fragmens de l'Auteur Flaman aient été traduits en François sous même titre que celui-cy. Il y a tant de difference de l'un à l'autre, que pour peu qu'on ait le goût fin, on me remerciera de toutes les peines que j'ay prises. Afin qu'on n'y soit pas trompé, j'avertis le Lecteur que de ces deux Vies qui sont en François, la véritable est toute enrichie de Figures,

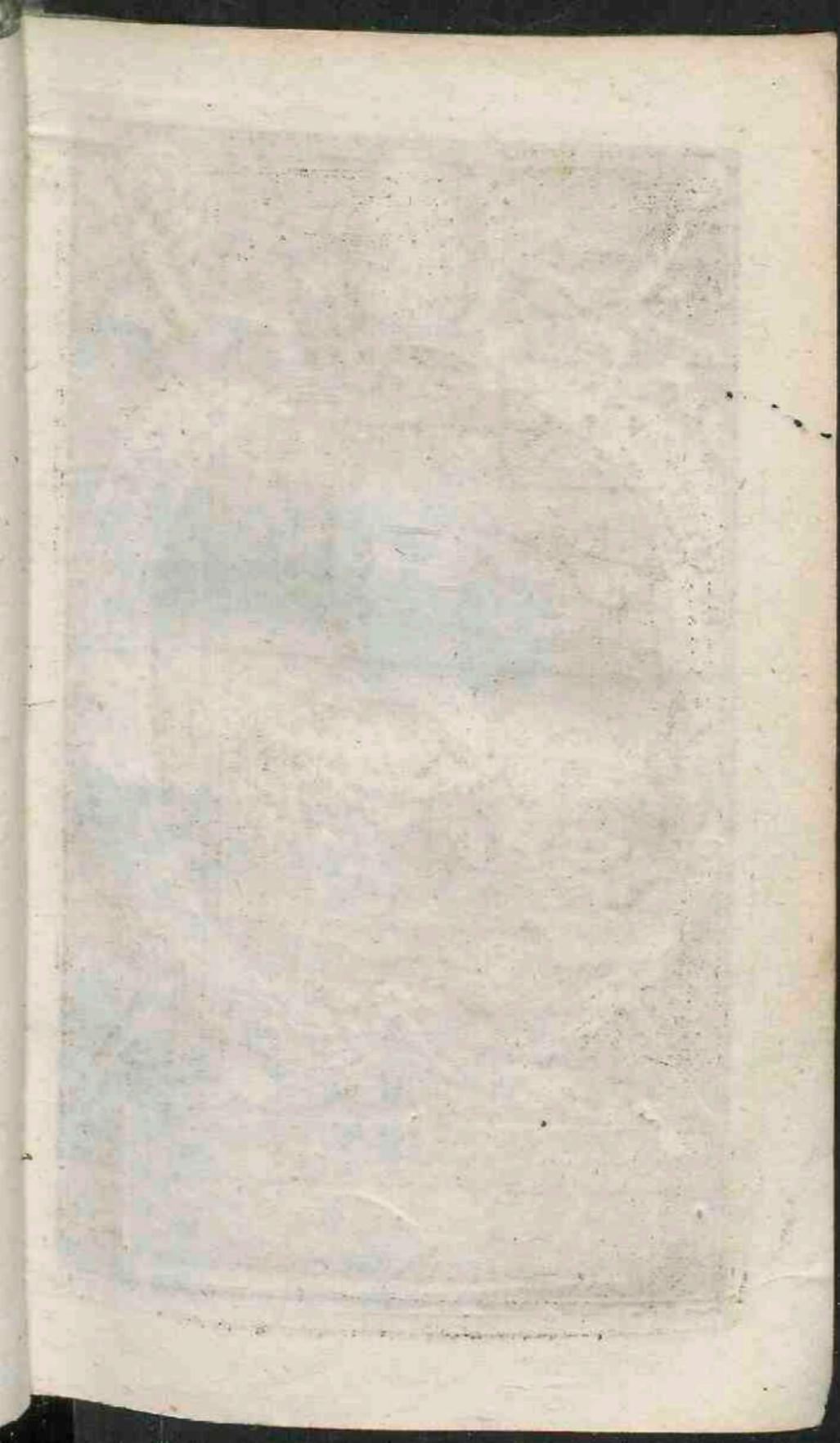
## LE LIBRAIRE, &c.

res, & porte le nom de l'Auteur qui me sçautoit tres-mauvais gré, si je ne prenois pas toutes les précautions possibles pour empêcher qu'on ne confondes ses Ouvrages avec ceux des méchans Auteurs.

## E R R A T A.

Page 62. ligne 19. & 20. mais les grands froids qui survinrent, *lisez* mais le grand froid qui survint.

Page 63 ligne dernière, oins, *lisez* soins.





CHRISTOP. BARNARD  
Eveque de

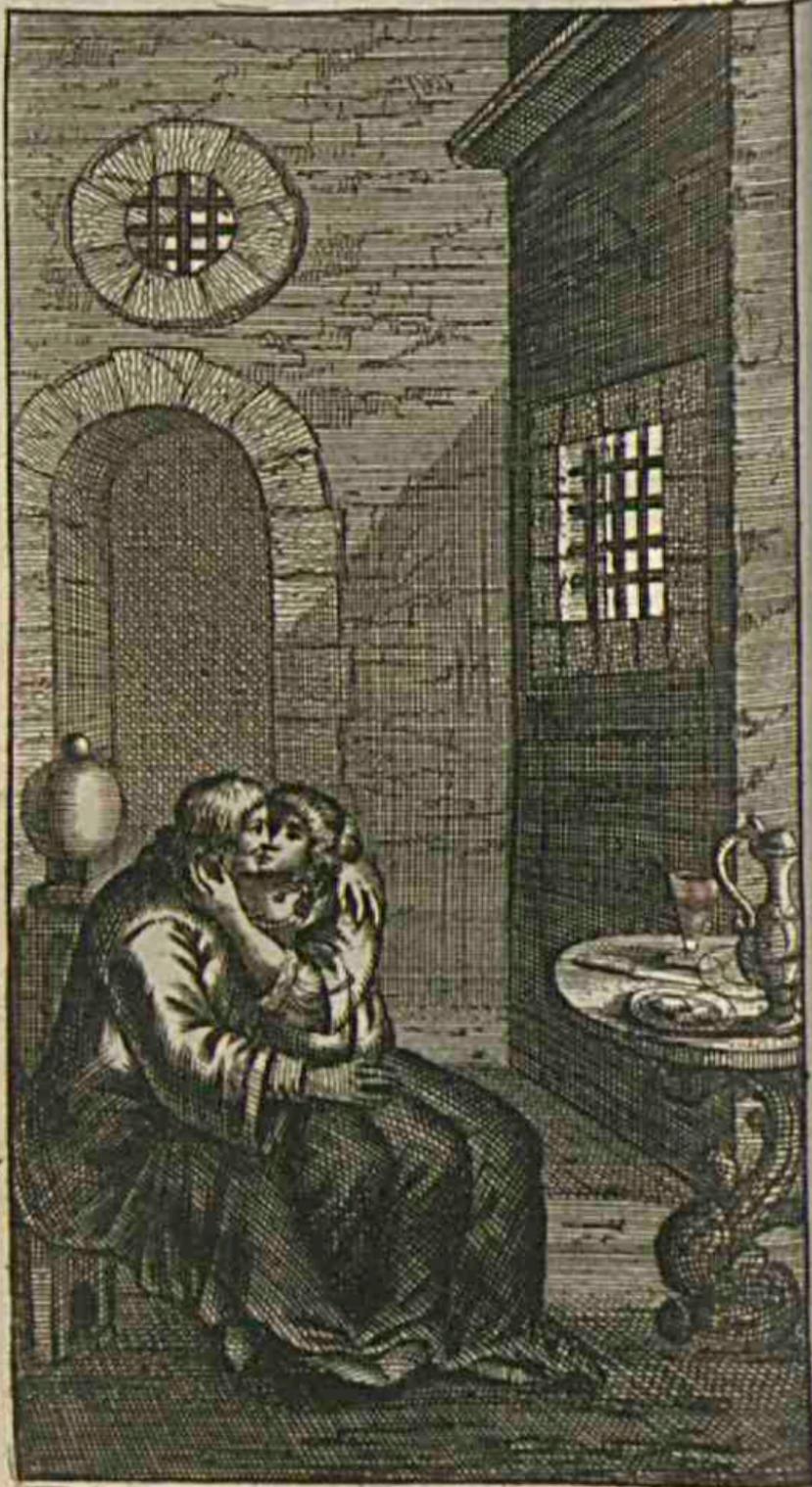
VAN GALEN  
Münster.

L A V I E  
E T L E S A C T I O N S  
de l'Evêque de Munster.

**N**Amais rien ne fit mieux  
comprendre la bisarrerie de  
la fortune, que la vie de Ce-  
lui dont nous entreprenons  
l'histoire. A considerer sa  
naissance, on ne l'eût pas  
crû destiné à exciter ces grands mouve-  
mens, qui ont donné le branle aux affaires  
de toute l'Europe, cependant nôtre siecle  
en a vû peu, où il n'ait eu la meilleure part,  
& dont il n'ait été un des principaux Ar-  
tifans. Il a plus fait lui seul, qu'aucun  
Prince de ses Voisins: d'où j'infere que ce  
n'est point le hazard qui conduit les hom-  
mes, mais que la fortune se regle suivant  
leur esprit & leur genie, & qu'un homme  
de tête fait lui même sa Destinée. Je trouve  
donc que Christophle Bernard van-Galen  
étoit un simple Gentil-homme, né Sei-  
gneur d'une Terre nommée Bisping, en  
Westphalie, mais dont il ne pût heriter par  
une aventure qui merite d'être icy remar-  
quée. Son Pere qui aimoit la Chasse, pouf-  
sant souvent ses chiens sur les Terres de ses  
voisins.

voisins, se brouilla avec eux, particulièrement avec le Maréchal Morien, qui le fit avertir que cela ne lui plaisoit pas; Bisping nonobstant cet avis ne laissa pas de chasser à son ordinaire, Morien touché de ce mépris mépris des gens aux aguets, qui se faisoient de son veneur & de ses chiens; après avoir mal-traité le veneur, il le laissa aller, & fit mourir les chiens de faim: Bisping se sentant outragé dans une partie si sensible résolut d'en tirer raison; & comme il y pensoit sans cesse, il en trouva bien tôt l'occasion. Un jour le Marechal & lui s'étant rencontrés à Munster, après quelques paroles sur l'affront qu'il avoit reçu, il l'obligea à tirer l'épée, & le poussa si vivement qu'il le renversa sur la place. Après la mort du Marechal, Bisping ayant été saisi, fut mis en garde dans le Château de Bevergeerde, où, l'affaire traînant en longueur, sa femme l'alla trouver, & se voyant grosse quelque temps après, se retira sur les terres de Bisping, où étant accouchée d'un fils, il fut nommé Christophle Bernard, & élevé par les soins de sa Mere jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, qu'il demeura sans pere, sans mere, & dénué de tout, tous les biens de son Pere, qui mourut en prison quatre ans apres la naissance de son fils Christophle, ayant été confisquez





quez par arrest. La tutelle de Christophle échut à Bernard Malinckrot son Oncle, Doyen du Chapitre de Munster : Ce fut cet Oncle qui prit soin de son éducation, & qui l'avança dans l'Eglise, en sorte qu'il est parvenu jusqu'à la dignité d'Evêque.

Dés son enfance on remarquoit en toutes ses Actions un prélude de ce grand feu qui a paru depuis dans un âge plus avancé : & à mesure qu'il croissoit, ce feu croissoit aussi jusqu'à le rendre formidable à ses plus familiers. Dans les petits démêlez qui naissoient entre luy & ceux de son âge, il avoit toujours le dessus, & ce grand feu qui l'animoit, lui faisoit entreprendre ce qui faisoit trembler les autres; les exercices les plus violens étoient sa passion dominante, ce qui lui succédoit en sorte que personne ne l'égaloit. Lors qu'il commença à se connoître, il n'entreprendoit rien qui ne marquât son humeur bouillante & active, les divertissemens communs n'avoient rien de charmant pour lui, & l'on peut dire qu'il n'entreprendoit rien où il n'envisageât quelque chose d'extraordinaire. Malinckrot, qui voyoit que l'ambition de son Neveu étoit au dessus de sa fortune, ne manquoit pas dans les rencontres à lui rabattre son orgueil; il lui representoit que le Ciel l'avoit réduit à un état où il avoit besoin d'amis, &

que son humeur fiere y étoit un tres-grand obstacle, que la necessité devoit regler son ambition, & qu'enfin s'il aimoit les armes, il n'étoit pas homme à l'y pousser. Ces raisons souvent rebatuës toucherent l'esprit de Christoffe, il les goûta, ou fit semblant de les goûter, & se resolut à l'étude; & soit par dissimulation, ou qu'il aimât effectivement les Lettres, il s'y appliqua tout de bon. Son Oncle émeu de sa docilité, & de la déference qu'il témoignoit pour ses avis, n'épargna rien pour l'avancer. Pour lui donner courage, en forte néanmoins que ses Etudes n'en fussent pas interrompuës, il commença par lui faire donner de petits benefices qu'on appelle à simple tonsure, & continua à l'avancer jusqu'à ce qu'il parvint à la Dignité Episcopale.

De sçavoir quelle Charge il exerçoit lors qu'on l'élut Evêque, c'est de quoy l'on ne convient pas. Les uns disent qu'il étoit Chanoine, les autres qu'il n'étoit que Sacristain du Chapitre de Munster: quoy qu'il en soit, il le devint par la mauvaise intelligence & du Chapitre & de son Oncle, lesquels ne pouvant s'accorder, jetterent les yeux sur Christoffe, à l'exemple des Cardinaux, qui voyant leurs brigues égales, de peur d'avancer un enne-

mi,

*de l'Evêque de Munster.* §

mi, en avancement un indifférent & font un Pape par dépit: Ce qui arriva comme il suit.

Ferdinand Duc de Baviere, Archevêque de Cologne, Evêque de Hildesheim, de Paderborn, de Liege, & de Munster, mourut l'Année 1650. l'Archevêché échût à Maximilian Henry Dux de Baviere après avoir servi durant huit ans de Coadjuteur à son Oncle, & fut aussi depuis, Evêque de Liege & de Hildesheim; Pour l'Evêché de Munster, Christophe Bernard en fut revêtu mais avec une peine extrême. Outre plusieurs obstacles qui s'opposoient à son élection, la jalousie de son Oncle étoit le plus grand; ce Vieillard ne pouvoit souffrir qu'on lui préférât son Neveu. Son âge, sa capacité, sa vie, ses mœurs, & les Offices qu'il avoit rendus au Chapitre, autorisoient son ambition: mais quoy qu'il allegât, il ne pût empêcher que son Neveu ne lui fût préféré. Cette Election lui fit changer son amitié en haine, il ne regardoit plus son Neveu qu'en ennemi mortel, & n'omit rien pour lui ôter la possession d'une Dignité qu'il prétendoit lui être dûë. La haine de l'Oncle & du Neveu partagea les esprits tant Seculiers qu'Ecclesiastiques; les Bourgeois mêmes s'en mêlerent: ils murmuroient tout haut contre l'élection du nouvel Evêque

que par l'apprehension qu'ils avoient de son humeur altiere; Malinckrot au contraire leur paroiffoit plus doux, joint qu'étant vieux ils efperoitent s'il abufoit de fon pouvoir, d'en être bien-tôt delivrez. Dans cette confideration, ils s'animerent de forte contre leur Evêque, qu'ils en vinrent jusqu'à l'infolence. Ils difoient qu'il n'étoit pas juſte qu'un ſimple Gentilhomme, Fils d'un Pere mort en priſon, fût élevé à une telle dignité, à l'excluſion de tant d'illuſtres Perſonnages qui la meritoient mieux que lui, tant à l'égard de la naiſſance que des mœurs: L'Evêque averti des diſcours qu'on ſeroit contre lui, les prit d'abord pour un effet des complots de ſon Oncle, mais en étant mieux informé, & voyant qu'ils parloient plus d'eux-mêmes que par autrui, il s'enflamma contre eux, mais il diſſimula ſa haine. Entre les Magiſtrats, les uns étoient pour le Neveu, & les autres pour l'Oncle: ceux-là ſe mirent en devoir de punir les coupables, mais ceux-cy en ſecrets'oppoſerent à leur colere. De l'autre côté Malinkrot vouloit qu'on rompit l'élection par des raiſons qui ne manquoient pas d'apparence. Il alleguoit que les Conſtitutions portoient, Qu'après le deceds de l'Evêque il n'appartenoit qu'au Doyen d'aſſembler le Chapitre pour une nouvelle élection,

tion, que son Neveu ayant été élu contre les formes ordinaires, son élection n'étoit point Canonique, & qu'il falloit par conséquent reprendre les suffrages. Pour entendre la chose, il faut la prendre de plus haut.

Lorsque l'Evêque est mort, les Chanoines ont six mois pour se déterminer sur le choix de son Successeur, apres lesquels ils n'y peuvent plus revenir, mais le Pape entrant dans leurs droits en élit un tel qu'il lui plaît : les Chanoines voyant que Malinkrot, qui en qualité de Doyen étoit le seul qui pût faire tenir Chapitre pour une nouvelle élection ne leur parloit de rien, ils s'en plainquirent d'abord assez modestement, mais voyant le sixième mois, & le peu de temps qui leur restoit pour conserver leurs droits, ils s'écrierent contre le Doyen, & protesterent de passer outre sans son consentement, s'il ne convoquoit le Chapitre. Le Doyen s'étoit figuré que le moyen de réussir étoit de differer; en effet les anciens lui avoient promis leurs suffrages, & ne doutoient pas même que les jeunes ne les suivissent; Cependant Malinkrot quelque sçavant & éclairé qu'il fût étoit néanmoins si severe qu'il châtroit rigoureusement les jeunes Chanoines pour peu qu'ils s'oubliaient; cette severité étoit pour eux un joug insupportable, & jugeant le temps propre

pour se vanger de la mauvaise humeur d'un vieillard qui leur déplaisoit, ils firent une Cabale, où les plus hardis rapellant les mauvais traitemens qu'ils avoient receus du Doyen, firent apprehender l'avenir, si le hazard vouloit qu'il montât à l'Episcopat; Dans cette apprehension, tous d'une voix resolurent de l'en priver: & de peur que le temps ne dissipât leur brigade, ils se hâterent de la pousser. Le Doyen informé de tout, & que l'air du bureau ne valoit rien pour lui, ne vouloit point permettre qu'on en vint à la conclusion, plus il la differoit, plus ces jeunes Esprits se cabroient contre lui, jusques-là qu'ils se resolurent de faire un Evêque malgré lui. Les plus bouillans, & les plus emportez d'entre eux firent un grand festin où se trouverent la plupart des Chanoines. Mes Memoires ne disent point si c'étoit la coûtume de ces Chanoines de boire en tenant leur Chapitre, mais ils portent que ce jour-là il fut bû d'importance, & qu'après quantité de brindes, on entendit des cris de joye, parmi lesquels tous les conviez s'écrièrent, Vive l'Evêque Bernard. Cette proclamation suivie d'un nombre infini de fantez alla jusques-à-Malinkrot, qui se nommant aussi Bernard, se crût Evêque durant un bon demi quart d'heure. A peine avoit-il eu le temps de goûter le plaisir de se  
voir

voir élevé, lors qu'il s'y attendoit le moins, qu'on l'alla avertir de la part des Conviez que le Chapitre avoit élu son Neveu Evêque, & le prier de souscrire à son élection.

Il est difficile d'exprimer la surprise de nôtre Doyen : ce compliment l'étourdit de sorte qu'il fut quelque temps sans y répondre, en effet tout autre que lui en eût été surpris ; un Ambitieux exclus d'un rang où il a toujours aspiré, & par un homme qui est son sang, son ouvrage, & sa creature, a beaucoup de vertu s'il souffre son mal sans éclat. Malinkrot meritoit beaucoup pour sa profonde érudition, & pour beaucoup d'autres talens assez considerables, mais il étoit fort emporté, fort sensible, fort opiniâtre. Cent considerations pressantes lui venant dans l'esprit au moment qu'il fut averti de l'élection de son Neveu, bien-loin de la signer, il repartit rudement à ces Deputez que cette élection étoit nulle puis qu'on l'avoit faite sans lui, qu'il ne comprenoit pas comment ils avoient eu le front d'anticiper de telle sorte sur ses droits, & d'élire un Evêque à l'insceu de celui, auquel seul il appartenoit d'assembler le Chapitre pour sa nomination, qu'ils retournaissent avertir leurs complices (car c'est ainsi qu'il les nommoit) de la faute qu'ils avoient commise, & qu'ils songeassent à s'en repentir.

Les Chanoines sans se soucier des raisons du Doyen s'en tinrent à leur election , ils en écrivirent au Pape , & le prièrent de la confirmer. Malinkrot irrité de l'obstination des Chanoines, s'y opposa vigoureusement; il alleguoit que l'on avoit violé les constitutions du Chapitre , & qu'outre que Christofle avoit été élu contre les formes ordinaires , il y avoit une tache dans sa Famille qui le rendoit indigne d'être Evêque ; Qu'il étoit défendu d'élever à la Mitre , non seulement un homme qui fût en decret, & sur qui la justice eût droit , mais que ses enfans mêmes y étoient inhabiles ; Que le Pere de son Neveu avoit tué un homme , qu'il étoit mort dans la prison , & qu'on avoit confisqué tous ses biens , & partant que son Fils Christofle étoit indigne d'un tel honneur. A quoy les autres repliquoient , Que s'ils avoient procedé à cette élection sans attendre ses ordres , sa negligence en étoit cause, que c'étoit à lui à la verité d'assembler le Chapitre , mais que le temps fixé par les Constitutions étant presque expiré , ils n'avoient pû moins faire que de se conserver leurs droits ; Que pour le Pere de l'Evêque, il n'étoit point mort par arrest ; que pour être mort en prison avant la fin de son procez , cet accident ne rendoit point son Fils inhabile à l'Episcopat.

Pour invalider ces raisons, Malinkrot repartoit, qu'il restoit encore plus de temps qu'il n'en falloit pour sauver les droits du Chapitre, & qu'ils ne pouvoient se laver d'avoir péché contre leur Regle en l'excluant d'une élection qu'on ne pouvoit faire sans lui; qu'au reste, encore que le Pere de l'Evêque élu fût mort de sa mort naturelle, il n'en étoit pas moins coupable, une moderation de justice n'effaçant pas un crime. Ces raisons bonnes ou mauvaises prévalurent à la Cour de Rome, elles eurent tant de poids sur l'esprit d'Innocent X. que pendant son Pontificat, qui dura encore cinq ans depuis, cette élection ne fut point approuvée. Pendant le Schisme de Munster, les Ennemis de nôtre Evêque devenus insolens par le pouvoir que Malinkrot avoit à Rome, l'insulterent ouvertement; la dissimulation de nôtre Evêque qui n'étoit pas trop mauvais politique, & qui attendoit un meilleur temps pour punir avec plus de poids, donnoit pied à leur insolence: Ces miserables qui s'étoient enfermez d'eux-mêmes, furent bien étourdis, lors qu'ils apprirent qu'Alexandre VII successeur d'Innocent avoit approuvé l'élection. Les uns desesperant de la bonté de leur Evêque, & les autres honteux d'avoir pris le mauvais parti, deserterent bien-tôt

après. Pour Malinkrot, il demeura ferme, & se crut même encore assez fort pour résister à son Neveu, & même pour le traverser. Il ne trouvoit point d'occasions de médire de sa conduite, qu'il ne le fit avec chaleur. L'Evêque se ressouvenant du bien qu'il en avoit reçu, souffrit tout quelque temps, ne faisant pas semblant d'apprendre que son Oncle le flétrissoit. Le Doyen enflé du silence que gardoit son Neveu, s'imagina qu'il le craignoit; là-dessus il gagne, il entraîne les sujets du nouvel Evêque. Ceux-cy ne demandoient pas mieux que d'entendre ses médisances; ils aimoient Malinkrot parce qu'il sembloit être plus populaire que l'Evêque; ils haïssoient l'Evêque, qui leur paroissoit plus altier, moins irréprochable en ses mœurs, & tres-peu versé dans les Lettres: il est vray que l'Evêque n'avoit pas mené étant jeune une vie innocente, mais je ne sçais si c'étoit un juste prétexte au Doyen pour le décrier; qui peut répondre que celui-cy fût meilleur au même âge, & qui ne voit que c'étoit plutôt la passion, que l'amour de la vérité qui faisoit parler le Doyen? Après quelques années passées dans ces desordres domestiques; le mal croissant toujours, & les esprits s'éloignant peu à peu de l'obeissance de l'Evêque par les pratiques de son Oncle; Le Neveu  
 crut

crut avoir satisfait à son devoir en dissimulant tant d'années une haine si dangereuse : pour éviter la suite de plus grands maux qu'il prévoyoit, il exila son Oncle qui se refugia à Cologne, où trouvant le Nonce du Pape, il s'alla jeter à ses pieds, lui fit ses plaintes avec tant de force, & plaïda sa cause avec tant de veheinence, que le Nonce le jugea absous, annula son exil, & le rétablit dans sa Charge. Le retour du Doyen réveilla la mutinerie, ses Partisans ravis de le revoir, le suivirent ouvertement, & reprirent leur insolence. On n'entendoit parler que du merite du Doyen, qu'on opposoit aux défauts de l'Evêque, mais avec plus de malice que de verité. Ainsi le credit du Doyen diminuoit celui de l'Evêque, mais ce qui acheva de gagner les esprits en faveur du premier, ce fut de le voir revêtu d'habits sacerdotaux à la tête de ses amis, qui s'étoient trouvez de concert un jour de Fête à l'Eglise Cathedrale, où toutes les louanges étoient pour Malinkrot, les maledictions pour l'Evêque, ces troupes animées se répondant de temps en temps, montrant l'Evêque au doigt, *Non hunc, sed Barrabam*; Ces profanes faisoient allusion au choix des Juifs qui préférèrent Barrabas à Jesus, lors que Pilate leur demandalequel des deux ils vouloient qu'on leur relâchât.

Un scandale de cette nature fit perdre patience à l'Evêque; d'un côté il voyoit l'obligation qu'il avoit à son Oncle, de l'autre il le confideroit comme son plus grand Ennemi, qui faisoit ses efforts pour lui aliéner les esprits, sans nul respect pour sa personne, pour son sang, pour sa dignité; dans cette consideration il conceut contre lui & contre les Bourgeois une haine irreconciliable, & pour mieux se vanger & des uns & des autres, il commença par demander une garnison dans la ville, allegant pour raison que sans cela il n'étoit point en sureté, qu'il sçavoit les conspirations qu'on brassoit contre lui, & qu'il n'étoit pas juste que leur Evêque legitime fût exposé à la rage des mécontents. L'Evêque avoit raison, mais comme il parloit à des sourds, il n'avoit garde d'être écouté; on lui refusa sa demande, & même avec outrage: Lui sans se rebuter opposa la haine à la haine, & ne songea pus qu'aux moyens d'avoir par force ce qu'on lui avoit refusé.

Avant que de poursuivre, nous donnerons icy le plan de la ville de Munster. Cet Evêché est situé en Westphalie, douze autres vil s en relevent, dont les Gouverneurs & les Magistrats sont de la communion Romaine. Les habitans de la ville de Munster sont laboureurs pour la plûpart,

&amp;

& nourrissent force bétail, en quoy consiste presque tout leur trafic, principalement en jambons, dont ils fournissent la plus grande partie de l'Europe. Les Nobles sont autant de petits Tyrans absolus dans les villages où ils demeurent, les paisans qu'ils ont sous leur domination, y sont traitez comme des bestes, & peut-être qu'il n'est point de pais plus rude pour ces miserables que celui-là, & même que toute l'Allemagne; il faut qu'ils obeissent aveuglément à ces Maîtres-brutaux qui leur commandent sans discretion, sans ordre, & sans mesure. Le lieu où Munster est situé se nommoit autrefois Mimgarden, ou selon d'autres Mimingarvorde, Memingero-de, &c. le nom de Munster lui est demeuré de celui de Monasterium, c'est à dire Monastere, que l'Evêque Germain fit bâtir à l'honneur de la Vierge l'an 785. ayant obtenu sous Charles-Magne qu'il fût érigé en Evêché. Tout le terroir, comme en toute la Westphalie, est aux environs de Munster un pais de pasturage pour toute sorte de bétail. Ses portes sont neuf en nombre, dont les trois qui sont à l'Orient se nomment S. Maurice, S. Servais, & la porte de Horffer: les deux du Midy sont S. Leger & S. Gilles; elle en a deux à l'Occident, qui sont la porte-Nôtre Dame, & celle

celle de la prairie aux Juifs : deux au Septentrion, sçavoir de la Croix & du Pont-neuf ; elle a doubles remparts & doubles fossez, que la riviere d'Aa fournit d'eau ; d'ailleurs elle semble assez forte & assez reguliere. S. Paul, S. Leger, S. Maurice, S. Martin & un autre, sont les cinq couvents qu'on y voit.

Cependant Malinkrot après avoir jetté les semences de division parmi les sujets de l'Evêque s'étoit retiré à Cologne, où chacun lui mandoit ce qui se passoit à Munster, & comme il étoit à propos qu'il se montrât de temps en temps pour animer la Cabale de sa presence, il se resolut d'y aller ; mais l'Evêque qui ne dormoit pas, ayant eu avis de sa marche, le fit prendre sur le chemin, & amener en son palais. Sans perdre le respect, ni oublier l'obligation qu'il lui avoit, il lui representa qu'il avoit un chagrin mortel de se voir l'objet de sa haine, qu'il cherchoit en toute rencontre les moyens de le satisfaire & même de lui plaire, & que lui au contraire s'éforçoit de le ruiner, au lieu de lui aider à soutenir le rang où le Ciel l'avoit élevé ; Qu'il falloit bien que son élection vint de Dieu, le S. Pere l'ayant approuvée, & ne se trouvant plus que lui qui la lui disputât. C'étoit parler avec assez de retenuë pour un Evêque qui avoit la puissance

sance en main , & une si belle occasion de se vanger de son plus mortel ennemi , mais il parloit à un homme outragé de voir son coup manqué d'une maniere si impreveuë , de se voir hors d'état de revenir à une Charge qu'il croioit meriter : & de s'en voir en fin frustré par son propre Neveu ; Ces considerations l'occupoient tellement, que sans songer au peril où il se mettoit en irritant l'Evêque, il lui dit mille injures après lui avoir reproché le malheur de son Pere & le bien qu'il lui avoit fait. Il ajouta que quoy qu'il lui pût arriver, il sentoit bien qu'il ne pouvoit ni moderer sa haine, ni s'empêcher de lui nuire autant qu'il pourroit.

Après cette declaration, l'Evêque eût sans-doute passé pour un tres-mauvais politique s'il ne se fût assuré de son Oncle; quelque obligation qu'il lui eût, il ne pouvoit le relâcher, sans donner pied à tous les maux qui en resulteroient; & c'est ce qu'il comprenoit bien, n'ayant pas plutôt veu son opiniâtrreté, qu'il commanda de l'arrester.

Comme il étoit habile, il avoit parlé à son Oncle en presence de gens qui pouvoient justifier son procedé & sa conduite; Les Jesuites avoient vû avec combien de douceur & de retenue il avoit tâché de l'adoucir; Pour achever de les gagner, il les pria de suivre son Oncle, & de ne rien ô-

mettre

mettre pour l'attirer à la raison. Ces fameux Politiques qui sont toujours du côté des plus forts, représenterent à Malinkrot qu'il résistoit en vain au malheur de sa condition, que ses plaintes pouvoient être justes suivant le cours & les apparences mondaines, mais qu'à l'égard du ciel dont les ressorts sont inconnus aux hommes, il ne pouvoit se roidir contre son Neveu sans s'en prendre à Dieu même, le quel abaisse & élève qui il lui plaît. Malinkrot étourdi d'un arrest, & d'un compliment auxquels il ne s'attendoit point ne daigna leur répondre, & les renvoyant brusquement, ceux-cy firent un rapport qui obligea l'Evêque à résoudre ce qui s'ensuit. Premièrement il ôta à son Oncle toutes les charges qu'il possédoit, puis, il l'enferma dans un Château sous une bonne garde où il finit ses jours. Tel fut le sort de Malinkrot homme grave, sçavant, habile à s'insinuer dans les esprits, mais extrêmement ambitieux, & opiniâtre au dernier point; il avoit du dépit que son Neveu l'eût supplanté, mais je m'étonne qu'un homme de son âge fût sujet à tant de foiblesse, & sçêût si peu se modérer. Le reste du temps qu'il vécut, il ne manqua point d'occasions à procurer des ennemis à son Neveu: nul de tous ceux qui l'alloyent voir ne s'en retournoit les mains vuides,

vuides, il sçavoit que c'étoit le moyen de gagner les hommes, & de corrompre les esprits; C'est pourquoy il ne manquoit pas de gens qui le plaignoient & qui pestoient contre l'Evêque. Sur tout il avoit soin de captiver les écoliers, qu'il invitoit par ses bienfaits à se ressouvenir de l'état où ils le voyoient lors qu'ils seroient dans un âge plus avancé, & dans les Dignitez: que toujours son Neveu fût l'objet de leur haine comme un ame ingrate & perfide qui ne sçavoit que desobliger ses amis, & outrager ses bien-faiteurs.

L'Evêque se voyant en repos de ce côté-là, ne songea plus qu'à s'assurer du reste; Les bourgeois n'ayant plus de Chef, sembloient être plus souples aux volontez de leur Evêque, mais il étoit aisé de voir que leur souplesse n'étoit qu'une grimace, & qu'ils embrasseroient toujours l'occasion de le perdre. L'Evêque pour les prevenir, leva des troupes de tous côtez, & fit un Corps d'Armée qui effraya ses ennemis. Outre ses forces qui étoient grandes, il receut du secours des Electeurs de Treves, de Mayence, & de Cologne, les seuls Evêques d'Osnabrug & de Paderborn n'ayant point voulu s'en mêler. Avant que de commettre aucun acte d'hostilité, l'Evêque dépêcha le Maréchal Morien pour traiter avec les bourgeois.

geois. Ceux-cy ayant tenu conseil remontrèrent qu'ils avoient raison de se défier des préparatifs de leur Prince, que ses armes les effrayoient, mais que s'il lui plaisoit de leur donner des assurances qu'ils n'avoient rien à craindre, ils étoient prests à le recevoir avec toute la soumission, & le respect qu'ils lui devoient; qu'ils demandoient une trêve de quelques jours pour vacquer aux moyens de traiter avec lui avec plus de solidité: que cependant ils le prioient d'empêcher les desordres & de ne point punir les innocens pour les coupables. Le Maréchal fit son rapport, & sur ces entrefaites, le Syndic de la Ville nommé Dragter fut pris par les gens de l'Evêque au retour de la Haye: sa prise acheva d'effrayer les bourgeois de Munster, qui se mirent dès lors en défense, ne doutant plus que l'Evêque n'eût dessein de les assieger. Après quelques hostilités faites de part & d'autre, l'Evêque approcha de Munster, y forma ses attaques, & l'assiegea si vigoureusement, qu'il remplit tout d'effroy, & de la terreur de ses armes; Cependant les Bourgeois reçurent ses premiers efforts avec grande résolution: ils avoient tous juré de sacrifier leur vie à la défense de leurs droits, & de ne rien ômettre pour conserver les privilèges qu'ils avoient reçus de leurs Ancêtres.

Les Assiegeans qui faisoient neuf mille hommes tant Cavalerie, qu'infanterie, firent tonner l'artillerie de sorte, qu'ils ébranlerent les murailles dès la premiere attaque. Cependant on jettoit tant de bombes sur les maisons qu'il y en eut beaucoup de consumées en peu de temps. Dans cette chaude alarme, les Ecclesiastiques étourdis d'un fracas qui interrompoit la douceur de leur vie, couroient de Chapelle en Chapelle sans sçavoir ni ce qu'ils cherchoient, ni ce qu'ils demandoient. Les moines suivis des enfans & des vieillards, qui n'étoient bons à rien, faisoient des processions publiques, prioient, chantoient, pleuroient, tandis que les filles, & les jeunes femmes remplissoient de terre des tonneaux que l'on mettoit aux brèches des murailles qui s'ébouloient; on ne manquoit pas de precautions, mais elles étoient toutes inutiles, & malgré les torrens & les cuirs mouillez qu'on jettoit sur les bombes & sur les grenades, on ne voyoit que feux, que flames, que jambes, que bras emportez, & que marques d'un grand carnage. Dans une telle consternation, les assiegez ne sçachant plus à quel Saint se vouïer, ni où se mettre pour éviter l'éclat des bombes, il prit fantaisie à un prêtre de se garentir de l'hostie, dans la pensée que les bombes & les boulets auroient pour  
lui

lui quelque respect tandis qu'il feroit à l'au-  
 rel, mais à peine y fut-il, qu'un coup de  
 canon l'emporta comme il levoit l'hostie.  
 Dans cette extremité, les bourgeois à demi  
 troublez, par un reste de resolution s'expo-  
 serent à une sortie, & fondant sur les enne-  
 mis eurent quelque avantage, mais qui fut  
 de peu de durée, les assiegeans ayant ren-  
 forcé leur baterie, & donné sur la ville avec  
 beaucoup moins de relasche.

Les forces commençant à s'épuiser par-  
 mi les assiegez, le Clergé, & les Chevaliers  
 tinrent conseil pour aviser aux moyens  
 d'appaizer l'Evêque: ou plutôt de lui faire  
 lever honteusement le siege; après plusieurs  
 injures, & emportemens inutiles, ils dresse-  
 rent des plaintes contre la cruauté & l'in-  
 justice de l'Evêque, qu'ils lui envoyerent  
 en ces termes: Que ce n'étoit point par  
 leur faute qu'ils étoient assiegez, qu'ils l'a-  
 voient souvent supplié de mettre bas les  
 armes, & qu'il entrât à la bonne heure  
 dans une ville où il trouveroit des sujets  
 prests à lui obeir, qu'au lieu de les enten-  
 dre, il avoit levé une armée contre les loix  
 du pais; qu'après quantité d'extorsions, il  
 obligeoit les paisans à prendre les armes;  
 qu'il les tenoit malheureusement assiegez,  
 contre toute justice, & contre leurs sta-  
 tuts qui défendoient de contracter al-  
 liance

» liance offensive ni défensive, & de faire  
» la guerre à personne que le Chapitre n'y  
» consentit: joint qu'à l'assemblée de Coes-  
» veld, il avoit été arrêté que l'on différe-  
» roit toute levée de gens de guerre; que  
» nonobstant ces constitutions, ces défen-  
» ses, & sa propre conscience qui sans doute  
» leur reprochoit le mal qu'il leur faisoit, il  
» avoit levé une armée, pillé & ravagé  
» le pais encore à-demi abîmé par les trou-  
» bles des dernieres guerres; qu'il avoit  
» ruiné les cloîtres, détruit les hôpitaux,  
» répandu le sang innocent; que ses armes  
» avoient fait une infinité d'orphelins, de  
» veuves & de misérables qui reclamoient  
» sa compassion, qu'il essuyât enfin leurs lar-  
» mes après s'être faoulé de leurs richesses  
» & de leur sang: qu'il licentiât les soldats  
» étrangers suivant les loix & ordonnances  
» Imperiales, qu'il ne dépouillât point son  
» peuple des anciens privileges, qu'il les  
» traitât en Prince & non pas en Tyran, en  
» pasteur & non pas en loup, & qu'enfin il  
» songeât en Prince, en Pere, & en Pasteur à  
» reparer tout le mal qu'il leur avoit fait. A  
» cette lettre dattée du 1. de Sept. 1657.  
» l'Evêque répondit: Qu'il n'avoit jamais  
» eu de plus forte passion que de vivre avec  
» ses sujets en bonne intelligence, & de leur  
» procurer une tranquillité parfaite, qu'il

„ ne les avoit regardez qu'avec des yeux de  
 „ pere, mais qu'ils s'étoient toujours mon-  
 „ trez enfans rebelles, & indignes de sa  
 „ bonté: qu'ayant tâché inutilement de les  
 „ gagner par la douceur, il n'avoit pû moins  
 „ faire que de prendre des voyes plus rudes  
 „ pour leur apprendre leur devoir; que s'il les  
 „ traittoit en Prince severe, il n'avoit point  
 „ de traitement plus doux pour des su-  
 „ jets rebelles & pour des têtes si revêches:  
 „ que si ses armes plongeioient le pais dans  
 „ la misere, c'étoit un mal qu'ils s'étoient  
 „ attiré, & dont eux seuls étoient coupables;  
 „ que pour les droits dont ils par-  
 „ loient, ils en étoient décheus, en deman-  
 „ dant de secours contre lui à leurs voisins,  
 „ & aux Etats des Provinces Unies, puis  
 „ qu'étant leur Prince naturel, ils ne pou-  
 „ voient lui desobeir sans peché, ni lui em-  
 „ pêcher l'entrée de la ville, sans enfreindre  
 „ les loix les plus saintes & les plus sacrées.

Depuis ce temps-là les esprits s'enflame-  
 rent de plus en plus, les assiegez à la revolte,  
 l'Evêque à se faire obeir, & à ranger bon  
 gré mal gré ces rebelles à leur devoir. On  
 lançoit jour & nuict des boulers ardents  
 dans la ville qui mettoient tout en feu; &  
 plus le mal croissoit, plus la haine des assie-  
 gez croissoit contre leur Prince, n'ômettant  
 rien de ce qui pouvoit contribuer à flétrir

sa reputation, & à rendre son nom odieux. L'horreur du grand embrasement causé par les boulets fit une impression si profonde, qu'après avoir vomé mille imprecations contre lui, ils planterent des étendarts sur les lieux les plus éminents avec cette inscription, **G A L E N E S T U N I N C E N D I A I R E.** Les plus mutins n'étant pas satisfaits de ne voir que quelques étendarts plantez par-cy par-là, firent quantité de drapeaux avec cette même inscription, & se promenant par la ville, & sur les remparts mêmes, crioient à pleine tête ce que la rage leur inspiroit; il sembloit que les femmes fussent plus emportées & plus ardentes que les hommes à témoigner leur ressentiment contre lui; Allez, disoient-elles à leurs maris, vous êtes indignes de vivre si vous ne vous vangez au peril même de vôtres vie du plus méchant de tous les hommes, après la perte de vôtres pais, de vos femmes, de vos enfans que peut-il y avoir qui vous empêche de le faire? & que pouvez-vous craindre si nous sommes de la partie? En même temps courant aux brèches, & aux endroits qui étoient les plus foibles, elles agissoient de sorte qu'il n'y avoit point d'hommes qui fussent d'un plus grand secours.

Cependant le Pape ordonna par un Bref

B

expres

exprés à l'Evêque qu'il eût à mettre bas les armes, & à lever le siege, sur peine d'en courir son indignation & sa haine; L'Evêque qui sçavoit que les foudres du Vatican ne sont pas si à craindre, que ceux qu'il avoit en ses mains, méprisa ces menaces, & persista dans son dessein; montrant par là, que pour peu que l'on ait de force & de resolution, Rome ne peut faire aucun mal, ni intimider que les foibles; Il commanda que l'on pressât les assiegez, il fit redoubler les attaques, & jeter tant de bombes & de grenades dans la ville qu'on la crut embrazée: spectacle affreux, qui fit penser aux habitans qu'ils étoient perdus sans ressour ce: l'Evêque informé de leur trouble, les envoya sommer de recevoir une garnison de mille hommes, de se défaire de leur Commandant Wittenberg, & qu'à ces conditions, il leur offroit son amitié; Les habitans commençoient fort à se lasser, & les fatigues d'un long siege avoient rallenti leur courage; mais les conditions étoient rudes, & la crainte en les acceptant de se mettre la corde au cou, fit qu'ils les refusèrent.

Les Electeurs Ecclesiastiques voyant leur opiniâreté les exhorterent à se reconnoître,  
 „ leur firent voir, Le peril qu'ils couroient  
 „ en desobeissant à leur Prince, & que plus  
 „ ils.

ils resisteroient , moins leur pardon seroit facile ; qu'il étoit encore temps de l'obtenir à des conditions raisonnables , mais que s'ils tardoient davantage , ils en des-espéroient. Tout cela ne fut pas capable de les inciter à se rendre ; La populace émue est difficile à persuader , & depuis qu'elle est animée , les meilleures raisons sont pour elle un poison mortel. Les habitans au lieu de croire l'avis des Electeurs s'animerent à la revolte , & jurèrent de perir plutôt , que d'obeir à un si méchant homme ; Ils attendoient de jour en jour le secours de Hollande , & dans cette esperance ils refusoient tous moyens d'accommodement ; Cependant la misere , les incendies , les pertes augmentoient la desolation ; tout étoit presque ruiné , & les attaques redoubloient : ce qui les rendit insolens , ce fut d'avoir un jour repoussé les gens de l'Evêque , qui les avoient attaqués sans conduite , sans ordre , & fort negligemment. Ce petit avantage redonna cœur aux assiegez : bien-loin d'entendre à un accord , ils ne parloient que de chaînes , que de vangeances , & de mettre en pieces tous ceux qui parloient de capituler. Nonobstant l'insolence & la furie du peuple , le Chapitre ne laissa pas de parler de paix à l'Evêque ; Le jour pris pour en convenir , il fut conclu , Que tout ce qui

s'étoit passé de part & d'autre seroit sans conséquence ; que l'amnistie seroit generale & perpetuelle , & que toutes choses seroient comme elles étoient avant la guerre ; que l'on élargiroit les prisonniers de part & d'autre ; qu'il seroit permis aux Magistrats d'entretenir trois cens hommes pour leur service , mais qu'en revanche il y en auroit dans la ville cinq cens autres pour l'Evêque , sans y comprendre ses domestiques , ni ses gardes ; que le Chef de la milice seroit serment de ne rien entreprendre contre les droits & les privileges de la ville , que l'Evêque donneroit le mot , mais que les Magistrats le donneroient en son absence. Que pour le different des clefs , l'affaire étant à la Cour Imperiale , on attendroit sa resolution là-dessus ; que cependant la ville seroit toujours prête à recevoir l'Evêque quand il lui plairoit d'y entrer , où les habitans lui rendroient tout le respect , & tout l'honneur qu'ils lui devoient. En suite les Magistrats ayant prêté le serment de fidelité , on ne songea plus qu'à goûter les fruits d'une paix qu'on avoit ardemment souhaitée.

L'Evêque ayant eu l'avantage , & l'apparence promettant quelque chose de plus que ce qu'il venoit d'accorder , quelques-uns s'étonnoient qu'il eût voulu capituler ,  
cepen-

cependant quand ils sçurent que le secours des Etats étoit en chemin, qui faisoit trois mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie, ils cessèrent de s'étonner, & ne douterent plus de la capacité & de l'expérience de l'Evêque. Il est vray que cette action seule meritoit de fonder la haute estime que l'on devoit avoir de lui; Sçavoir ce qui se passe dans les Cours étrangères, & en être informé à temps, est un assez grand coup d'Etat, & qui marque une bonne Tête: si tous les Souverains en usoient de la sorte, & qu'ils fussent d'humeur à ne rien épargner pour sçavoir tout ce qui se passe, ils se rendroient & redoutables & invincibles; mais la plupart sont trop avares pour avoir cette belle gloire, & c'est ce qui les rend l'opprobre & le jouet de leurs Voisins. Notre Evêque étant mieux instruit, & sçachant mieux user de la fortune où le Ciel l'avoit élevé, ne perdoit aucune occasion de la faire valoir; il hâtoit ses attaques de peur du secours qu'il craignoit, mais avec tant de precaution qu'il fût averti de sa marche avant les habitans, c'est ce qui l'obligea à accorder une partie de ce qu'ils souhaitoient, de peur qu'en differant il ne ruinât ses affaires. Depuis la capitulation, les habitans un peu remis de la fatigue d'un long siege, préparèrent à leur Evêque une

entrée magnifique ; Tout marquoit dans la ville une assez belle apparence de paix, mais le cœur n'y répondoit point, & quoy que fissent les Magistrats, ils ne purent induire les Bourgeois qui avoient pris les armes pour recevoir leur Prince, à tirer un coup de mousquet en signe de réjouissance ; l'Evêque étoit trop pénétrant pour ne pas lire dans leur cœur, mais il étoit trop politique pour éclater sur l'heure, & il lui suffisoit alors d'entrer triomphant dans la ville, & d'avoir domté les rebelles. Ainsi finit la guerre de l'an 1657. où il demeura 2000 hommes du côté de l'Evêque, & 80 des assiégés. L'Evêque quoy qu'on fût en paix, ne laissa pas d'entretenir des troupes beaucoup plus qu'il n'étoit porté par le dernier Traité, & de faire alliance avec quelques Princes, même à l'insçu des Magistrats qui oserent le lui reprocher, lui soutenant qu'il en usoit de mauvaise foy, & que ce n'étoit pas merveille si ses sujets se rebelloient : ils ne disoient rien à l'Evêque dont il ne fût fort bien instruit, & c'est ce qui l'obligeoit à tenir des troupes sur pied, & à faire de grandes alliances. La haine croissant tous les jours entre les deux partis, & nul des deux ne pouvant se fier à l'autre, il survenoit de temps en temps de petits troubles domestiques, qui donnoient à con-

noître

noître que la paix ne seroit pas longue. On n'entendoit que murmures de tous côtez, on se plaignoit de l'injustice de l'Evêque, qu'il avoit fait un Traité qu'il n'observoit pas, & qu'enfin puis qu'il y manquoit, ils n'étoient plus obligez à lui obeir. Après, on chercha les moyens d'opposer la force à la force, & de se mettre hors d'état de surprise en cas qu'ils fussent maltraitez. Les Magistrats députerent vers les Etats des Provinces Unies qui leur promirent ce qu'ils souhaitoient, & de leur envoyer des troupes plus promptement qu'ils n'avoient fait. Cette bonne nouvelle enfla le cœur des habitans, & acheva de leur gêner l'esprit: au lieu de la cacher, ils publioient par tout qu'ils ne craignoient plus leur Evêque, & qu'ils avoient des Patrons qui les vangeroient de l'affront qu'il leur avoit fait; en suite se mettant sur les loüanges des Etats des Provinces Unies, ils exaltoient leur politique, leur conduite, & leur Religion même, jusques-là que le bruit courut que la Regence de Munster alloit secouer le Papisme à l'exemple de leurs Protecteurs. Ce bruit qui leur étoit funeste fut bien-tôt étouffé par l'adresse des Magistrats qui publierent le contraire.

Par le dernier contract passé entre l'Evê-

que & ses sujets, on étoit convenu que le Conseil de Spier jugeroit en dernier ressort le différent touchant le mot, & la garde des clefs de la ville ; suivant quoy il fut ordonné l'an 1659. que les habitans de Munster étoient mal fondez à y pretendre, & comme tels renvoyez hors de Cour, que le droit de donner le mot & la garde des clefs étoit dûë à l'Evêque leur Prince legitime, & qu'ils devoient s'en déporter. A quoy les Magistrats ne voulant point acquiescer, reprirent requête civile, requerant qu'on revit les pieces, avant que de venir à l'execution de la sentence : l'Evêque au contraire s'adressant à Sa Majesté Imperiale, demanda qu'elle eût son effet, ce qu'il obtint en cas que la ville deux mois après refusât de lui obeir. Ce que n'ayant pas fait, l'Evêque entra en possession de ces deux droits, & de plus obtint un Mandement de l'Empereur, par lequel il étoit enjoint aux Magistrats sur peine de bannissement de rapeller leurs Deputez des villes étrangères, & d'annuler ce qu'ils y auroient negocié ; que dans deux mois ils eussent à se représenter à la Cour Imperiale pour se justifier de leur rebellion, & protester de leur obeissance à venir ; Ainsi l'Evêque obtint tout ce qu'il souhaitoit, domta l'orgueil de ses sujets, & devint le Maître absolu.

La Ville nonobstant ce choc ne perdit pas toute esperance, les bourgeois faisoient fond sur l'alliance, & sur l'amitié des Provinces Unies; Les Etats leur avoient promis de les proteger envers tous, & contre tous leurs ennemis, ce qu'ils leur avoient confirmé depuis la perte de leur procès à la Cour Imperiale; Dequoy étant requis par leurs Deputez qui étoient encore à la Haye, les Etats prièrent l'Evêque d'avoir égard à l'équité dans son gouvernement, & de traiter ses sujets de sorte, qu'ils ne fussent point obligez de se mettre de la partie.

L'Evêque profitant d'une occasion si favorable pour faire voir que ses sujets ne respiroient que la revolte, fit ses plaintes à l'Empereur de leur desobeissance, lui envoya la Lettre des Etats, & supplia Sa Majesté de les citer par devant Elle pour rendre conte de leur conduite, & se purger du crime qu'ils venoient de commettre, en demandant du secours contre lui aux Puissances Etrangères. Les habitans de leur côté avoient que les Etats leur avoient promis du secours, mais que c'étoit sans aucune instance de leur part, depuis qu'on leur avoit defendu de s'allier avec les Princes Etrangers; qu'ils ne pouvoient donner de plus grande marque d'obeissance & de soumission envers leur Prince, qu'en rap-

pellant comme ils avoient fait leurs Deputez de la Haye & d'ailleurs; qu'au reste, il étoit impossible de les convaincre d'avoir rien fait qui contrevînt aux ordres de Sa M. I. Leurs défenses furent receuës, ou plutôt on remit cette affaire à un autre temps. Les esprits s'aigrissant toujours, chacun craignoit de son côté; L'Evêque avec toutes ses troupes redoutoit la fureur du peuple: Celui-cy n'ayant point de Chef craignoit de succomber s'il entreprenoit quelque chose; cela tenoit les partis en balance, mais enfin l'Evêque éclata, & se guerit de toutes ses apprehensions en tenant la ville bloquée. Les habitans n'eurent point de plus prompt remede, que celui d'implorer l'assistance de l'Empereur, ils en receurent un favorable accueil, & un Mandement à l'Evêque de se desister de son entreprise, de cesser les hostilités, & de laisser à ses sujets la liberté de leur negoce. L'Evêque écrivit à la Cour, y fit paroître la justice de ses armes, & ne se relascha en rien. Les bourgeois qui le haïssoient, ne pouvoient se résoudre de se mettre à sa discretion, & aimant mieux éprouver encore une fois le sort des armes, que de chercher à l'adoucir, ils se mirent sur la défensive. Ils écrivirent à la Haye l'état où ils étoient, presserent le secours, & firent cependant tout ce qu'ils

qu'ils purent pour amuser l'Evêque , mais quoy qu'ils fissent . ils étoient trop foibles pour soutenir les efforts d'un Maître irrité, qui se vouloit vanger , & qui avoit la force en main.

Tandis que le secours s'apprétoit en Hollande , les Etats deputerent pour tenter la  
» voye de douceur. Ils representoient à  
» l'Evêque que ses sujets protestoient de-  
» vant tout le monde de leur innocence à  
» son égard , que l'on en croioit quelque  
» chose , & que cette creance lui pourroit  
» attirer d'autres ennemis sur les bras : que  
» si le Ciel comme il se pouvoit faire , pre-  
» noit leur cause en main , & leur donnât  
» quelque avantage , il lui seroit honteux  
» de succomber sous leurs efforts , & de  
» s'accommoder à de fâcheuses condi-  
» tions. L'Evêque répondit , que si ses su-  
» jets étoient sages , il n'auroit garde de  
» les mal-traiter , que ce qu'il en faisoit ,  
» n'étoit qu'en vûe de leur revolte , & qu'il  
» ne croioit pas que des Puissances justes &  
» raisonnables songeassent à les protéger :  
» qu'en tout cas il verroit ce que le Ciel en  
» ordonneroit. Ensuite il fit piller les de-  
» hors de la ville , gâter les bleds , & deso-  
» ler toute la campagne d'alentour. Les ha-  
» bitans au desespoir de se voir serrez de si  
» près , & que les forces leur manquassent  
B 6 dans

dans une telle extremité, redoublerent  
 leurs instances envers les Etats Generaux  
 en leur faisant connoître qu'ils étoient per-  
 dus sans ressource s'il les abandonnoient;  
 Le sieur Aitzma leur Deputé y avoit fait  
 consentir toutes les Provinces excepté la  
 Hollande, Celle-cy avoit peine à donner  
 un secours dont on pourroit se repentir, &  
 dont il y avoit tres-peu d'honneur à espe-  
 rer. Aitzma écrivit à Munster qu'on lui  
 donnoit peu d'esperance, que la Province de  
 Hoillande leur étoit contraire, & qu'il voioit  
 peu d'apparence de la pouvoir fléchir. La  
 ville sans se rebuter lui manda d'insister,  
 & qu'ils ne doutoient point que la Hollande  
 n'eût égard à leur oppression. Ils écrivoient  
 en même temps une lettre aux Etats qui  
 portoit ce qui suit : Très-Hauts, & Tres-  
 „ Puissans Seigneurs, La haute estime que  
 „ nous avons de vôtre generosité, nous  
 „ oblige d'avoir recours à vôtre protection  
 „ contre un Tyran qui nous oppresse, nous  
 „ l'appellons Tyran puis qu'il nous persecu-  
 „ te, quelques efforts que nous ayons faits  
 „ pour lui plaire, & toute la terre est té-  
 „ moin que s'il étoit bon Maître nous se-  
 „ rions des sujets heureux; Mais sans vous  
 „ informer d'une verité si connue, nous  
 „ vous prions de vous ressouvenir que vous  
 „ avez toujours été le refuge des affligez, &  
 „ l'asile

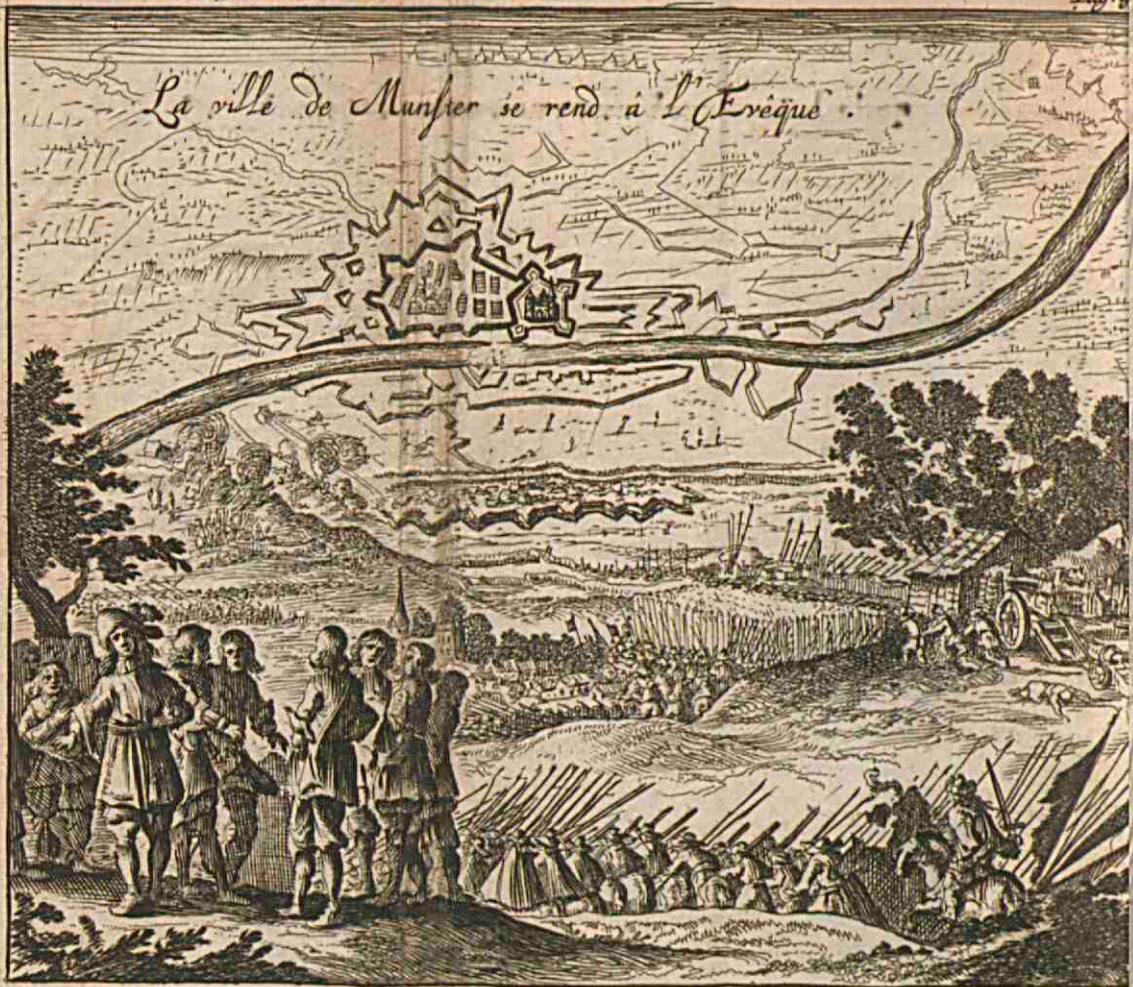
» l'asile des innocens , & que jamais se-  
» cours ne fut plus juste que celui que nous  
» demandons. Cette lettre ébranla un peu,  
» mais ne fit pourtant rien conclure : la mi-  
» sere des habitans touchoit bien la Hollan-  
» de , mais elle apprehendoit les suites , joint  
» que l'Electeur de Brandebourg lui conseilla  
» de ne point entendre à leurs plaintes , de  
» démeler leur differend comme ils voudroi-  
» ent , & de ne rien entreprendre contre l'E-  
» vêque.

La ville se voyant frustrée de sa meilleure  
& dernière esperance resolut de se rendre à  
la discretion de l'Evêque , & d'accorder ce  
qu'il voudroit. Après plusieurs delibera-  
tions là-dessus , les Magistrats allerent au  
quartier de l'Evêque , lequel leur envoya  
deux de ses Conseillers pour entendre leurs  
propositions : mais ayant insisté qu'ils ne  
les feroient qu'à lui même , il les fit venir  
» en sa presence , Où ils le supplierent de  
» pardonner aux innocens : qu'en apparen-  
» ce ils étoient tous coupables , mais qu'en  
» effet la plupart ne l'étoient que pour n'a-  
» voir pu arrêter une populace effrenée :  
» qu'il étoit aisé de le prouver , & sur tout  
» à l'égard des Magistrats & des notables ,  
» aucun desquels n'avoit trempé dans la re-  
» volte , & qu'enfin ils étoient tous prests à  
» suivre aveuglément ses ordres. Le n'exige  
» reprit

„ reprit l'Evêque qu'une obeïſſance raiſon-  
 „ nable, vous êtes mes ſujets, vous vous  
 „ revoltez ſans raiſon, vous uſurpez mes  
 „ droits, & flétrifiez ma reputation par  
 „ tout : tous ces crimes vous rendent indi-  
 „ gnes du pardon que vous demandez ; ce-  
 „ pendant pour vous témoigner que j'aime  
 „ mes ſujets tout criminels qu'ils ſont, qu'on  
 „ m'apporte les clefs de la ville, qu'on en  
 „ licencie les ſoldats, & nous aviſerons au  
 „ reſte. Les Magiſtrats ayant fait leur rap-  
 „ port, on trouva les conditions rudes ; les  
 „ mutins ſ'écrioient qu'ils aimoient mieux  
 „ perir que de faire une paix honteuſe, que  
 „ c'étoit ſe lier les mains que de rendre les  
 „ clefs à un homme qui en abuſeroit ſans  
 „ doute, & qui ne demandoit qu'à rendre  
 „ leur condition pire que celle des eſclaves.

Pour peu de munitions qu'on eût eu dans  
 la ville, il eſt certain qu'on n'eût point  
 accepté les offres de l'Evêque, quoy qu'il  
 dit, il étoit à craindre qu'il ne les mal-trai-  
 rât, & l'expérience faiſoit foy qu'on ne ſ'y  
 devoit point fier ; Mais les vivres, l'ar-  
 gent, les proviſions, tout y manquoit en  
 même temps, & l'on n'avoit point de reſ-  
 ſource, il y avoit deux mois que les ſoldats  
 n'avoient touché d'argent, ils commen-  
 çoient à murmurer, & l'on craignoit quel-  
 que ſédition de leur part ; toutes ces confi-  
 derations

La ville de Munster se rend à l'Evêque



derations les firent rentrer en eux-mêmes ; ils arresterent qu'ils iroient retrouver l'Evêque , devant qui le Traité fut fait aux conditions suivantes.

Premierement , que l'Evêque mettroit aux portes de la ville telle garde qu'il lui plairoit. 2. Qu'ils jureroient de renoncer à la protection des Etats. 3. Qu'ils payeroient comptant à l'Evêque 45000 écus , & 8000 tous les ans. 4. Que six personnes de la ville seroient exclues de l'amnistie , sans toutefois qu'ils eussent rien à craindre pour leur vies ni pour leur personnes. 5. Que l'Evêque mettroit dans la ville telle garnison qu'il voudroit. 6. Qu'on ne lui dispute- roit plus la garde des clefs de la ville. 7. Et qu'à l'égard de la sureté , des forces , & de l'intérêt de la ville , tout cela dépendroit de lui.

L'Evêque ayant ainsi domté le courage de ces rebelles , ne songea plus qu'aux moyens d'appuyer ses droits & son autorité : Le premier pas qu'il fit pour cela , fut de faire construire un Fort , nommé la Lunette de Munster. Ce Fort construit avec autant d'artifice que de diligence épouventa les habitans : mais ils avoient les mains liées , & il n'étoit plus temps de trouver à redire à la conduite de leur Prince. Quelque temps après , il cassa toutes les Con-  
frairies,

frairies, ou Communautéz de la ville: il fit de nouveaux Magistrats & exigea des sommes tres-considerables de ceux qui furent déposez; il en fit emprisonner quatre qui s'étoient enrichis des taxes, & des deniers publics, fit rendre gorge à d'autres, qui apres avoir épuisé les tresors de la ville, faisoient paroître qu'elle leur étoit redevable. Un Conseiller & un Bourguemaître furent taxez, l'un à 2000 écus, l'autre à quelque chose de plus: En un mot il y en eut peu qui fussent exempts de payer; & pas un qui ne fût bien-tôt hors d'état de se rebeller. De quelque côté qu'ils tournassent, ils ne voyoient plus de refuge, les forces leur manquoient, leurs coffres étoient épuisez, & nul Prince ne les protegeoit, ainsi ne leur restant que le desir de la revolte, l'Evêque jouissoit paisiblement de son autorité, & eût été un Prince heureux s'il eût sceu borner ses desirs, ou plutôt s'il n'eût pas trouvé plus de felicité dans l'action que dans le repos.

A peine l'avoit-il goûté qu'il redemanda Borculo aux Etats Generaux; Il prétendoit que ce domaine lui étoit dû par arrest de la Cour de Spier qui l'avoit declaré des dépendances de Munster; Le Comte de Stirrom s'y opposoit comme en étant pourvû par un autre de la Cour de Gueldres: quelque temps se passa

passa en manifestes de part & d'autre, chacun montrant la nullité des pretentions de sa Partie, & fondant son droit sur des raisons assez plausibles en apparence : ce qui dura jusqu'à l'année 1662. que l'Evêque envoya vers les Etats le Doyen de Munster avec un Memoire qui portoit que Borculo lui appartenant, comme ayant été du domaine de ses Predecesseurs, il les croioit assez genereux pour lui aider à le recouvrer, d'autant plus que c'étoient les armes des Provinces Unies, & principalement de Gueldres, qui l'avoient arraché au veritable possesseur pour le remettre au Comte de Limburg l'année 1616. M. d'Estrades Ambassadeur de France se joignit au Doyen, & pria les Etats au nom du Roy son Maître d'avoir égard à l'instance de l'Evêque qui étoit un de ses Alliez. Les Deputez de Gueldres repartirent au nom des Etats que cette affaire les regardoit particulièrement, que c'étoit à eux d'en connoître, & qu'ils satisferoient l'Evêque : L'année s'étant passée sans qu'on vit l'effet des promesses des Deputez de Gueldres, la suivante le Doyen revint à la Haye, s'adressa aux Etats & demanda des Commissaires qui examinassent l'affaire, & la jugeassent selon les loix de l'équité : la Gueldres intervenant opposa ses droits à cette requête, disant que

Borculo

Borculo étant un fief qui lui appartenoit, la Generalité n'avoit point de droit d'en juger.

En même temps le Duc de Lichtenstein redemandoit au Prince d'Oost-Frise les Terres d'Esens & Stedesdorp en Witmond qui lui étoient écheuës de par sa femme, mais dont il ne jouissoit point depuis quelque-temps, le Prince de Frise s'en étant emparé sur quelques prétensions dont la Cour de Spier l'avoit débouté. L'Evêque se croyant interessé dans cette affaire, obtint commission de l'Empereur pour faire rendre les Terres contestées suivant les prétensions du Duc; Pour cet effet l'Evêque fit un parti de chasse où le Prince d'Oost-Frise se trouvant, il lui parla de cette dette, & lui promit que s'il vouloit lui ceder Eyderland, il satisferoit Lichtenstein; Le Prince se défiant des ruses de l'Evêque lui repartit que s'il eût été seul interessé dans cette affaire, il lui eût cédé Eyderland, mais que les Etats Generaux s'en étant rendus Protecteurs, ou plutôt ne le tenant d'Eux que par engagement, il ne pouvoit s'en desfaïr sans leur consentement, sans celui des Etats de Frise & même de son Frere, qu'après les en avoir instruits, il lui rendroit réponse, & sur cela ils se separerent.

Six jours après, l'Evêque envoya Schuylenburg

lenburg fugitif de Groningue pour disposer le Prince à se défaire d'Eyderland aux conditions susdites, avec ordre de lui rapporter une réponse positive : les Magistrats de Groeningen ayant eu avis de la commission de Schuylenburg, le firent épier en chemin, & donnerent ordre au Commandant du Fort de Langeracker de l'arrêter, mais Schuylenburg pour éviter de tomber dans le piège, se déguisa, prit un autre chemin, & se sauva dans la charette d'un païsan qui le mit en lieu propre pour s'acquiter de sa commission. Il fit tout ce qu'il pût pour induire le Prince à ce que desiroit l'Evêque, mais il ne pût rien obtenir. Mais pour éluder les fâcheuses suites que cette affaire pouvoit avoir, le Prince promit à Lichtenstein de lui payer dans un temps prefix 135000 écus comptant & de continuer dans la suite à lui donner le revenu des Terres contestées, moyennant que l'Evêque fit accepter ces conditions à Lichtenstein. Sur le rapport de Schuylenburg, l'Evêque voyant que le premier terme du paiement étoit échu & que le Prince d'Oost-Frise ne payoit point, se saisit du fort d'Eyder, y mit une bonne garnison, & le pourveut de toutes sortes de munitions tant de guerre que de bouche. A voir l'ardeur que témoignoit l'Evêque dans cette affaire, il étoit aisé de juger qu'il n'agissoit

gissoit pas tant pour Lichtenstein, que pour lui-même. En effet ces deux Terres étoient fort à sa bien-seance, & il ne pouvoit pas trouver de plus belle occasion de les annexer à ses Domaines.

Aussi-tôt que ce bruit fut répandu, on en parla diversement, mais tous concluoient que l'Evêque étoit un peu aspre à ses intérêts, & que pour les faire réussir, il ne gardoit point de mesures. Peut-être y avoit-il quelque vray-semblance en cela, mais tant de gens se mêlent de juger de ce qu'ils ne connoissent point, qu'il se peut faire aussi que l'Evêque n'étoit point tel qu'on le dépeignoit, quoy qu'il en soit, les Etats s'en formaliserent & prirent le parti du Prince; pour cet effet, il leverent des troupes dont ils firent un Corps d'armée, qu'ils envoyerent pour faire déloger la garnison du Fott, en faveur du Prince de Frise. La raison sur quoy ils fondoient cette petite guerre, étoit, premierement qu'ils étoient Protecteurs du Prince. 2. Qu'il étoit dangereux de donner pied dans leurs frontieres à un Prince Etranger. 3. Que l'Evêque leur ayant déjà disputé Borculo, il ne cherchoit qu'à s'encrever peu à peu dans leurs Provinces pour les quereller plus commodément. 4. Et qu'enfin il étoit appuyé de la France, ce qui étoit le plus à craindre.

Cette

Cette armée composée de quatre à cinq mille hommes avoit pour Chef le Prince Guillaume de Nassau, qui étoit Lieutenant General de la Province de Frise. Avant que de marcher, on tenta si par la douceur, & sans effusion de sang on pourroit s'accorder; C'est pourquoy les Etats presserent l'Evêque & Lichtenstein d'envoyer des Deputez à Lewarden pour convenir avec les leurs des moyens de s'accommoder; Mais bien-loin d'y entendre, l'Evêque donna ordre au commandant du Fort d'Eyder de sommer tous les tresoriers, & receveurs de comparoître devant lui, afin d'y produire les rôles des contributions & revenus des dépendances dudit Fort; & que personne n'eût à les payer qu'aux gens établis de sa part ou de celle de Lichtenstein.

Cette resolution fit persister les Etats dans la leur, ils donnerent ordre à leurs troupes de se tenir prêtes pour marcher contre le Fort d'Eyder, mais avec tant de lenteur qu'ils eurent encore le temps d'écrire à l'Evêque, que si dans le 10. du mois de May prochain, sa garnison ne sortoit pas du Fort, ils useroient des forces qu'ils avoient sur pied pour l'y contraindre. A quoy l'Evêque répondit, Qu'il avoit toujours embrassé les occasions d'entretenir l'amitié des Etats, qu'il ne faisoit d'injustice à personne,

&

& beaucoup moins au Prince d'Oost-Frise qu'à nul autre, ayant attendu long-temps après l'écheance du premier terme: que si nonobstant les Etats le venoient attaquer, il songeroit à se défendre. Incontinent après l'armée des Etats s'approcha, & prenant possession des places qui dépendoient du Diocèse de Munster, ils mirent l'allarme au quartier; l'Evêque se voyant pressé, envoya à la Haye pour aviser avec les Etats des moyens de s'accommoder. Le Prince de Frise insistoit sur les premières conditions, & offroit de payer comptant à l'Evêque ou à Lichtenstein; après plusieurs contestations de part & d'autre l'offre fut acceptée, & le jour pris pour toucher l'argent. Ainsi le 25. de May, le Prince de Frise fit porter à Meppen 270000 écus pour le premier & le second terme, & 15000 pour l'intérêt, mais avec ordre de ne le delivrer qu'on ne fut convenu des termes de la quittance, & de la reddition du Fort cinq jours après ledit paiement. Cependant le Prince Guillaume qui tenoit le fort assiégé, & qui l'incommodoit beaucoup, eut ordre de cesser jusques-à-la fin du Traité, sans néanmoins lever le siege; le jour de l'accord étant échu, cinq ou six Cavaliers, escortez d'un Trompette du Prince de Tarente, General de la Cavalerie des Provinces Unies, se rendirent.

dirent à Stapelmoer, où les Deputez des Etats après avoir sçeu qui ils étoient les allerent trouver ; Le froid accueil qu'ils firent les uns aux autres fit d'abord juger du succez, chacun se disoit député de la part de ses Maitres, mais nul ne produisoit ses ordres dans la crainte de se commettre, si bien que le jour & la trêve se passerent sans rien avancer, c'est pourquoy les Etats voyant que l'entrevue de ces pretendus Deputez n'aboutissoit à rien, firent continuer les attaques avec tant de chaleur, qu'apparemment les ennemis ne pouvoient soutenir long-temps. Sur ces entrefaites arriverent d'autres Deputez de l'Evêque avec une quittance pour le Prince de Frise, & un pouvoir fort limité, joint que les clauses de l'accord étoient fort ambiguës, cela fit résoudre à presser plus vivement les assiegez, pour les obliger à se rendre, ce qui arriva quelques jours après.

Les Voisins de l'Evêque à qui il importoit de voir les forces de l'Evêque affoiblies, avoient quelque dépit que l'on eût composé avec sa garnison ; Hessen, Brunswick, Wurtemberg & quelques-autres eussent voulu qu'on l'eût taillée en piece, disant que l'Evêque ne meritoit pas qu'on leur fit un meilleur parti ; que son procedé étoit injuste, & que si de bonne heure on ne lui coupoit

coupoit pied, nul Prince de son voisinage n'étoit en sureté.

Cette guerre finie, ni les prétentions, ni la haine des Parties ne finirent pas; Sur tout l'Evêque se trouvoit grevé, & protestoit ouvertement de s'en vanger dans l'occasion: Ce n'étoient plus le Prince de Frise, les Comtes de Bentheim, de Stirom, de Flodorf à qui il en vouloit: les seuls Etats étoient dignes de sa colere, mais comme les forces lui manquoient pour une si haute entreprise, il cherchoit à s'unir avec de plus Puissans que lui, & qui eussent la même haine, en quoy le Ciel seconda ses voeux plutôt qu'il n'esperoit.

Le Roy d'Angleterre animé contre les Etats Generaux leur déclara la guerre, & pour cet effet mit en mer une puissante armée navale. Pour les fatiguer de tous côtez, il fit alliance avec quelques Princes qui les attaquaient par terre. Entre tous ceux dont il pût s'assurer, il n'en crut point de plus propre que nôtre Evêque; Il étoit voisin des Etats, il avoit sujet de les hair, & ne cherchoit que l'occasion d'en venir aux mains avec eux, ces considerations l'inciterent à l'engager dans cette guerre: quelques-uns disent que l'Evêque s'y offrit de luy-même, qu'il prévint le Roy d'Angleterre, & qu'il envoya ses Deputez avant que d'en être requis.

Jamais il n'y eut d'occasion plus favorable que celle-cy, il sembloit que le Ciel ne l'eût fait naître que pour lui donner jour à se vanger de ses Ennemis. Sitôt qu'il le vit appuyé de la protection, & des finances d'Angleterre, il fit de si grands préparatifs, & leva une armée si leste & si nombreuse, qu'il donna de la jalousie, non seulement à ses voisins, mais même à quelques autres, plus il tenoit son dessein caché, plus on en concevoit d'ombrage. Le pais de Frise & d'Oldenburg étoient les lieux où l'on apprehendoit le plus, & comme on n'entendoit parler que de bombes, que de grenades, de canons, de feux d'artifice, & d'autres munitions de guerre, chacun s'effrayoit par avance, & quelques-uns même fuioient.

Les Etats Generaux au bruit de ces préparatifs leverent une armée de quelque 7. ou 8000 hommes qu'ils destinerent à s'opposer aux efforts de l'Evêque en cas qu'il les vint attaquer; Et pour remplir leurs places frontieres de fortes garnisons, ils demanderent du secours au Duc de Lunebourg qui leur en envoya. Avec tout cela les Etats ne se croyoient point assez forts pour resister en même temps & par mer & par terre avec quelque sorte de succes; dans cette apprehension, ils firent sçavoir au Roy de

France l'armement de l'Evêque, & le prièrent en même temps d'envoyer sur ses terres un Camp volant pour le traverser dans ses levées, & qui fit diversion quand il se seroit déclaré. Le Roy leur remontra qu'en prevenant l'Evêque, ils couroient risque d'irriter les Princes voisins, & de s'attirer sur les bras les armes de l'Empire; que le meilleur étoit de voir à qui il en vouloit, & de le laisser commencer. Qu'en l'état où ils étoient, ils avoient plus besoin d'amis, que d'ennemis; que leur Provinces étant enviées de tout le monde, & attaquées de plusieurs endroits à la fois, il leur devoit suffire de se tenir sur la défensive, & que l'Evêque n'étoit pas un Ennemi si redoutable qu'il ne pût être aisément repoussé. Ce conseil parut salutaire, & les Etats y défererent quoy que depuis on en ait jugé autrement.

L'Evêque quelque temps après écrivit aux Etats par un Trompette, qu'après l'affront qu'ils lui avoient fait, ils ne pouvoient douter qu'il n'en eût du ressentiment, qu'ils lui avoient fait une guerre extrêmement injuste, & causé de très grandes pertes dont il vouloit réparation: que s'ils aimoient la paix autant que lui, ils le satisferoient d'eux-mêmes, sans l'obliger d'user de force pour les y contrain-

dre,

dre, que Dieu qui lui avoit donné de quoy  
se vanger d'eux, étoit témoin de la justice  
de sa cause, qu'il ne lui avoit suscité un  
si puissant secours que pour condamner  
leur injustice que tout le monde condam-  
noit ; Qu'ils avoient ravagé ses terres  
& pillé son pais sans les avoir choquez,  
ni rien fait qui les pût induire à usurper  
ses biens, à ruiner les Nobles, à dépouil-  
ler, & à mal-traiter les paisans jusques-à  
les faire rôtir par une cruauté barbare &  
inouïe ; Que leur rage avoit été telle  
qu'ils n'avoient épargné ni les Eglises ni  
les hôpitaux ; Que ce qu'ils y avoient  
trouvé de plus saint & de plus sacré, ils  
l'avoient profané, déchiré, & foulé aux  
pieds ; Qu'ils avoient brisé les images, &  
le Crucifix même que les Turcs auroient  
reveré ; qu'ils avoient fait mille insultes  
à la sainte Hostie, blasphémé contre  
Dieu, & vomé mille imprecations contre  
les Catholiques ; & tout cela pour avoir  
épousé une mauvaise cause, & pris le par-  
ti du Prince de Frise, à qui le Fort d'Ey-  
der n'avoit jamais été de droit, & qu'ainsi  
ils étoient injustes de le lui avoir enlevé  
pour se l'approprier sous prétexte de pro-  
teger un Prince usurpateur ; qu'il avoit  
différé jusques-alors à le redemander, la  
plupart de ses forces étant occupées con-

,, tre le Turcs pour le service de l'Empe-  
 ,, reur , mais que depuis Dieu ayant pris sa  
 ,, cause en main , & suscité des Monarques  
 ,, pour Protecteurs qui lui offroient & leurs  
 ,, forces & leurs finances pour se faire ren-  
 ,, dre raison , il étoit resolu de la leur de-  
 ,, mander , premierement pour le Fort  
 ,, d'Eyder , & ensuite pour Borculo qu'ils  
 ,, lui detenoient depuis si long temps , fon-  
 ,, dez sur je ne sçais quels droits qui ne pa-  
 ,, roissoient point , & qui ne servoient que  
 ,, de pretexte à leur mauvaise foy ; que c'é-  
 ,, toit les principaux chefs dont il avoit à se  
 ,, plaindre d'eux , & sur quoy ils eussent à le  
 ,, satisfaire , avec promesse de ne le plus in-  
 ,, quieter ; faute de quoy il alloit mettre  
 ,, son armée en campagne , dans l'esperan-  
 ,, ce que le Ciel qui aime les justes feroit de  
 ,, son côté.

Les Etats répondirent , Qu'ils n'avoient  
 ,, point poussé leurs armes sur ses Terres ,  
 ,, ni dans un pais qui lui appartint pour le  
 ,, ravager , qu'ils n'avoient fait que ce qu'ils  
 ,, devoient à un de leurs Alliez en lui aidant  
 ,, à repousser ses troupes qui s'étoient em-  
 ,, parées du Fort : qu'avant que de rien en-  
 ,, treprendre , ils l'avoient averti que s'il ne  
 ,, le rendoit , ils aideroient à le reprendre ,  
 ,, qu'ils avoient fait des manifestes qui justi-  
 ,, fioient leur entreprise , étant obligez de  
 ,, tout

„ tout temps à protéger la Frise par alliance  
„ & par interest, joint que le Prince, n'étoit  
„ qu'usufruitier du Fort dont il étoit que-  
„ stion, leurs pretensions étant fondées  
„ sur des sommes immenses qu'ils avoient  
„ déboursées pour avoir droit d'en disposer,  
„ que l'on s'étoit mis en devoir de satisfai-  
„ re aux conditions desquelles on étoit  
„ convenu, qu'il n'avoit pas voulu s'y tenir,  
„ c'est pourquoy ils n'avoient rien fait qu'on  
„ leur pût reprocher; Que si leurs soldats  
„ avoient avancé sur ses Terres, ce n'étoit  
„ pas pour les piller, mais pour passer con-  
„ tre la garnison du Fort, ayant défendu ex-  
„ pressément à leurs soldats de voler, de pil-  
„ ler, & d'exercer dans leur passage aucun  
„ acte d'hostilité, ce qui n'étoit que trop  
„ averé par le supplice d'un cavalier qui a-  
„ voit transgressé ces ordres; que pour les  
„ cruautés, les blasphemes, les profana-  
„ tions, les sacrileges, & choses semblables  
„ dont il parloit, il étoit le seul qui s'en plai-  
„ gnit, & qu'ils ne doutoient pas que ce ne  
„ fût un beau pretexte pour colorer ses in-  
„ tentions sinistres, y ayant déjà près de  
„ deux ans qu'ils s'étoient rendus maîtres  
„ du Fort sans qu'il leur eût parlé de repa-  
„ ration, de pillage, ni d'aucune satisfa-  
„ ction, qu'Eux au contraire étoient bien  
„ mieux fondez à lui redemander le dé-  
„ domm-

„ dommagement des frais qu'ils avoient  
 „ faits pour repeter ce qui leur étoit dû.  
 „ Que pour Borculo, ils s'étonnoient qu'il  
 „ en parlât comme d'un bien qu'on lui re-  
 „ tenoit, puisque cette affaire étoit encore  
 „ entre les mains d'arbitres du consente-  
 „ ment des Parties, & qu'on s'en remettoit  
 „ au jugement qu'ils en feroient, ainsi que  
 „ de la somme de 15000 écus qu'il devoit  
 „ au Comte de Stirom. Que bien-loin  
 „ qu'il se fût rien fait contre la Religion,  
 „ ils avoient pourvû avec soin à cet incon-  
 „ venient, & défendu rigoureusement aux  
 „ soldats d'entrer dans les Eglises, ni de pro-  
 „ faner les autels; qu'ils étoient prests à vi-  
 „ vre avec lui en bonne intelligence, mais  
 „ que s'ils étoient attaquez, ils se serviroient  
 „ des moyens que Dieu leur donnoit pour  
 „ se défendre. L'humeur bouillante de  
 „ l'Evêque ne lui permit pas d'attendre le re-  
 „ tour de son Trompette, pour se jeter sur les  
 „ Provinces Unies. Lors que l'on y pensoit  
 „ le moins, l'Overysfel fut inondé de son  
 „ armée, & l'on apprit plutôt la prise d'En-  
 „ schede, d'Oldenzeel, d'Ootmerfum, d'Al-  
 „ melo, & de Diepenheim, qu'on ne sçeut  
 „ qu'il étoit en marche. La garnison de Bor-  
 „ culo en fut tellement allarmée, qu'elle prit  
 „ la fuite de bonne heure: il n'y eut que cent  
 „ hommes sous la conduite d'un Enseigne  
 „ nom-

nommé Eck, qui eurent le courage de tenir ferme dans le Château. Ces Braves se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils écartèrent les ennemis, & les obligèrent à lâcher pied, ce qui leur eût sans doute réussi, si la honte de succomber sous ce petit nombre de braves en la présence de leur Prince ne les eût fait retourner au combat avec tant de furie que le Château leur fut rendu sous d'honorables conditions; après quoy il leur fut aisé de se rendre maîtres de Lo-chum, des Châteaux de Wildenberg, de Keppel, de Dorts, de Deutecom, & de toutes les Places qui étoient le long de l'Yffel.

Cette invasion donna du chagrin aux Etats, d'autant plus qu'ils avoient assez de peine à résister aux forces d'Angleterre, vû le peu de monde qui leur restoit, tant pour remplir leur armée navale, que leurs frontières & leurs forteresses. Outre les nouvelles levées qu'ils se mirent à faire, ils demandèrent six mille hommes aux Ducs de Lunebourg, mais ils ne les purent obtenir, que S. A. E. de Brandebourg n'y consentît, & ce, aux conditions suivantes, sçavoir que les Etats en recevant les 6000 hommes, lui cederoient Orsoy avec toutes ses dépendances; qu'après la paix avec l'Evêque on lui remettroit pareillement le château de

Gennip, & Emmerik ou Wesel : que les garnisons que les Etats entretenoient dans la Regence de Cleves, ne feroient aucun acte d'hostilité sur les Terres de Munster, L'Evêque ayant promis que ses troupes auroient le même égard pour le pais de Cleves. Au même temps que ces 6000 hommes marchoit contre les Munsteriens, on en receut six mille autres tant cavalerie, qu'infanterie de la part du Roy de France qu'on posta le long de l'Yffel. Ceux-cy étoient fournis de bas & de souliers, & de bled même qu'on leur envoyoit de Hollande, celui du pais qui n'est que du segle n'étant pas à leur goût : mais quelque bien qu'on leur pût faire, leur mauvaise conduite obligea quantité de paisans à abandonner leurs maisons : ils n'étoient gueres moins à craindre que les ennemis mêmes, & soit qu'ils ne voulussent pas, ou qu'ils ne le pussent en effet, ils ne firent pas grand service : aussi est-il bien rare que l'on en tire des troupes auxiliaires qui ne sont données pour la plupart que pour la montre, avec ordre secret aux Chefs de se ménager dans les rencontres. D'autre côté les soldats de l'Evêque ne recevant ni paye, ni prêts étoient contrains de vivre de rapines : par tout où ils avoient passé, on ne trouvoit que des mazures, des deserts,

&

& des marques sensibles d'une desolation extrême.

L'Empereur qui en fut touché écrivit aux Etats, & leur offrit sa médiation pour pacifier leur différent. Les Etats répondirent que pour préliminaire du Traité dont il leur parloit, il falloit que l'Evêque quittât les Places qu'il avoit usurpées, & qu'ensuite ils aviseroyent aux moyens de s'accommoder, ce qui ne pouvoit être qu'en les remboursant des grands frais, & des dommages excessifs que cette guerre leur causoit. Ils écrivirent la même chose aux Etats de Munster, les avertirent des cruautés barbares & inhumaines que les soldats de leur Evêque faisoient à leurs sujets, leur remontrèrent qu'ils étoient obligez de l'exhorter à y mettre ordre, à reparer leurs pertes, à leur rendre leurs Places, & enfin à cesser de leur faire une guerre injuste, & que s'ils y manquoient, ils ne manqueroient pas dans les rencontres d'user contre eux entant que ses sujets du droit que leur donnoient les armes contre leurs ennemis.

Cependant les gens de l'Evêque étant entrez dans la Province de Groningue, & ayant trouvé les moyens de passer les marais, emportèrent d'emblée un lieu nommé

mé le Cloître d'Appel, ce qui donna l'épouvante aux voisins : mais peu à peu ils se rassurerent, & ayant fait un Corps composé de douze cens hommes, dont le tiers étoit de Cavalerie, ils allerent attaquer entre Sellingen & Lipzinhuyse seize cens Munsteriens, dont ils firent mille prisonniers & battirent le reste qu'ils obligerent à quitter le Cloître d'Appel, action d'autant plus remarquable, qu'il n'en coûta que treize hommes aux Hollandois.

L'Evêque quelque temps après détacha encore cinq mille hommes qui passerent par Drenth pour aller surprendre Groningue, mais leur marche étant découverte, on leur disputa le passage proche de Punter-Brugg<sup>3</sup> qu'ils quitterent sans s'opiniâtrer, puis feignant de s'en retourner, ils passerent près de Zuydlaren, où ne trouvant rien qui les arrêtât, ils donnerent jusqu'à Winschote & à Heyligerlée. Comme ils suivoient leur route, & qu'ils ne doutoient plus que leur dessein ne réussît, ils furent avertis que le Prince Maurice les venoit investir avec un Corps considerable, & qu'il avoit déjà passé à Scheente & à Miende, d'où jusqu'à eux le trajet n'étoit pas bien long: qu'il étoit temps de s'aviser, ou plutôt de prendre la fuite, les forces n'étant pas égales; avis qui vint si à propos, qu'ils trouverent moyen  
de

de s'enfuir avant que ce Prince les pût atteindre.

Le gros de l'Armée de l'Evêque se tenoit toujours sur l'Yffel : & l'Evêque en personne à Deutecom au pais de Twent, où il obligeoit les Paisans de le reconnoître pour leur Prince, prenant les deux tiers de leurs bleds, & de tout le reste à proportion. Ce procedé étoit si surprenant, & les manieres de l'Evêque si extraordinaires que peu de Princes les approuvoient : sur tout le Roy de France en étoit si fort indigné qu'il lui fit dire par son Ambassadeur, Qu'il  
» étoit homme de mauvaise foy ayant man-  
» qué à la parole qu'il lui avoit donnée, de  
» n'attaquer point la Hollande qu'après l'en  
» avoir averti, qu'il ne meritoit pas que  
» les Princes le considerassent, puis qu'il  
» n'avoit de respect pour personne, & qu'il  
» sçavoit si peu connoître le merite de ceux  
» à qui il donnoit sa parole.

L'indignation du Roy fit impression sur son esprit, & l'obligea de se precautionner en cas que le Roy continuât d'envoyer du renfort contre lui; il écrivit à la Diète generale, & supplia, Qu'on lui envoyât du  
» secours, qu'il avoit sur les bras les Hol-  
» landois, & un puissant Monarque à crain-  
» dre, qu'il étoit de leur interest de soutenir  
» un Prin de l'Empire, & d'époufer ses  
démélez

„démélez, lors qu'ils étoient aussi justes  
 „qu'étoit le sien. A quoy l'on répondit,  
 „Que n'ayant consulté personne avant que  
 „de se mettre dans l'embaras où il étoit,  
 „nul n'étoit obligé de lui aider à en sortir,  
 „qu'avant que de s'y engager, il devoit en  
 „prévoir les suites, & ne rien entrepren-  
 „dre qui pût réussir à sa honte; Qu'au re-  
 „ste cette guerre étoit injuste & sans rai-  
 „son, puisque les Hollandois ne lui avoient  
 „fait aucun tort: & que l'Empire enfin  
 „n'étoit nullement disposé à se mêler d'af-  
 „faires de cette nature.

Comme les armes de l'Evêque avançoient insensiblement sur les terres de ses ennemis, beaucoup des sujets des Etats, sur tout les Catholiques se retiroient sous son obeissance, la plupart à dessein de s'enrichir des confiscations & des dépouilles de leurs compatriotes, & quelques-uns, mais peu par un zele de religion, afin d'étendre le Papisme, & renverser pour parler à leur mode, l'herésie & les herétiques. Ce qui obligea les Etats d'ordonner par Edict à tous & chacun de leurs sujets; de retourner dans quinze jours sous la Domination de leurs Souverains legitimes, sous peine de la vie, ou de bannissement perpetuel.

L'Evêque ayant été chassé de la Province de Groningue, s'alla jeter sur des villages sans

défense

défense qu'il ruina de fond-en-comble : Et ses troupes manquant de vivres dans Heyli-gerlée & dans Winschoten , se répandirent dans le pais de Westwoldinge , ce qui donna jour aux Etats pour reprendre Lochum. Les forces de Lunebourg s'approchant , & l'armée d'Hollande grossissant , & se renforçant tous les jours , les Etats de Munster commencerent à apprehender. Voyant qu'ils couroient risque de voir bien-tôt tout leur pais couvert d'ennemis , ils conseillèrent à leur Prince de se désister d'une guerre dont le succez ne pouvoit être avantageux : leurs forces disoient-ils étoient trop inferieures à celles de leurs ennemis , non seulement pour les attaquer , mais même pour s'en défendre , & qu'enfin le plus seur étoit de les inviter à la paix. Ces humbles remontrances eussent fait impression sur un Prince moins belliqueux , mais l'Evêque n'étoit pas homme à se rendre si aisément.

» Votre conseil, repliqua-t-il à ses sujets, part  
» d'un excez de lâcheté , vous êtes si timi-  
» des que vous avez peur de votre ombre :  
» mais si c'est votre humeur sçachez que ce  
» n'est pas la mienne : je ne suis point enco-  
» re en l'état où vous me croyez , & quoy  
» qu'il en arrive , je ne veux point de paix  
» qui soit à mon desavantage. Vous crai-  
» guez dites vous l'approche de nos Enne-  
» mis,

„ mis, si vous avez du cœur, vous pouvez  
 „ l'empêcher : si vous n'en avez pas, vous  
 „ êtes indignes de vivre cependant en re-  
 „ vanche du conseil que vous me donnez :  
 „ je vous en donne un autre qui n'est pas des  
 „ moins salutaires, si vous n'avez pas le  
 „ courage de voir les ennemis, soyez les pre-  
 „ miers à piller vôtre propre pais, n'y laissez  
 „ rien qui soit propre à leur subsistence, &  
 „ vous verrez que s'ils y viennent, ils s'en  
 „ retireront bien vite. Après cette répon-  
 „ se, il n'y eut plus personne qui osât lui par-  
 „ ler de paix ; chacun se tenoit sur ses gaides,  
 „ & prests à fuir lors qu'ils s'y verroient obli-  
 „ gez.

Cependant l'armée des Etats étoit toute  
 prête à marcher : Ils destinoient 17000  
 hommes contre les Munsteriens, & pour  
 inonder la Westphalie, mais les grands  
 froids qui survinrent en ce temps-là retarda  
 leur dessein, & leur fit mettre toutes ces  
 troupes en garnison. Quelque rude que fût  
 la saison, l'Evêque fit quelque entreprise  
 qui ne lui reussit pas mal. Ayant eu avis  
 que les Etats envoyoient 1200 hommes  
 pour se poster dans Twickelen, il marcha  
 contre eux en personne, & les défit entre  
 Delde & Enschede, en sorte qu'il n'y en  
 eut pas 100 qui échapassent la mort ou la  
 prison : c'étoit l'opinion des Munsteriens,  
 mais

mais non des Hollandois qui soutenoient que la perte n'étoit pas si grande : quoy qu'il en soit, ce fut sur la fin de l'année 1665. que ce petit choc arriva.

L'année suivante l'Electeur de Brandebourg voulut être de la partie, ou du moins attirer les Interessez à la paix ; les Etats Generaux y avoient assez de penchant, l'Evêque même considerant que les armes étoient journalieres, & que la chance pouvoit tourner, ne s'en éloignoit pas : ses troupes avoient été contraintes de quitter le pais de Groningue, celles des Etats étoient fraîches, & n'attendoient que le beau temps pour se mettre en campagne : ces raisons l'obligerent à consentir à une bonne paix, & même à faire des avances pour y parvenir.

Cependant on ne perdoit point l'occasion de se nuire, des deux côtez on voyoit la même chaleur : il n'y avoit que les François qui parussent de glace, leur secours jusques-là avoit été fort inutile, & quoy-que l'on pût faire pour les induire à se trouver dans les rencontres, ils n'étoient jamais prêts : ils alleguoient que l'intention du Roy étoit qu'ils n'obeissent qu'à leurs Chefs, qu'ils n'en reconnoissoient point d'autres; & qu'en un mot ils n'étoient pas là pour se battre. Les Rois & les offices de S. A. E. furent si puissans

sans & si heureux, qu'au mois d'Avril de la même année, la paix fut conclüe & signée à Cleves aux conditions suivantes.

1. Qu'il y auroit une paix generale & perpetuelle entre le T.É. & T.I.S. le Prince de Munster, & les T.H. & T.P. Seigneurs les Etats Generaux des Provinces Unies des Pais-bas, lesquels procure-roient, & avanceroient le bien & la prosperité l'un de l'autre comme bons Voisins, par tout support, aide, conseil, & assistances reelles, en toutes occasions & en tout temps. 2. Que tous actes d'hostilité cesseroient tant de part que d'autre, & qu'on publieroit amnistie pour tout ce qui s'étoit passé pendant la guerre, sans nean-moins y comprendre les traîtres qui seroi-ent traitez & punis suivant que le crime le requerroit. 3. Qu'incontinent après la pu-blication de la paix, le Seigneur Evêque rendroit aux Seigneurs Etats Generaux toutes les Villes, Forts, & en general toutes les Places qu'il auroit prises pendant cette derniere guerre, sans les endommager, ni permettre qu'on les endommageât, ou qu'on emportât aucune chose appartenant aux habitans. 4. Que le Seigneur Evêque retireroit ses troupes de dessus les Terres des Seigneurs Etats, sans y causer aucun dommage. 5. Que les Seigneurs Etats fe-  
roient

roient sortir reciproquement toutes leurs troupes de dessus les Terres, Seigneuries, dépendances & appartenances du Seigneur Evêque. 6. Que tous prisonniers de guerre seroient délivrez de part & d'autre sans distinction ou reserve, & cesseroient toutes contributions après le dernier jour d'Avril. 7. Qu'après l'échange de la ratification, le Seigneur Evêque s'obligeoit de licentier ses troupes, & de ne reserver de monde que ce qu'il en falloit pour ses garnisons ordinaires: ce que Messieurs les Mediateurs, & le Seigneur Evêque même jugeoit se pouvoir faire avec trois mille hommes seulement. De plus, que le Seigneur Evêque ne leveroit aucunes troupes que pour les besoins de l'Empire, ou pour d'autres alliances non contraires à cette paix. 8. Que le Seigneur Evêque renonceroit à toutes alliances contraires à la presente paix, ne s'allieroit plus à l'avenir avec aucun Prince au prejudice des Seigneurs Etats, & ne feroit plus la guerre à leur Republique. Que les Seigneurs Etats s'obligeoient reciproquement de ne plus attaquer le Seigneur Evêque ni ses Etats avec tous leurs domaines, appartenances & dépendances. 10. Qu'il n'y auroit que ceux desquels les noms se trouveroient dans l'original qui eussent part à cette alliance. 11. Que pour ce qui tou-

choit

choit la Seigneurie de Borculo, elle demeureroit à ceux qui en jouissoient avant la guerre, sans que ledit Seigneur Evêque y eût aucun droit, à quoy il renonceroit, tant de son Chef, que du consentement du Chapitre de Munster, sauf neanmoins les droits & les interets de l'Empire, dont les Seigneurs Etats s'obligeoient de convenir amiablement avec Sa Majesté Imperiale. 12. Que toutes pretensions seroient nulles de part & d'autre du consentement du Chapitre. 13. Que le Seigneur Evêque, ni ses Successeurs, ni ses sujets ne se mêleroient plus de ce qui concernoit les Seigneurs Etats, soit pour donner lettres de reprefailles, ou droit de saisie sur quoy que ce soit : & qu'en cas qu'il survint quelque different entre le Seigneur Evêque & les Seigneurs Etats Generaux, on l'appaiseroit à l'amiable, & que ceux des particuliers seroient decidez par les loix ; & qu'enfin le Seigneur Evêque éviteroit de bonne foy tant qu'il lui seroit possible le dommage des Seigneurs Etats, & ne leur feroit jamais la guerre. 14. Que le present Traité seroit approuvé & ratifié de part & d'autre dans le terme de quinze jours, après quoy le Seigneur Evêque licentieroit ses troupes suivant ce qui estoit contenu dans le 7. article.

Dés le 20. Avril on commença du côté  
de

de l'Evêque à publier les articles de cette paix, y ajoutant que toutes les clauses y mentionnées sortiroient leur effet, & seroient gardées inviolablement; belles paroles, mais sans effet comme nous verrons dans la suite.

L'humour de l'Evêque étoit telle qu'il ne pouvoit vivre en repos: s'il n'étoit occupé contre des Puissances éloignées, il l'étoit contre ses voisins; Avant la guerre contre les Etats, il avoit inquieté George Guillaume Duc de Bronswick touchant la Charge de Herbstad & quelques autres, & n'avoit pas eu plus d'égard pour Ernest Auguste Evêque d'Osnabrug touchant la ville de Hoxter; ses prétentions qui étoient grandes contre ces deux Princes étant assoupies pendant la guerre se fussent réveillées sans doute après la paix, si elles n'eussent été comprises dans les articles du Traité, en sorte que l'Evêque ne pouvoit plus y revenir; mais étant borné de ce côté là, & ne sçachant à qui s'en prendre, il chicana encore les Etats lors qu'il fallut retirer ses troupes de leurs Places. Il prétendoit qu'on ne l'avoit pas satisfait sur ce qui concernoit les prisonniers, & les contributions, qu'il n'étoit point porté par aucun des articles qu'il dût céder les Places qu'il occupoit dans le Comté de la Frise Orientale: & qu'enfin  
il

il avoit souffert de grands dommages auxquels on n'avoit point pourvû. Pour tâcher de le satisfaire , on consentit à une nouvelle assemblée qui se tint à Nordhorn dans le Comté de Benthem , où l'on fit des articles exprés qui terminoient ces différens. Pour la reddition de Borculo , il promit tout ce qu'on voulut pendant la dernière Assemblée , mais après , il dit qu'il avoit tant de raisons pour le garder qu'il auroit peine à s'y résoudre. Le temps de le rendre étant échu , & se voyant sommé de le faire , il éleva les yeux au Ciel , & le prit à témoin que Borculo lui appartenoit , mais qu'il auroit soin de le rendre.

Lors qu'on eut mis la dernière main à la paix , les Etats faisant reflexion sur la mauvaise foy des troupes Espagnoles , qui se disoient de Westphalie pour autoriser les ravages qu'ils commettoient sur les frontières des Etats , s'en plainquirent au Roy d'Espagne par Renswoude leur Ambassadeur qui étoit alors à Madrid. Ces plaintes portoient , qu'aussi-tôt que les Espagnols sceurent que l'Évêque de Munster leur alloit déclarer la guerre , ils avoient levé des soldats à Louvain , à Bruge , à Anvers , à Gand , à Alost , à Santvliet , à Lier , à Geel & autres lieux pour le service de l'Évêque , & contre les Etats. Que quantité  
d'Officiers

d'Officiers Espagnols ayant pris parti dans ses troupes avoient été les plus cruels, & les plus emportez contre les Hollandois auxquels ils avoient fait souffrir tout ce qu'une rage barbare leur pouvoit inspirer. Qu'ils avoient massacré dans leurs maisons les personnes les plus qualifiées. Qu'ils s'étoient saisis des plus riches, dont ils avoient mis les biens au pillage, après leur avoir fait payer des rançons prodigieuses. Qu'après avoir volé, pillé, & saccagé sous les auspices des Munsteriens, ils se retiroient dans les Places dépendantes de l'Espagne, où ils vendoient publiquement, & impunément, ce qu'ils avoient pris & volé aux sujets des Etats. Que rien n'égaloit les cruantez, les maux & les ravages qu'ils avoient exercez sur les frontieres de Gueldres, dans le territoire de Bois-le-duc, dans la Baronie de Breda & delà la Meuse. Un certain Gaspar Baselier demeurant proche de Breda ayant eu sa maison pillée, & quelques-uns de ses domestiques tuez, poursuivit les voleurs jusques dans la ville d'Anvers, où les ayant fait prendre, & trouvez saisis de ses biens, n'en pût néanmoins avoir raison, tant ces sortes de gens étoient appuyez des Puissances. Un Gentilhomme en reputation d'être riche fut massacré dans sa maison, on la pillà, & le butin fut porté à  
Anvers,

Anvers, & exposé sur le marché, où il fut vendu avec railleries.

Outre les plaintes qu'on en fit à Madrid, l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à la Haye en écrivit encore à son Maître, & promit de sa part de satisfaire les Etats. Mais bien-loin de voir les effets de ces belles promesses, le mal augmentoit tous les jours; On n'entendoit parler que de troupes, que de recrues qui avoient leurs quartiers sur les terres du Roy d'Espagne, avec pouvoir de faire payer des rançons & des contributions aux sujets des Etats, pour les affoiblir & détruire autant que l'on pourroit. Il sortit au même dessein un Parti de Bruxelles qui occupa le long du Canal qui va à Willebroek, pour faire reussir la conspiration qu'ils brassoient contre quelques villes des plus importantes des Provinces Unies, sçavoir Breda, Klundert, Willemstad, Lillo, les Châteaux de Valkenbourg & Dalheim, mais qui fut découverte lors-qu'ils étoient sur le point de l'exécuter: On sçavoit même que Castel-Rodrigo appuyoit toutes ces menées, & que les menaces qu'il faisoit contre les Mal-faiteurs, n'étoient que des menaces vaines dont on ne voyoit point d'effet. Cependant on se contentoit de lui faire connoître qu'il avoit mauvaise intention pour les  
Etats

Etats des Provinces Unies, qu'on étoit informé des ordres qu'il donnoit contre eux, & qu'ils ne le tenoient que comme un Ennemi d'autant plus dangereux qu'il frappoit sans se déclarer. On sçavoit que ces troupes destinées au pillage n'étoient pas plutôt ramassées sur les Terres d'Espagne, qu'on les en retiroit de peur d'incommoder le pais, & qu'on les transportoit sur celles des Provinces Unies, où les barbares n'auroient pas fait plus de cruautéz qu'ils en faisoient. On sçavoit dis-je de la bouche des prisonniers qu'on fit à Oudenbosch, que les Espagnols avoient dessein de faire un Corps de 8. à 10000. hommes, auxquels se devoient joindre 4. ou 5000. Anglois, qu'on avoit débarquez à Ostende & à Nieuport pour venir fondre inopinément sur les Terres des Etats.

On coupoit pied à la plupart de ces pratiques, mais il s'en faisoit tant qu'il étoit impossible d'empêcher que quelques-unes ne réussissent. Six ou sept cens hommes commandez par le General Cop donnerent jusques-à Breda par l'entremise des Papistes, où après avoir ravagé tout ce qu'ils rencontrèrent, excepté les terres de ceux qui étoient de leur communion, ils se saisirent d'Oudenbosch & de Santerbuyten: d'où le Prince de Tarente les chassa, les tail-

la

la presque tous en piece, & fit les autres prisonniers. Leur butin fut trouvé dans la maison d'un prêtre, & rendu aux propriétaires. Quelque diligence qu'on fit pour s'opposer à la rage des Espagnols, à peine étoit-on hors d'un mal qu'on r'entroit dans un autre: Il ne se trouva point de troupes proche d'Anvers, de Bruxelles, ni dans le Brabant qui ne voulussent être de la partie; Le Comte de Van-der-Nat sortit au même temps des environs d'Anvers avec les Troupes qu'il commandoit, & se jeta dans le Château de Wou des dépendances de Bergen-op-zoom d'où il fut chassé peu après.

Ces invasions si frequemment réitérées augmentoient les plaintes des Etats, d'autant plus justement que les Espagnols ne passioient point pour Ennemis, & qu'ils n'avoient nulle raison d'en user de la sorte. Pour en avoir satisfaction on écrit de nouveau à Madrid, on parle à Castel-Rodrigo, & à l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à la Haye: on veut sçavoir la raison de leur procédé, & pourquoy ils donnent passage aux Anglois pour venir troubler les Provinces Unies? De tous côtez on répond unanimement qu'on n'a rien sceu de ces desordres, que le Roy d'Espagne & son Gouverneur es Pais-bas étoient prêts de prouver qu'ils n'avoient pour le bien & pour le salut des Etats

que

que de sinceres intentions : que bien qu'ils sceussent que leurs frontieres étoient tres-mal pourvûës, ils n'avoient pourtant point souffert que l'on y fit des courses, ni laissé passer les Anglois, ni aucun autre à ce dessein. Les Etats repliquoient qu'il étoit impossible que telles irruptions se fissent à leur insceu, que les soldats ne marchoient point sans l'ordre de leur General, joint qu'on sçavoit que tout le mal venoit de ceux qui s'étoient détachés des environs d'Anvers & de Bruxelles. Qu'on en avoit souffert jusques-alors pour voir quel étoit leur dessein, mais que puis qu'on ne les payoit que de froides raisons, ils se serviroient de leurs forces qui étoient assez grandes, non seulement pour les repousser, mais même pour aller jusques chez eux pour se revancher de leurs pertes par droit de represailles.

Quelle resolution qu'on fit dans l'assemblée des Etats Generaux de repousser la force par la force, on avoit peine à s'y résoudre. De peur de s'embarquer trop légèrement dans la guerre, on différa encore quelque temps à poursuivre les ennemis, avec ordre néanmoins de renforcer les garnisons, & de tenir de bonnes troupes sur les frontieres pour empêcher les incursions.

Cependant tout étoit rempli des cruautés des Espagnols : on apprit que dans Ouden-

denbosch outre leurs vols & leurs pilleries ordinaires, ils avoient profané les Temples, brûlé la Sainte Bible, & pollué le reste par des actions que la pudeur défend de dire. Et afin qu'on ne doutât point à qui ils en vouloient, tout l'orage tomboit sur ceux de la Religion reformée, au grand contentement des Papistes qui rioient de leur infortune.

Dans le Brabant les Ecclesiastiques se vantoient que l'on verroit bien-tôt la ruine & la destruction de tous les Reformez, qu'il étoit temps qu'ils cedassent à la force, & que le Ciel ne les avoit que trop soufferts. A Cologne, on faisoit des festins publics, où en bevant à la santé de l'Evêque, des Prêtres & des Moines, on celebroit les vêpres Siciliennes, & la S. Barthelemi de France. L'entiere destruction de la Religion reformée occupoit les esprits; On trouvoit tous les jours des Propheties & de nouveaux Pasquins contre elle: On disoit que l'Evêque étoit un Ange, que Dieu envoyoit pour la perdre, & qu'on étoit au temps de la destruction de la bête dont l'Apocalypse parloit, que les preparatifs de l'Ange destructeur (c'est-à-dire de l'Evêque) étoient d'un bon augure, & pronostiquoient sa ruine. Que le secours que le Roy de France envoyoit aux Provinces Unies ne témoignant que trop  
que

que ce Prince étoit parmi eux ce que l'y-  
vroye est dans le bled, il le falloit cribler,  
& le jeter hors de l'aire de Sa Sainteté. Je  
n'aurois jamais fait, si je voulois reciter tou-  
tes les fadaïses qu'on débitoit sur ce sujet ;  
mais aussi pour ne rien ômettre de ce qui  
peut servir d'éclaircissement à l'histoire,  
voicy les Propheties dont on faisoit le plus  
de bruit.

*Ve anno cui tria 6.* L'Année designée par  
trois 6. doit être triplement fatale.

*Obruatur Rex, dispergetur Grex, & evertetur  
Lex.* A un Roy, à un Troupeau, & à  
une Loy.

*Dic mihi fatalis Regem quem denotat Annus ?*

*A quel Prince, à quel Roy cette fatale Année*

*Marque-t-elle la Destinée ?*

*Hunc cuius Nomen tria Sex involvit, & U-  
num.* 1666.

*C'est sans doute à Celui dont le Nom est préfix*

*Par un Pilier, & trois six.* 1666.

*LVDovicVM scilicet Almun. M.DC.LXVI.*

*Après tant de faits inouis*

*Ce ne peut être qu'à LOUIS.*

*Quis dispergetur Grex ?*

*Quel est le Troupeau malheureux*

*Qui doit tomber ? Celui des (\*) Gueux.*

D 2

*Quis*

(\*) Ceux qui s'opposèrent à l'Inquisition en  
Flandres durant les cruautés qu'y exercèrent le  
Duc d'Albe, & les autres Ministres de Philippe II.  
se firent appeller Gueux.

*Quis disperget eum hostis ?*

Hé ! comment nous pourroit-on dire,

Quel Ennemi les peut détruire ?

*Rex Anglia.*

Ce Monarque toujours vainqueur

Charles sera leter Destruëteur.

*Sed dic, que Lex evertetur ?*

Mais, quelle Loy sera détruite ?

*Rex nefaria Hollandorum.*

Des Hollandois la Loy maudite.

*At quomodo, aut à quo ?*

Mais par quelle main, & comment ?

Sera-ce par enchantement ?

*Industria, laboreque Episcopi Monasteriensis.*

Non, ce sera par l'industrie,

D'un General qui fait, & qui porte l'Hostie,

D'un Prêtre à verte robe, & d'un Soldat fiéffé,

Tantôt bien, tantôt mal coiffé :

Qui dit par fois son Breviaire,

Mais pour nuire à son Adversaire,

Qui le sçait bien aussi quitter,

Et qui se nomme en fin l'Evêque de Munster.

Voilà les bagatelles à quoy l'on s'occu-  
poit en Flandres, tandis que la France son-  
geoit à leur faire prendre un autre ton, à  
s'emparer de leurs plus belles & plus fortes  
villes, ce qui fut arrivé sans doute dès ce  
temps-là, si la Hollande qu'ils haïssoient ne  
s'y fut opposée, & n'eût détourné ce grand  
orage qui alloit fondre sur leurs têtes.

Un an après que la paix fut conclüe avec  
l'Evê-

L'Evêque de Munster, on apprit en Hollan-  
de qu'il recommençoit à lever du monde,  
& qu'il en avoit déjà beaucoup. Sur cét  
avis on resolut de s'en plaindre à lui même,  
& de le faire ressouvenir des articles du  
,, dernier Traité. Ils le prièrent de penser  
,, que ces levées leur donnoient de l'om-  
,, brage, qu'ayant été ponctuels à l'obser-  
,, ver, il devoit avoir le même égard, & ne  
,, leur donner point sujet de se défier de sa  
conduite. L'Evêque répondit, que ce qu'il  
,, amassoit des troupes, ce n'étoit point  
,, pour marcher contre les Etats, qu'il n'a-  
,, voit point perdu la memoire du dernier  
,, Traité, ni manqué en quoy que ce fût qui  
,, pût leur donner de l'ombrage, qu'il ar-  
,, moit à la verité, mais que c'étoit à l'imi-  
,, tation de ses voisins, qui l'obligeoient à se  
,, precautionner, & à se tenir prest suivant  
,, les statuts de l'Empire pour se défendre  
,, au cas qu'ils le vinssent attaquer. Encore  
qu'on ne fit pas grand fond sur les paroles  
de l'Evêque, on fit semblant d'y ajoûter foy,  
& d'attendre sans s'émouvoir le resultat de  
ses levées.

D'autre côté le Roy d'Angleterre lui re-  
prochoit d'avoir fait la paix à son insceu, lui  
fit connoître qu'il en avoit du ressentiment,  
& depuis ce temps-là ne voulut plus voir  
son Envoyé. L'Evêque ne répondit rien

aux menaces du Roy d'Angleterre, mais il fit entendre à quelques Anglois, que leur Roy étant heretique, sa conscience lui reprochoit d'avoir pris son parti.

Cette année étant destinée pour élire un Coadjuteur, il differa à executer ses desseins après cette élection. Comme la chose le touchoit, il crut qu'il y falloit donner la plupart de ses soins, d'autant plus qu'il avoit en tête presque tout le Chapitre, qui prétendoit que l'Archevêque de Cologne fût preferé à Ferdinand de Furstenberg Evêque de Paderborn, Prince du S. Empire, Comte de Pymont &c. pour qui l'Evêque se declaroit. Il étoit si accoûtumé à trouver de la resistance, que celle des Chanoines ne l'empêcha pas de pousser son entreprise à bout, & qu'il ne fit élire bon-gré mal-gré le Prince de Furstemberg. Quelque puissante que fût la brigade de l'Archevêque de Cologne, celle de l'Evêque l'emporta, dont le premier eut un ressentiment, que Celui-cy, tout grand comedien qu'il étoit, ne pût effacer avec le temps.

Cependant pour se disculper, & pour éblouir le public & les Mécontens, il fit courir des Manifestes, où il prouvoit que jamais élection ne fut plus innocente, ni moins extorquée que celle-cy; qu'il avoit laissé au Chapitre toute la liberté que les  
Consti-

Constitutions lui donnent, & évité autant qu'il avoit pû les partialités & les brigues dans une affaire de cette importance. En suite il produisit un Bref du Pape, qui lui recommandoit de s'élire un Coadjuteur, dont nous avons crû à propos d'insérer icy la copie.

*Bref du Pape envoyé à M. l'Evêque de Munster.*

„ Mon Venerable Frere Salut & Apo-  
„ stolique Benediction. C'a été pour Nous  
„ une grande joye d'apprendre avec quel  
„ zele vous avez eu soin d'avancer la verita-  
„ ble Religion, & de veiller à la conduite  
„ des Brebis, que Dieu vous a commises.  
„ Aussi avez vous la satisfaction de voir, que  
„ Dieu benit vos soins, vous ayant fait la  
„ grace de rapeller à son devoir une ville re-  
„ belle, en sorte que vous n'avez plus de  
„ sujets desobeissans. Cependant l'expe-  
„ rience, qui nous apprend, que rien n'est sta-  
„ ble dans ce monde, & que le mal passé  
„ peut revenir, à moins qu'il ne soit préve-  
„ nu, Nous invite à vous exhorter d'éviter  
„ les inconveniens qui ont troublé vôtre  
„ bercail, depuis que Dieu vous en a fait  
„ le Pere & le Pasteur: Et comme le choix  
„ d'un Coadjuteur qui vous aide à porter  
„ ce lourd fardeau, y peut beaucoup con-  
„ tribuer,

„tribuer, Nous vous exhortons à choisir  
 „un homme digne de cét employ, afin  
 „qu'apprenant de bonne heure ce qu'il doit  
 „sçavoir pour bien gouverner après vous,  
 „il ne s'éleve après vôtre mort ni brouille-  
 „rie, ni dissention qui scandalise son Trou-  
 „peau. Et parce qu'il n'est rien de si fort  
 „que le bon exemple, on ne verra que  
 „paix, & qu'union parmi vos sujets; si  
 „vous êtes toujours uni avec vôtre Clergé:  
 „c'est de quoy Nous ne doutons point, &  
 „que vous ne soyez ponctuel à Nous don-  
 „ner avis tant du succez de cette affaire,  
 „que de ce qui concerne le bien & le repos  
 „de vôtre Eglise. Que si par hazard vous  
 „étiez demeuré d'accord avec vôtre Cha-  
 „pitre de ne point prendre de Coadjuteur,  
 „en vertu des Presentes ce contract soit de  
 „nul effet. Du reste Nous aurons beaucoup  
 „de joye de vous voir répondre à l'espe-  
 „rance que Nous avons conceüe de vous.  
 „Donné à Rome le 16 Septembre 1665. &  
 „de Nôtre Pontificat, le II.

Signé

I. Florentin.

L'Evêque ayant beaucoup moins d'amis  
 que d'ennemis, il ne manqua pas de Criti-  
 ques, qui publièrent, I. Que ce Bref étoit  
 un effet de la Politique de l'Evêque, qui  
 pour avoir un Successeur tel qu'il le souhai-  
 toit, & pour sçavoir qui gouverneroit après  
 lui,

lui, avoit prié le Pape de lui écrire de la sorte. La 2<sup>e</sup> remarque qu'on faisoit sur ce Bref étoit, que les Lieutenans de Jesus Christ étoient d'opinion bien contraire, le Pape Innocent X ayant refusé durant cinq ans & même jusques-à la mort de confirmer l'Evêque dans sa Charge, & d'approuver son élection, au lieu qu'Alexandre VII ne se vit pas plutôt Successeur d'Innocent, qu'il approuva sans répugnance ce que Celui-cy improuvoit : Il est vray que quelques-uns disent qu'Innocent y eût consenti si la mort n'étoit survenue, mais les Alemans qui assurent sçavoir la chose d'original, soutiennent que ce Pape n'y auroit jamais consenti. 3. On observoit qu'il y a peu de fond à faire sur la parole des Ecclesiastiques, ayant un Pape qui les dégage comme il lui plaît de l'obéissance qu'ils doivent à leurs Souverains, de ce qu'ils se promettent les uns aux autres, & des vœux même qu'ils font à Dieu.

Pour revenir à nôtre Evêque, Après la reception du Bref, il ne songea plus qu'aux moyens de faire incliner les Chanoines à l'élection de Ferdinand, & lors qu'il crut avoir gagné en sa faveur la plupart des suffrages, il fit assembler le Chapitre, où il déduisit les difficultez qu'il avoit essuyées dès l'entrée de sa Charge, l'ordre qu'il

avoit mis pour empêcher les irruptions qu'on eût pu faire sur leurs frontieres ; la peine qu'il s'étoit donnée pour appaiser les dissensions ; les soins, la dépense, les fatigues que lui avoit coûté la desobeissance de la ville. Qu'enfin il avoit le bonheur de voir la paix bien établie ; Que ses sujets jouissoient du repos que ses sueurs leur avoient acquis, & qu'ils étoient dans un Etat à ne rien craindre ni souhaiter. Qu'il étoit resolu de continuer jusqu'à la mort dans les sinceres intentions, qu'il avoit toujours eues pour eux, mais que son âge ne lui permettoit plus de porter seul un si lourd fardeau que le sien ; Qu'étant sexagenaire, & ne pouvant plus esperer de vivre désormais long-temps, ils songeassent dès-lors à lui donner un Successeur, pour obvier aux inconveniens arrivez après la mort de ses Predecesseurs, faute d'avoir pourvû de bonne heure à cette importante élection. Que les malheurs passez les invitoient à se precautionner, ce qui leur étoit tres-facile, y ayant parmi eux quantité de grands Personnages d'un merite extraordinaire, & d'une vertu consommée ; Qu'il n'avoit rien à leur prescrire touchant le choix qu'ils devoient faire, mais qu'il les exhortoit de demander serieusement les lumieres du S. Esprit, afin que leurs suffrages tombassent sur le plus capable, Qu'après  
cela

cela il n'avoit plus qu'à les prier de se rendre attentifs à la lecture d'un Bref, que le S. Pe-  
re leur envoyoit sur ce sujet.

*Bref du Pape au Chapitre de Munster  
touchant l'élection d'un Coadju-  
teur pour l'Evêque.*

» **A** Nos Fils bien-aimez du Chapitre de  
» Munster salut, & Apostolique Be-  
» nédiction, Tres-chers-fils en nôtre Sei-  
» gneur Iesus-Christ, Vous ne vous estes  
» pas acquis une petite gloire en prêtant la  
» main à vôtre Evêque pour reduire ses su-  
» jets rebelles à son obeissance, & pour  
» avancer la pieté & la Religion Catholi-  
» que : Mais vous l'augmenterez encore, si  
» vous ne dégenerez point de ce grand zele  
» qui vous rend si recommandables ; c'est  
» de quoy Nous ne doutons point, si vous  
» continuez à suivre le bon exemple, que  
» vous a donné vôtre Evêque, & si vous  
» cherchez les moyens de vous maintenir  
» dans la paix, qu'il vous a procurée. Nous  
» n'en sçavons point de meilleur, que de lui  
» choisir de bonne heure un fidelle Coadju-  
» teur, & qui merite de lui succeder. C'est  
» à quoy Nous vous exhortons pour éviter  
» les troubles, qui ont ébranlé vos Etats  
» après la mort de ses Predecesseurs. Et  
» comme Nous ne l'avons établi dans cette

„ dignité qu'après avoir été suffisamment  
 „ instruits de sa capacité, de son zele & de  
 „ sa vertu ; aussi ne devez vous jeter les  
 „ yeux que sur celui qui aura les mêmes ta-  
 „ lens. En quoy vous ne manquerez pas, si  
 „ vous invoquez là-dessus les lumieres du S.  
 „ Esprit d'un cœur pur & sincere. Donné  
 „ à Rome le 26 Septembre 1665 & de  
 „ Nôtre Pontificat le 11.

Signé

I. Florentin.

Après la lecture du Bref, les esprits de-  
 meurèrent partagez comme auparavant.  
 Ceux à qui l'humeur de l'Evêque étoit in-  
 supportable n'approuvoient point cette éle-  
 ction : Ils jugeoient bien qu'étant absolu  
 comme il étoit, les suffrages seroient ex-  
 torquez. Cette pensée donnoit la gêne à  
 leur esprit, & les faisoit se plaindre qu'on  
 anticipât sur leurs droits, Qu'en vain on  
 leur donnoit la liberté de lui élire un Suc-  
 cesseur s'il en étoit le Maître. Que les Sta-  
 tuts Ecclesiastiques, & leurs propres Con-  
 stitutions étoient violées par ce procedé ty-  
 rannique. Que le Pape étoit prévenu, &  
 que ces ordres ne leur étoient donnez que  
 par l'adresse de l'Evêque, afin d'avoir la li-  
 berté de se choisir un Coadjuteur à sa mo-  
 de. Qu'il falloit au moins differer autant  
 qu'on le pourroit pour prendre de justes  
 mesures sur une affaire qui détruisoit leurs

privi-

privileges, & qui les touchoit de si près. Ceux qui tenoient le parti de l'Evêque, & qui faisoient le plus grand nombre, oppo-  
soient que le Pape étant le Chef visible con-  
stitué de Dieu sur l'Eglise avoit droit de  
leur commander, qu'on devoit à ses ordres  
& le même respect, & la même venera-  
tion qu'à ceux de Jesus Christ, Que l'on  
ne pouvoit pas sans péché y trouver à redi-  
re, & que sur une affaire qui demandoit une  
obeissance aveugle, on n'avoit déjà que trop  
raisonné. Qu'ils fissent comme ils l'enten-  
droient, mais que pour eux ils étoient re-  
solus d'obeir sans replique à Sa Sainteté &  
à l'Evêque. Ensuite ce parti convint du  
temps auquel on publieroit dans les dépen-  
dances de Munster la resolution du Chapi-  
tre. On inséra dans la publication qu'il y  
avoit deux ans qu'ils avoient ordre de Sa  
Sainteté de choisir un Coadjuteur, Que  
le grand nombre des affaires qui étoient sur-  
venues avoient empêché d'y obeir jusques  
alors, mais que par la grace de Dieu ces af-  
faires étant terminées, le Chapitre avoit  
arresté qu'on procederoit à l'élection le 19  
Juin.

Jusques-à ce temps-là, l'Evêque & son  
Parti mirent tout en usage pour attirer les  
voix des autres, mais ils n'y pûrent réussir.  
Ce petit nombre d'opiniâtres avoit fait

bande à part il y avoit long-temps, & ne pouvoit souffrir qu'on lui parlât à l'avantage de l'Evêque ; c'étoit assez, qu'il proposât quelqu'un pour être l'objet de leur haine, & bien qu'ils reconnussent, qu'ils étoient les plus foibles, ils protesterent de conserver autant qu'ils pourroient les privilèges du Chapitre, & de défendre leur liberté.

Sur ces entrefaites Maximilian Henry Archevêque de Cologne resigna le Canonat qu'il avoit à Munster à Ernest Leopold de Bockenforde. M. de Nesselrod le sien à Herman Theodore de Bockenforde : & le Sieur de L'herat le sien à Henri Guillaume de Wendt. Suivant la coûtume du Chapitre on assigna le mois de Juin à ces trois nouveaux Beneficiers pour faire preuve des Armes de leurs Patrons ; le jour de la comparition tout le Chapitre de concert donna l'exclusion aux deux derniers. Premièrement parce qu'il se trouvoit dans leurs actes de resignation quelques clauses opposées aux Ordonnances de Pie V. Et en second lieu à cause, que les formes de l'accord étoient défectueuses. Pour le premier, il fut admis en vûe du caractère & du merite de l'Archevêque, qu'on ne vouloit pas desobliger.

Trois jours après, Herman Theodore de Bockenforde, & Henry de Wendt à l'instance

stance de leurs Patrons se portèrent appellans contre le jugement & la conclusion des Chanoines ; demandans que leurs Armes fussent attachées au rang des autres. Le Doyen inclinant à les favoriser r'assembla le Chapitre, lui remontra l'importance de l'exclusion , & reprit de nouveau les voix : puis les voyant égales , il prononça qu'on pouvoit attacher les armes , ajoutant , que s'il les avoit , il les attacherait lui-même.

La sentence du Doyen irrita le parti contraire , & d'autant plus qu'on le consideroit comme la creature & le favori de l'Evêque. On insultoit , non seulement qu'on s'en tint aux premiers suffrages , mais même qu'on ôtât au Doyen le droit de second suffrage , à cause que ce privilege rendoit son Parti le plus fort. Ils s'appuioient sur ce que les Statuts portoient , qu'il n'y eût que les Prêtres qui pussent avoir voix en Chapitre ; Que le Doyen ne l'étant point , il n'avoit pas laissé depuis deux ans qu'il étoit en Charge , de la donner comme s'il l'eût été : Que c'étoit une tolerance , qu'ils ne vouloient plus avoir pour lui , & qu'il ne devoit plus prétendre jusqu'à ce qu'il fût Prêtre. La chaleur des contestations passa jusques-à critiquer la resignation de l'Archevêque , & bien qu'elle eût déjà passé pour authentique , & dans les formes , on y trouva depuis tant de

de choses à redire, qu'on disputa à Ernest Leopold tout ce qu'on disputoit aux autres.

Quelques-uns disent que l'exclusion de ces nouveaux Chanoines étoit une ruse de l'Evêque, lequel en prévoyant les suites, les traversoit sous main, & d'une façon délicate. Que le Doyen n'étoit interdit contre les loix & les coûtumes qu'en cette considération, & que l'on voioit bien que beaucoup d'autres auroient le même sort, mais qu'on auroit peine à y remédier.

Cependant les Chanoines qui s'étoient liguez contre l'Evêque, craignant que le Doyen, & le Vicaire nommé Bucholtz ne s'obstinassent en faveur des nouveaux venus, supplierent l'Evêque de tenir ferme dans sa résolution, & de ne point permettre que ces deux-là eussent voix en Chapitre, de peur que le parti contraire qui en prenoit ombrage, ne le soupçonnât de partialité, & de quelque intrigue secrète au préjudice de sa reputation. La chose étoit si juste, que l'Evêque en la refusant péchoit visiblement contre les Canons de l'Eglise; ses Ennemis qui cherchoient à le chicaner, ne demandoient pas mieux qu'à trouver lieu de l'accuser en Cour de Rome: l'Evêque qui n'en doutoit pas accorda ce qu'ils demandoient, & priva le Doyen de voix tant active que passive jusqu'à ce qu'il eût fait paroître ses  
lettres

lettres de Prêtrise. Ce Doyen se nommoit Joffe Ermand de Brabeck, homme assez intrigant, & que l'Evêque pour ce sujet avoit dépêché vers les États sur le différent de Borculo. Depuis que l'Evêque l'eut interdit, il fut accusé de Simonie, dequoy n'ayant pû se purger, il fut déposé de sa Charge, où il ne pouvoit être reintegré que par le Pape.

En même temps, le Fiscal Apostolique se mit à rechercher tous ceux qui avoient malversé depuis quelque temps dans leurs Charges. Entre les plus coupables, l'Archidiacre fut accusé d'avoir eu durant quatre ans un commerce illicite & scandaleux avec des femmes; que depuis quelques reprimendes qu'on lui en avoit faites, il avoit continué son crime au mépris des Canons, & au scandale du Clergé. Que dans sa Charge d'Archidiacre, il faisoit l'Evêque & le Pape, & donnoit des dispenses pour se marier aux degrez défendus. Que non content de s'attribuer ce qui ne lui étoit pas dû, il autorisoit de simples Prêtres à donner les mêmes dispenses, ce qui remplissoit tout d'incestes, & de crimes abominables. Qu'il y avoit quantité d'autres chefs, dont il étoit aisé de convaincre ledit Archidiacre, & à propos de le punir de peur d'autoriser le vice, & de donner pied au scandale, c'est  
pourquoy

pourquoy il requeroit qu'il fût déposé de sa Charge.

L'Evêque souscrivit à la requête du Fiscal, & en déposa encore deux autres, qui furent accusez de crimes dont ils ne purent se purger.

Le même jour 16. Juin l'Evêque revêtu de ses habits Pontificaux, & se disposant à célébrer l'Anniversaire de son Predecesseur, vit entrer dans sa chambre le Doyen suivi d'un Notaire, & de quelques témoins, qui lui presenta un papier, où il étoit certifié que ledit Doyen étoit véritablement Prêtre, quoyqu'il ne fût pas obligé de l'être par le dû de sa Charge, & qu'on ne marquoit pas d'exemples dans le Diocese de Munster, & dans tous les autres, que la Prêtrise n'est point annexée au Doyenné; Que cependant sur un prejudgé, & sur de simples conjectures, on lui avoit défendu de donner sa voix, on l'avoit déposé, calomnié, & outragé sans l'écouter sur ses faits justificatifs, dont il demandoit réparation. L'Evêque indigné contre un homme, qui sans aucun respect du temps, du lieu, & de sa Dignité, l'avoit abordé sans permission, prit son papier sans lui rien dire, differant à une autre fois à lui apprendre son devoir. L'occasion de le faire s'étant présentée le même jour, il le reprit fort aigrement à la  
face

face de tout le Chapitre, & après l'avoir menacé de le punir s'il retomboit dans la même faute, il lui fit entendre que son papier n'étant qu'une copie, ce n'étoit pas assez pour le convaincre de sa Prêtrise, & qu'il vouloit voir l'original. Deux jours après, le Doyen retourna chez l'Evêque avec la même effronterie; & sans attendre, qu'on lui en donnât permission. L'Evêque surpris de son insolence, se tourna vers les Gentils-hommes, Chanoines & Beneficiers, au milieu desquels il étoit, leur demanda s'ils souffriroient qu'on les abordât de la sorte, & ce que meritoit un homme qui entroit chez un Prince avec tant de temerité? A entendre l'Evêque, il sembloit qu'il fût en colere, & qu'il allât s'emporter contre le Doyen: mais il se contenta de lui faire un léger reproche de son peu de civilité, & commanda que désormais, quand il auroit quelque chose à lui dire, il s'adressât à son Vicaire General. La fin de cette affaire, fut qu'on ne reçut point le Certificat du Doyen, & que la sentence que l'Evêque avoit prononcée contre lui, eut son plein & entier effet. Il est certain que le Doyen en avoit mal usé à l'égard de son Superieur, de son Evêque, de son Prince, mais il est vray aussi que les manieres de l'Evêque n'étoient pas innocentes; & pour peu qu'on fût pénétrant,

netrant, il étoit aisé de juger que tous ces changemens qui se faisoient dans le Chapitre, ne tendoient qu'à intimider & à écarter ceux qui refusoient de lui donner leurs voix pour l'élection qu'il meditoit. Quelque puissante que fût la brigade de l'Evêque, elle étoit néanmoins fort traversée dans ses desseins, & sur tout lors qu'il s'agissoit de quelque affaire d'importance. L'élection d'un Coadjuteur lui donna plus de peine qu'il ne s'en étoit figuré, Ses Adversaires qui faisoient le plus petit nombre, n'avoient pas laissé d'obtenir que l'on en feroit l'élection le 19 de Juillet, jour celebre dans le Diocèse, & consacré cette année-là à la memoire du Martyr S. Maxime. Les Reliques de ce Saint avoient été données par le Pape à l'Evêque avec de grandes Indulgences qui durerent l'espace de six ans. Tous les ans ces Reliques étoient portées aux plus beaux endroits de la ville avec pompe & magnificence, & reverées comme les Protectrices de la ville, & de tout le Pais. J'ay dit que cette Fête étoit celebrée cette année-là le 19. de Juillet : ce que j'ay dit expressément, parce que les autres années c'étoit le 18 & que la raison pour laquelle la Fête de S. Maxime étoit transferée au lendemain, c'est que la Fête-Dieu se rencontroit le même jour, à laquelle il étoit bien juste que ce  
bon

bon Saint cedât : joint que c'eût été trop de peine pour M. M. les Chanoines d'aller deux fois en Proceſſion le même jour. Ainſi l'on fit cette année à Munſter deux jours de ſuite les mêmes pompes & les mêmes ceremonies. Chacun ſçait que la Fête-Dieu eſt une des plus grandes Fêtes de l'Egliſe Romaine, on tapiſſe les rues ce jour-là par tout où l'Hoſtie doit paſſer, on les jonche de fleurs, & l'on fait dans tous les Carrefours de riches repoſoirs où l'on poſe l'Hoſtie en paſſant, que l'on regale d'un Motet & de toutes fortes d'inſtrumens : Comme cette fête eſt ſolemnelle, c'eſt au plus Illuſtre du Clergé à faire la Ceremonie, & par conſequent à l'Evêque dans les Eglises Cathedrales. Toutes les fois que l'Evêque va à l'Egliſe, certain nombre de Chanoines doit aller au devant de lui, & l'amener au Chœur, où ſuivant que la fête eſt grande on lui porte un reſpect qui va juſqu'à l'adoration.

Ce jour l'Evêque allant au Chœur ſe trouva eſcorté de ſi peu de Chanoines qu'il en fut tout ſcandalizé, & d'autant plus que la Nobleſſe d'alentour, & une infinité de Peuples étoient venus de toutes parts pour aſſiſter à la Ceremonie. Il n'y a point de gens qui ſçachent mieux ce que peut la reputation que les Eccleſiaſtiques, auſſi n'y a-t-il

a-t-il point de gens qui en soient plus jaloux : comme ils se disent les Ministres de Dieu , peu s'en faut qu'ils ne s'approprient l'honneur , qui lui est dû. C'est d'où vient cet éclat , ce faste & cette pompe , qu'on voit dans l'Eglise Romaine , afin que le peuple ébloui de la veneration , pour ne pas dire de l'idolatrie , qu'on a pour eux dans leurs solemnitez , les revere en toute rencontre comme des hommes extraordinaires. La malice des Chanoines ( car c'étoit pour lui jouer pièce qu'ils ne l'avoient pas escorté ) tenoit fort au cœur à l'Evêque : comme il ne doutoit pas, qu'ils ne l'eussent faite à-dessein, il eut peur que, le lendemain on ne lui fit le même affront. Ce jour n'étant gueres moins celebre que le précédent, étant, comme nous avons dit, destiné à la Fête des Reliques de S. Maxime , il fit dire aux Chanoines dès six heures du matin, qu'ils se gardassent de tenir Chapitre ce jour-là : Qu'ils n'avoient point d'affaire , qui les y obligeât dans une Fête si solennelle , qu'ils se souvinssent, qu'il s'agissoit d'honorer les Reliques d'un Saint que le Pape leur avoit donnée en la place de celles, que les Anabaptistes avoient brûlées il y avoit cent ans ; Que pour se rendre dignes de la faveur que le Pape leur avoit faite , & de la protection du Saint ; ils devoient employer tout le jour  
en

en prieres & en oraisons : & qu'enfin il les attendoit pour l'accompagner à l'Eglise. Les Chanoines, qui avoient prévu une telle Ambassade, s'étoient assemblez dès cinq heures, ceux qui tenoient le party du Doyen étant resolus de n'en point sortir que les trois Chanoines susdits n'eussent été admis: mais les Partisans de l'Evêque, qui n'y étoient que pour empêcher, qu'on n'y fit rien à son prejudice, se mirent en devoir de sortir pour aller au devant de lui, auxquels les autres s'opposant dirent, qu'il suffisoit qu'on députât vers lui pour l'informer que l'Assemblée ne se pouvoit rompre, que l'on n'eût terminé ce qui s'y étoit proposé; & cette opinion fut suivie. Lorsque l'Evêque entendit leur resolution, il en fit faire procez verbal par un Notaire Apostolique, & les fit sommer cependant de sortir du Chapitre, & de le venir escorter sur peine d'être déposez.

Ayant deliberé là-dessus, les opiniâtres persisterent à lui desobeir contre le sentiment des autres, qui opinoient à rompre l'Assemblée & à faire ce qu'il desiroit, puis qu'il étoit leur Superieur. mais on repliquoit à ceux-cy, que ce que l'Evêque exigeoit n'étoit qu'une civilité: qu'étant libres & indépendans, il n'avoit rien à leur commander, principalement au Chapitre, où

où il n'avoit aucun pouvoir, & d'où ils ne fortiroient point qu'on n'eût admis les trois fufdits Chanoines & un nouveau-venu de France.

Pendant cette conteftation, l'Evêque las d'attendre entre l'Evêché & l'Eglife fut contraint de fortir, & d'aller au Chœur fans cortége: ce qu'il apprehendoit le plus, à caufe du concours du peuple, qui s'arête à l'écorce, & qui n'admire que ce qui lui frappe les yeux. Pour achever de le perdre dans l'esprit du peuple, pendant qu'il officia les Chanoines ne parurent point, étant ravis d'avoir trouvé cette occafion pour mieux faire éclater leur haine. C'est une chofe étrange que l'animofité des hommes; depuis qu'ils en veulent à quelqu'un, il n'est point de raifon affez forte pour l'arrêter; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il femble que la vengeance, la haine, l'orgueil, le mépris, en un mot tous les vices prennent de plus fortes racines dans les Ecclefiastiques, que dans ceux qu'on nomme Laïes. Vice qui vient à mon avis de l'autorité qu'ils ont prife de reprendre les autres, & de ne point fouffrir que perfonne les reprenne comme s'ils étoient impeccables, d'où vient que s'enfiant peu à peu de l'honneur qu'on leur fait, & s'en prévalant dans la fuite; ils deviennent fi

deli-



delicats qu'ils croient être au dessus des autres, & qu'on doit reverer jusques-à-leur sottises, & leur plus hautes impertinences. Au lieu que s'ils étoient ce qu'ils tâchent de persuader, ils n'auroient pas la honte qu'ils ont de voir que ceux qu'ils prêchent, sont infiniment plus vertueux : & moins vifs qu'eux dans leurs passions.

Pour revenir à nôtre Evêque, à peine fut-il hors de l'autel qu'il fit éclater sa colère. Il remontra dans la Sacristie aux Chanoines, qu'après l'action qu'ils venoient de faire, ils étoient indignes de leurs Charges, qu'ils sçavoient bien mal leur devoir ; s'ils ne comprenoient pas encore qu'étant leur Evêque & leur Superieur il tenoit la place de Dieu. Que s'ils le sçavoient, ils étoient d'autant plus coupables qu'ils péchoient contre leur conscience. Où est le zele, continua-t-il, que vous devez avoir de la maison de Dieu ? où est l'exemple que vous devez donner au peuple ? où est le respect qui m'est dû en qualité de Lieutenant de Dieu dans mon Diocese ? il faut que vous soyez bien méchans ou bien ignorans ; De quelque façon que ce soit, vous êtes responsables du scandale qui est arrivé. Au lieu du bon exemple que le peuple s'étoit promis en venant à l'Eglise, il s'en retourne mal édifié de vôtre indevotion, &

E. persuadé

persuadé que les Ecclesiastiques n'ont que l'ombre de la vertu. A ces paroles il sortit brusquement faisant entendre qu'il puniroit exemplairement les coupables.

Le lendemain les Chanoines étant au Chœur, & attendant qu'on dit la Messe du S. Esprit, qui est le prélude ordinaire des élections qui se font parmi les Romains, l'Evêque déposa publiquement quatre Chanoines, & leur ôta toute esperance d'être remis, qu'ils ne fissent paroître par des témoignages sensibles la soumission qu'ils lui devoient. Dès le matin ils s'étoient encore assemblez à l'insceu de l'Evêque, où ceux qu'il avoit déposez protestoient de leur innocence, qu'ils en appelloient comme d'abus, & qu'ils se pourvoiroient devant qui il appartenoit. Là-dessus l'Archidiacre sortit du Chapitre, & fut suivi de tous les mécontents qui étoient en assez grand nombre.

Après quelques difficultez sur de semblables matieres, on vint dire à l'Evêque ce qui se passoit au Chapitre; que le Vicaire avoit protesté, qu'il appelloit de la sentence qu'il avoit donnée contre lui, & qu'il avoit été suivi de huit ou dix autres qui refusoient de donner leurs voix en son absence: qu'on en étoit sur le chapitre des trois nouveaux Chanoines, pour qui les voix étoient par-

tagées

ragées comme auparavant, & que l'on courroit risque de ne rien faire encore ce jour-là tant la division étoit grande. L'Evêque répondit, qu'il entendoit que la déposition des quatre premiers subsistât, mais qu'ils pouvoient nonobstant concourir à l'élection du Coadjuteur. Ce qu'il faisoit d'une manière assez subtile: ne doutant pas qu'étant irrités comme ils étoient, ils ne refusassent de le faire: & cependant il évitoit par là le reproche qu'on lui eût pu faire d'avoir fait proceder à une élection défectueuse, puisque c'étoit leur faute s'ils n'y avoient pas concouru.

La permission que leur donnoit l'Evêque leur ayant été signifiée, & pas un ne comparoissant pour reprendre ses droits, ceux qui étoient presens ne laisserent pas de passer outre, & d'élire pour Coadjuteur le Tres-Haut, & Tres-Illustre Seigneur Ferdinand Evêque de Paderborn, Prince du S. Empire, Comte de Pymont & Chanoine de cette Eglise. Les Conciles défendent qu'un Evêque ait deux Evêchez, mais le Pape qui est au dessus, ou qui prétend de Pétre, en dispense comme il lui plaît. L'Evêque qui n'ignoroit pas, que rien n'est impossible à quiconque a un peu d'esprit, avoit gagné le Pape, & la plupart des voix de son Chapitre, avant que de faire paroître

qu'il voulût un Coadjuteur, c'est pourquoy il y réussit, au lieu qu'on tient que s'il eût pris d'autres mesures, l'Evêque de Paderborn ne lui eût jamais succédé.

Il en fut de cette élection comme des autres entreprises qui réussissoient à l'Evêque, on le blâmoit d'être trop ambitieux, & trop attaché à ses interests, d'avoir de secretes intrigues, d'être trop vigilant, trop actif & trop pénétrant, en un mot d'avoir trop d'esprit, comme si un homme du monde étoit digne des grandes affaires sans être tout cela, où que ces belles qualitez qu'on exige dans les grandes ames, fût un vice dans nôtre Evêque. Icy l'auteur de l'original demande pardon au Lecteur de s'être un peu trop étendu sur une matiete si sèche, n'y ayant dans cette élection que ce qui se voit dans les autres: il s'excuse sur ce qu'il prétend qu'il y étoit en quelque façon obligé pour peindre l'Evêque plus au naturel, pour faire connoître son humeur, & qu'il avoit plus de vices que de vertus. Et moy je soutiens que cet Auteur eût encore fait plus judicieusement s'il eût mis en cinq ou six lignes ce qui fait dix ou douze pages; ou du moins s'il l'eût étendu avec plus d'ordre & de methode, ou plutôt s'il eût eu l'esprit de ne se point mêler d'une chose qu'il n'entend pas, tant il est vray que son livre est  
mal

mal fait, mal conçu, & mal ordonné. On me doit pardonner cette petite digression contre un si méchant Ecrivain: j'ay tant de peine à corriger ses fautes, & à réparer ses bévûës qu'il en est quitte à bon marché.

Pour reprendre où nous en étions, l'Electeur de Cologne ne pût dissimuler le ressentiment qu'il avoit de se voir rebuté. L'Evêque qui le sceut lui écrivit & à l'Evêque de Strasbourg: Qu'il redoutoit peu leurs menaces: Que si malgré leurs menées sourdes qui tendoient à le perdre d'honneur & de reputation, & même à lui ravir son bien il avoit reüssi, il ne doutoit point que le Ciel ne continuât à le bénir; Que sous de si heureux auspices il vivoit en repos d'autant plus qu'il sçavoit qu'il ne se trouvoit point de Princes à qui cette élection déplût; Que l'Electeur de Brandenbourg & quelques autres qui l'en avoient félicité étoient garens de ce qu'il disoit: & qu'enfin si leurs armes le contraignoient à se défendre, tout conspiroit à lui promettre un bon succès. Il y eut encore quelques paroles de part & d'autres sur le même sujet, mais les affaires qui survinrent firent songer à d'autres choses comme étant de plus d'importance.

L'An 1668. le Roy de France ayant at-

taqué les Pais-Bas Catholiques , y fit de tels progresz , que la Hollande en prit ombre. Pour se mettre à couvert des frayeurs que donnoient ses armes , on y leva des troupes qu'on dispersa sur les frontieres ; & comme elles ne suffisoient pas , les Ducs de Bronswick & de Lunebourg leur en voyerent un renfort de quatre à cinq mille hommes. Ces Troupes ne pouvant passer que l'Evêque n'y consentît , on dépêcha le Sieur d'Ameronge pour le prier , que le chemin leur fût libre sur ses terres ; qu'on ne demandoit cette grace qu'à condition que ses sujets n'en receussent nulle incommodité , & qu'ils la demandoient avec d'autant plus de confiance qu'il étoit leur Confederé.

Ces instances furent appuyées de celles des Ducs de Lunebourg , mais d'abord sans aucun succez. L'Evêque répondit que suivant le Traité qu'il avoit fait avec les Electeurs de Mayence , de Cologne , & avec le Duc des Nieubourg , il ne pouvoit ni laisser passer des troupes sur ses terres , ni donner secours à personne qu'au paravant lesdits Alliez n'y consentissent , qu'il leur dépêcherait un Courrier , & qu'il en useroit suivant ce qu'ils lui répondroient. D'Ameronge repliqua que ce qu'il demandoit au nom des Etats Generaux ne concernoit point ses Alliez ;

Alliez ; Que l'Armée de ses Maîtres n'envisageoit aucun Parti que celui de la paix, & que la guerre n'étoit point leur but à moins qu'ils n'y fussent contrains ; Qu'il lui plût de se souvenir que par la paix signée entre lui & ses Maîtres, il devoit accorder le passage dont il s'agissoit, & qu'enfin leur demande ne bleffoit ni ses interests, ni ceux de ses Alliez.

Quoy que pût dire l'Envoyé des Etats, l'Evêque ne permit le passage qu'il demandoit, qu'après qu'il sceut que la paix étoit arrêtée entre les deux Couronnes, & qu'Aix-la-Chapelle étoit le lieu où elle se devoit signer. Que les Troupes passent dit-il, mais qu'elles prennent garde de fouler mes sujets, ni de rien faire qui les grève. Au reste il traita l'Envoyé assez civilement, & tâcha de lui persuader que son dessein étoit d'entretenir avec ses Maîtres une bonne & durable paix.

Nonobstant ces belles paroles, il est certain qu'il eût fait la guerre aux Etats, si la paix ne fût survenue. Outre les grands indices qui pouvoient fonder ce soupçon, on eut avis de toutes parts qu'il étoit uni avec la France ; que celle-cy luy avoit envoyé de quoy lever des Troupes, qu'il en avoit déjà sur pied, & qu'il les payoit largement ; Qu'il ne falloit point esperer qu'il consentit

au passage des Lunebourg, que la France n'en fût d'accord, Qu'au lieu de dépêcher vers les Electeurs comme il disoit, il avoit envoyé en France pour avertir de la demande des Etats, & qu'inaffablement il avoit du dessein contre eux.

Tous ces avis s'étant verifiez dans la suite, on découvrit que si la guerre eût continué entre les deux Couronnes, l'Evêque l'eût déclarée aux Etats Generaux, pour tâcher de r'avoir la Seigneurie de Borculo: Encore qu'il y eût renoncé par le Traité de Cleves, il ne perdoit pas esperance d'y r'entrer quelque jour. Il avoit que c'étoit un rempart pour la Gueldres, pour la Frise, pour le Pais de Groningue; & pour celui d'Embde: qu'il étoit néanmoins encore plus à sa bien-seance qu'à celle des Etats; qu'étant leur Allié comme il étoit, ils ne couroient aucune risque en le lui mettant entre les mains, & que cette restitution étoit d'autant plus juste, qu'elle avoit été de tout temps à ses Predecesseurs. C'étoit les raisons qu'il semoit pour appuyer ses prétentions, mais qui furent de nul effet à cause du Traité.

L'Europe étant en paix, & ne pouvant rien de lui-même, il fut contraint de se reposer jusqu'à-ce-qu'il vît plus de jour à poursuivre ses interets. Cependant com-

me le repos lui étoit contraire & fatal, il embrassoit toutes les occasions qui se presentoient de le rompre, ainsi il étoit difficile qu'il ne fût toujours en action. Peu après le Traité qui fut signé à Aix, il arriva en Westphalie un petit incident auquel l'Evêque s'occupa faute d'en avoir de plus grand. Le Comte de Benthem ayant passé de la Religion Reformée à la Romaine, la qualité du Personnage incita à chercher les raisons de son changement. Les uns disoient qu'étant las de la Femme, il cherchoit à la repudier afin d'en pouvoir prendre une autre; ce qu'il ne pouvoit faire qu'il ne se rendît Catholique, les Reformez n'ayant point de Papes, ni personne par consequent qui s'ingere de dispenser de tout droit Divin, & humain. Les autres disoient que l'Evêque avoit moyenné ce changement pour insulter en quelque façon les Etats en leur enlevant ce Comté. Ce qui appuye ce préjugé, c'est que le Comte n'eut pas plutôt abjuré l'heresie ( je parle à la façon Romaine ) que l'Evêque prit son party avec une extrême chaleur. Benthem est un Château situé sur un Roc assez élevé, & escarpé de toutes parts, ce qui le rend si fort qu'un Gouverneur un peu habile le défendroit long-temps contre un armée entiere. La Comtesse y étant avec tous ses enfans,

le Comte qui ne la voioit plus, ne douta point qu'ayant appris son changement, elle ne s'obstinât à lui en refuser l'entrée. C'est pourquoy il pria l'Evêque, ou l'Evêque s'offrit à lui, de lui donner main forte pour lui en faire ouvrir les portes; si bien qu'avec quelque mille hommes des troupes de l'Evêque, 14 pieces de Canons, quatre mortiers & quelques autres munitions, ils marcherent tous deux dans le dessein de l'assiéger: Dequoy la Comtesse étant avertie elle prit des moyens seurs & secrets, pour faire évader ses enfans qui furent conduits à la Haye; & elle envoya en même temps les Clefs à son Mari qui se vit Maître du Château plutôt qu'il ne croioit.

Les portes étant ouvertes, l'Evêque & le Comte y entrerent, y mirent garnison, & donnerent ordre que l'on n'y parlât plus de Ministres, ni de Reformez, mais de la seule Religion Romaine dont l'exercice devint d'orenavant public. C'eût été peu pour un Evêque d'avoir aneanti la Reformation dans un lieu Reformé, & d'y avoir planté la Religion Romaine, s'il n'eût en même temps pourvû aux moyens de l'y confirmer. Ce n'étoit pas assez d'avoir donné les Charges à ceux de cette Communion, d'y avoir établi des Prêtres, & des Ecclesiastiques qui tinssent le haut bout: Il y falloit

falloit des gens plus fins, & apparemment plus zelez pour étendre la gloire & la domination du Pape; enfin il y falloit des Moines, & sur tout des Iesuites, à l'établissement desquels il fut pourvû d'abord par ordre de l'Evêque. Et pour ne rien ômettre qui pût assurer leur conquête, ils emmenerent la Comtesse à Munster: où nonobstant sa fermeté, l'Evêque prétendoit de la résoudre à choisir un Couvent. Mais la suite a bien fait connoître qu'elle avoit du courage, & une vertu à l'épreuve, l'esperance ni les menaces n'ayant pû ébranler son zele.

Pendant que ces choses se passoient, quelques-uns s'étonnerent que les Etats se visissent enlever ce château, & qu'ils souffrisent que leur creance y fut aneantie sans en témoigner du ressentiment. D'autres admiroient leur prudence, étant visible que l'Evêque cherchoit un pretexte de guerre, où l'on ne doit jamais s'engager que dans l'extrême necessité. Quoy-qu'il en soit, dès le premier pas de l'entreprise, l'Evêque fit dire aux Etats, Que son dessein sur le château n'étoit ni à leur préjudice, ni au desavantage de la Religion Reformée, dont l'exercice en seroit continué dans Benthem comme auparavant, mais qu'il ne pouvoit refuser son secours à un homme qui

„ ne le demandoit que pour y r'entrer plus  
„ aisément.

En effet il se contenta de s'emparer d'une petite ville nommée Steinfurt, où le feu Comte étoit decedé depuis peu de temps, allegant qu'elle étoit du ressort de son Evêché, ne touchant point au bas Comté, ni à aucune ville des dépendances d'Overyffel. Pource qui regarde la Comtesse, ce qui lui arriva ensuite ne touchant point l'Evêque, ce n'est pas icy le lieu d'en parler. L'Auteur Flaman promet dans son Journal Historique où il rapporte ce qui se passe dans l'Europe, de n'en ômettre aucune circonstance : j'y renvoye le Lecteur, mais en même temps je l'exhorte à s'armer de patience, si cét Ouvrage est de la trempe de la vie de l'Evêque qu'il a faite en Flaman.

L'Experience fait foy que l'on se doit toujours défier d'un ennemi reconcilié : quelque bonne mine qu'il fasse, le dépit d'avoir succombé, & receu un affront imaginaire ou veritable, est un secret levain qui corrompt son cœur peu à peu, & qui l'empêche d'avoir autant de bonne foy & de sincerité qu'il en avoit auparavant. Cette verité est sensible en toutes sortes de conditions, mais sur tout parmi ceux qui ont l'autorité en main, parce qu'étant plus sensibles que le commun, ils ont aussi plus de  
moyens

moyens de se vanger. L'Evêque ayant été contraint de ceder aux Etats la Seigneurie de Borculo, ne leur avoit cédé son droit qu'en attendant qu'il eût moyen de le reprendre, suivant la coûtume des Princes, dont les alliances ne subsistent qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Les Etats qui le connoissoient faisoient épier ses démarches, afin de n'être pas surpris, ne doutant point que s'il levoit des troupes ce ne pouvoit être que contre eux. Ils faisoient en bons Politiques tout ce qui se doit faire pour éviter la guerre, mais ils n'en pûrent venir à bout.

L'an mil six cens soixante neuf, l'Evêque las du repos où il se trouvoit, se mit à faire des recreuës, & lors que l'argent lui manqua, il convoqua l'assemblée des Etats du  
» Pais, où il representa la nccessité où il  
» étoit de lever de nouvelles troupes, & les  
» motifs, qui le pressoient d'armer pour  
» leur défense, que n'entreprenant rien que  
» pour leur interest, il étoit juste qu'ils lui  
» aidassent à porter un si lourd fardeau que  
» celui de la guerre, & qu'ils contribuassent  
» par de legers impôts à leur sureté, à  
» laquelle il veilloit sans cesse par une bon-  
» té paternelle: Que ne doutant point de  
» son zele pour le repos public, & de sa  
» retenue à faire des taxes nouvelles, il  
» étoit

„étoit persuadé qu'ils donneroient aveuglément ce qu'il leur demandoit, & d'autant plus qu'il n'exigeoit rien, qu'ils ne pussent faire aisément, puis qu'il ne demandoit que 175 000 écus depuis la Chandeleur jusqu'à Pasques ; & depuis Pasques jusqu'à la S. Michel, autant.

La harangue de l'Evêque ne persuada point les Etats : ils se sentoient encore des contributions précédentes, & firent voir l'impossibilité où ils étoient de trouver parmi eux des sommes si considerables. Même pour lui ôter toute esperance de se laisser fléchir, ils refuserent de se separer, que le Prince n'eut cassé quelques Compagnies de Cavalerie, & licentié tous les Officiers reformez. Leur raison étoit qu'ils craignoient, qu'il ne voulût former une armée dont ils seroient les premiers mal-traitez, & qu'ils ne fussent ensuite obligez de faire ce qu'ils pouvoient alors éviter.

L'Evêque ne témoigna point être mécontent de leur refus : mais dissimulant son dessein, il fit semblant d'acquiescer à leurs raisons, & d'être prest à faire ce qu'ils desiroient. En même temps il commença par licentier quelques Officiers d'Artillerie, sçavoir le Colonel des Gardes, trois Capitaines, six Lieutenans, & quatre Enseignes. Mais comme on s'apperceut bientôt après qu'il

qu'il avoit fait reprendre sous main une partie de ces Officiers, on se défia de son peu de sincerité. D'ailleurs l'argent de France roulant dans le pais plus abondamment qu'à l'ordinaire, & quelques-uns ayant remarqué qu'il recevoit incessamment des lettres de Paris, on se confirma dans la pensée qu'il étoit resolu à la guerre, & allié à la France. On fonda encore ce préjugé sur l'ordre qu'il donna aux courriers de prendre une autre route que l'ordinaire pour Paris; & pour sauver les apparences du côté de Hambourg qui se plaignoit de ce changement, il fit courre le bruit qu'ayant trouvé un chemin plus court, on ne devoit pas trouver étrange qu'il quitât la route ordinaire, puisque les affaires publiques en étoient plutôt expédiées. Sur quoy les Magistrats de Hambourg défendirent de laisser passer ni lettres, ni pacquets pour les Pais-Bas, que par les Courriers ordinaires. L'Evêque ne pouvant souffrir que l'on resistât à ses ordres, ou plutôt cherchant un prétexte pour venir à son but, publia la nécessité où il étoit de lever des troupes puisque ses voisins le menaçoient de le faire subir leurs loix, par ce mot de voisins entendant les Ducs de Bronswic aussi-bien que les Hambourgeois.

Les préparatifs de la France, & ceux de  
l'Evê-

l'Evêque de Munster firent croire aux Etats que ces deux Ennemis leur alloient fondre sur les bras. Ils sçavoient qu'ils étoient les seuls qui eussent empêché le Roy de se rendre Maître de la Flandres : même ils ne doutoient point qu'il n'en eût du ressentiment. Pour l'Evêque, ils l'avoient forcé de rendre Borculo, & c'étoit assez à leur avis pour avoir sujet de le craindre ; son ardeur à lever des troupes, & les nouvelles qui venoient de ce côté-là, augmentoient l'allarme en Hollande; quoy-que la marche des Munsteriens fût encore incertaine, on disoit qu'ils étoient par tout, que leur cruauté étoit extrême, que tout succomboit à leur rage sans distinction de sexe ou d'age, & qu'on les rencontroit par tout; Enfin la terreur fut si grande qu'on fuïoit d'Aernhem à Doesbourg, & de ce lieu-cy dans un autre où l'on trembloit comme auparavant. Tantôt le bruit couroit qu'on avoit vû les ennemis marcher vers Borculo, d'autres vers Holten, & quelques-uns qu'ils étoient déjà à Hoogheim. L'Evêque étoit pat tout quoy-qu'il ne se vît qu'à Munster, & jamais jusqu'à lors on n'avoit tant apprehendé les Canons de l'Eglise, lesquels neanmoins on n'entendit point cette année, soit que les affaires eussent changé, ou que ces bruits de guerre ne fussent que des préjuges.

L'an

L'an 1670. l'épouvante passa dans l'Allemagne. L'Evêque avoit des prétentions sur la ville d'Hoxter qui est située à quelque six lieues de Cassel. Cette ville des dépendances de l'Abbaye de Corvey fut cause d'une guerre du vivant de Luther entre l'Abbé, & le Duc Rodolf de Bronswic: mais la Diète survenant, on y accorda les Parties, de sorte que la paix dura autant de temps que vécut l'Abbé, après la mort duquel, les Moines élurent en sa place l'Evêque de Munster. On s'étonne qu'un Prince inquiet eût différé jusques-alors à renouveler cette affaire. Il y alloit de quinze mille livres de rente, que cette ville & ses dépendances valoient à leur Propriétaire. Aparemment ce n'étoit pas qu'il crût la chose indigne de ses soins, mais c'est que l'occasion ne s'en étoit pas présentée, ou que le temps n'en étoit pas encore venu. Comme le zele de Religion & de pieté est le prétexte le plus specieux que les grands Politiques prennent pour venir à bout de leurs desseins, l'Evêque qui étoit du nombre commença la querelle par demander au Duc de Lunebourg qu'il eût à permettre aux Catholiques de Hoxter de s'assembler dans une des Eglises qui étoient inutiles, & d'y faire librement les exercices de leur Religion. Le Duc lui fit réponse qu'en qua-  
„ lité

„ lité de Protecteur de cette Place, il ne  
 „ pouvoit souffrir que l'on violât ses anciens  
 „ privileges : qu'en vain on faisoit des  
 „ Traitez si on ne les executoit. Que par  
 „ celui de l'an 1649. les choses étoient de-  
 „ meurées comme on les voioit, & qu'on  
 „ n'y pouvoit rien changer, sans exciter  
 „ des troubles, qui auroient de fâcheuses  
 „ suites.

L'Evêque indigné de cette réponse, ou  
 feignant de l'être parce qu'il vouloit que-  
 rer, ne songea plus qu'à se disposer à la  
 guerre; & suivant la coûtume qui se pra-  
 tique dans l'Alemagne, il écrivit aux Ele-  
 ctors, & aux autres Princes de l'Empire,  
 „ excepté au Duc de Nieubourg, Que c'é-  
 „ toit à regret qu'il se voioit contraint de  
 „ troubler son repos pour reprendre les ar-  
 „ mes, mais que sa Charge l'y appelloit,  
 „ & qu'à moins de s'en rendre indigne, il  
 „ devoit se mettre en devoir de faire rendre  
 „ à Dieu ce qui lui étoit dû, & procurer  
 „ que son Regne fût étendu: Que le Duc  
 „ de Bronswic s'y opposant, c'étoit à lui à  
 „ luy faire tête, & à tâcher de rétablir le  
 „ culte divin dans un lieu, où depuis quel-  
 „ que temps il avoit été aboli par la haine  
 „ des Reformez; Que le Duc incitoit ses  
 „ propres sujets à la revolte, & qu'il étoit  
 „ de l'intérêt des Princes de lui aider à  
 „ l'é-

» l'étouffer dans sa naissance, de peur qu'un  
» si mauvais exemple n'affoiblit leur auto-  
» rité. Que ce Prince lui avoit causé des  
» pertes tres-considerables, que l'amour de  
» la paix lui avoit fait souffrir, mais qu'ou il  
» s'agissoit de l'interest de Dieu, & du salut  
» des ames, il étoit resolu de faire ce qu'un  
» Prince Chrétien ne sçauroit ômettre sans  
» crime.

Après avoir informé les Princes d'Alle-  
magne du sujet de ses armes, il fit un Mani-  
feste où il en instruisoit le peuple, & par de  
specieuses raisons prouvoit l'injustice du  
Duc, de lui refuser une chose qui impor-  
toit à la gloire de Dieu, & au salut de ses  
sujets.

A ce Manifeste de l'Evêque, où le fond  
de l'affaire n'étoit point éclairci, le Duc en  
opposa un autre, Où il fondeoit le fait  
sur un differend arrivé entre les habitans  
d'Hoxter & les Moines de Corvay tou-  
chant le droit de brasserie: que le procès  
intenté sur ce fait avoit été poussé si loin que  
ceux de Hoxter étoient décheus de tous  
leurs privileges tant Ecclesiastiques que  
Laiques: que leur negoce en avoit été in-  
terrompu, & la misere si publique & si ge-  
nerale que tout y étoit au desespoir, par la  
raison que la brasserie, que les Moines leur  
avoient ôtée, étoit le seul moyen qui les pût  
faire

faire subsister. Qu'encore que le Roy de Suede & Lui eussent prié l'Evêque de permettre que ses sujets jouissent en paix de leurs anciens droits & privileges, il n'avoit cessé de les mal-traiter qu'il ne les eût réduits à la dernière extremité; Qu'il avoit fait en sorte que les Magistrats ne l'étoient que de nom, faisant accroire qu'ils étoient décheus de leurs droits par engagement volontaire, & qu'ils ne pouvoient plus connoître des causes de leurs dépendances; Que les Bourgeois étoient si pauvres qu'on leur avoit ôté leurs provisions, leurs meubles, & même jusques-à leurs lits; Que leur bétail paissant dans les prairies y avoit été enlevé; Qu'on étoit allé de Corvay les armes à la main prendre les principaux Bourgeois dans la ville d'Hoxter, pour les mettre dans des prisons qu'on avoit faites exprés.

Que nonobstant que par le Traité de Munster en l'an 1649. on leur eût confirmé le privilege de brasser, on leur avoit défendu d'en user, sous pretexte qu'on transportoit la biere de Hoxter au territoire de Corvay. Que contre le contract passé l'année 1556. & confirmé l'année 1649. entre les habitans de Corvay & ceux de Hoxter, on avoit établi un étranger dans la dernière, qui seul avoit droit de brasser,  
afin

afin de brider les Bourgeois, ou pour mieux dire, pour les ruiner tout-à-fait. Qu'après plusieurs plaintes qu'ils avoient faites inutilement aux Juges de Corvay, ils s'étoient adrefsez à l'Evêque même, & l'avoient fupplié d'avoir égard à leur mifere, & de borner l'infolence de leurs ennemis, ce qui prouvoit leur foumiffion, & le refpect qu'ils avoient pour leurs Superieurs. Qu'à la verité les bourgeois avoient couru aux armes pour empêcher les Magistrats établis par l'Evêque de s'emparer de leurs effets, mais que c'étoit moins pour refifter aux ordres de ces Magistrats, que pour éviter les insultes des paifans de Corvay qu'ils voyoient fous les armes. Voilà en peu de mots ce que portoit le Manifefte qui courut de la part du Duc, & le fujet de la querelle.

» L'Evêque dans le fien infiftoit fur les  
» grands égards qu'il difoit avoir eus pour  
» fes fujets, & fur tout pour ceux de Hox-  
» ter depuis la mort de l'Abbé fon Pre-  
» deceffeur : qu'il les avoit exemptez des  
» taxes ordinaires, & foulagez dans leurs  
» befoins avant même qu'il en fût re-  
» quis. Que bien loin d'avoir vû en eux  
» des marques de reconnoiffance, il avoit  
» observé que la douceur les rendoit in-  
» folens, opiniâtres & refractaires, mais  
» qu'un

„ qu'un peu de severité les rangeroit à leur  
 „ devoir.

Les habitans de Hoxter repliquoient, qu'ils confessoient n'avoir point été maltraitez les premières années de sa Domination, mais qu'en revanche ils avoient fait tous leurs efforts pour lui plaire en toute rencontre, & pour se rendre dignes des bontez qu'il avoit pour eux: mais que pour les subsides qu'il disoit avoir relâchez, ils n'en avoient point de memoire. Qu'au contraire ils se souvenoient que dès l'entrée de son Gouvernement, il avoit imposé certain tribut sur le bétail, qu'on n'avoit jamais exigé. Que quoy qu'ils fussent exempts de loger les soldats sous ses Predecesseurs, il les en avoit surchargez, sans aucune diminution des impôts ordinaires. Qu'au moindre bruit de guerre, il avoit exigé des contributions excessives, témoins les mille écus qu'il leur avoit fallu payer pour l'armée de Turquie. Que nonobstant qu'on eût ruiné leur negoce, ils n'avoient pas laissé de payer le centième verre contre la dispense qu'ils en avoient, & que jamais ils n'avoient fait leurs plaintes ni montré leurs griefs qu'ils n'en fussent plus maltraitez.

Le point qui les rendoit plus criminels en

apparence, & sur lequel l'Evêque insistoit davantage, c'est qu'ils eussent couru aux armes pour empêcher que l'on n'exécutât ses ordres. Mais par le Traité de Munster il avoit été arrêté que si l'Evêque & ceux de Hoxter ne se pouvoient accorder dans trois ans, il seroit libre aux Parties de prendre les armes pour maintenir leurs droits. Et c'est sur quoy ils s'étoient fondez, ne doutant plus qu'il n'en fallut venir aux mains puis qu'on rejettoit leurs prieres.

Deplus, ils avoient supplié le Duc Rodolfe de Bronswic d'être leur Protecteur, ce que ce Prince avoit accepté : c'est pourquoy ils prétendoient que l'action qu'on leur reprochoit n'étoit point une rebellion.

Mais l'Evêque opposoit, que dès-là qu'un sujet reclame un Protecteur sans la permission de son Prince, il devient un sujet rebelle, & comme tel est punissable : ce que les Bourgeois impugnoient par la Declaration de l'an 1655. où l'on confirme le droit de prendre un Protecteur à ceux qui l'ont eu de tout temps.

D'ailleurs l'Evêque soustenoit au Duc de Bronswic qu'il ne pouvoit protéger la ville de Hoxter sans lezér son autorité, & qu'on ne voioit point d'exemple d'une semblable protection. Mais le Duc faisoit voir que les Ancêtres Otton & Magnus avoient protégé

regé cette ville l'année 1332. & que l'Abbé Timon qui vivoit l'année 1265. avoit laissé un témoignage fort authentique que cela s'étoit toujours fait, outre ceux des années 1416, 1434, 1450. & de plusieurs autres. Et pour surcroît de preuves, on monroit par l'accord passé l'année 1634. entre les Moines de Corvay & les Bourgeois de Hoxter, Que nul Abbé n'en pourroit être reconnu Gouverneur, qu'il n'eût autorisé, & signé ces vieux privilèges; que cependant l'Evêque s'en étoit moqué, ne se souciant que de tondre ses pauvres brebis, & même de les écorcher. Que c'étoit un motif assez pressant pour rechercher un Protecteur, & que s'ils l'avoient fait, ils ne pouvoient s'en repentir; que les coûtumes & les loix autorisoient leur procedé, & qu'enfin ils n'avoient rien fait que leur illustre Protecteur n'eût approuvé & garenti

Icy l'Auteur Flaman fait encore une pause pour demander pardon du temps qu'il met à exprimer ce démêlé, & en même temps il continuë comme s'il n'en avoit rien dit. Certes je suis bien-malheureux d'être obligé de suivre un guide qui ne fait pas un pas sans broncher; ou sans s'égarer, & qui court néanmoins comme s'il avoit de bons yeux. Quoy que je fasse pour le redresser

redresser, & pour me tenir ferme, le chemin est si raboteux qu'il faut malgré moy que je tombe, ne pouvant éviter de passer de méchans endroits, qui ne se peuvent corriger qu'en les supprimant tout à fait; Et ces endroits sont en si grand nombre, que si on les vouloit ômettre, treize ou quatorze feuilles que le Flaman contient, se reduiroient à deux ou trois. Mais comme ce ne seroit pas le profit du Libraire, nous allons continuer avec la même précaution, que nous avons eue jusqu'icy, & la permission du Lecteur.

L'Evêque d'Osnabrug comme un Prélat sage & prudent vit où tendoit ce démélé sans épouser aucun parti: il offrit seulement sa mediation pour l'appaiser, mais nôtre Evêque la refusa parce qu'il lui étoit suspect, & ne lui demanda sinon qu'il ne s'opposât point au dessein qu'il avoit de dompter des sujets rebelles.

Pour les articles que la ville donna contre l'Evêque à la Diète de Regensbourg, il y en avoit cinq concernans le Clergé, & 32 le tiers Etat. Nous ne jugeons pas nécessaire de les rapporter tous, mais aussi est-il à propos d'en dire quelques-uns. Premièrement à l'égard des Ecclesiastiques: contre l'accord passé l'année 1649. (où la ville de Hoxter fut rétablie dans ses vieux privilèges

ges tant seculiers que reguliers, ainsi qu'il avoit été fait en l'année 1624) on avoit permis aux Romains l'exercice de leur Religion, & ôté aux Evangeliques l'Eglise de S. Nicolas pour la donner aux Franciscains, auxquels on transporta les amendes pecuniaires, & le droit de jurisdiction sur les Ecclesiastiques, qui n'appartenoient qu'à la ville; jusques-là que les Bourgmaitres & les Ministres mêmes furent citez devant l'Official de cette nouvelle Magistrature, pour se voir condamner à payer des taxes excessives, faute dequoy on executoit tout ce qui se trouvoit chez eux: joint qu'on exigeoit des Magistrats, qu'ils n'éussent pour Bourgmaitres que ceux qu'on nomme Catholiques.

Un jour consacré à S. Victor, les Moines de Corvay obligerent sous de grosses peines tous les villageois d'alentour de venir aux ceremonies tambour battant, enseignes déployées, & chacun une image en main, afin de faire aux Evangeliques d'aurant plus de dépit, que la chose étoit inouïe: d'où l'on inferoit, que l'Evêque étoit le plus méchant Abbé que l'on eût jamais eu.

Dans la Police le desordre n'étoit pas moins grand: & l'on prétendoit que l'Evêque avoit été le seul, qui eût ôté le droit civil & criminel que les Bourgmaitres avoient



entrepris de loger des soldats dans Hoxter, lors même que les habitans le pouvoient faire avec moins d'incommodité : mais sous l'Evêque, ils avoient toujours à nourrir ou Cavaliers ou fantassins, dont ils étoient si mal-traitez que la vie leur étoit à charge. Je laisse à part quantité d'oppressions que ces pauvres gens essuyèrent sous la Regence de l'Evêque, de peur d'ennuyer le Lecteur.

Cependant sur la fin de l'année 1670. l'Evêque envoya à la Haye le General Bentinck pour informer les Etats Generaux, que s'il armoit, c'étoit au sujet de Hoxter, ville dépendante de Corvay, & que ses armes n'avoient autre but que d'en châtier les rebelles : ajoûtant que malgré les bruits que ses ennemis divulgoient, rien ne l'obligeroit à rompre la bonne intelligence qu'il avoit avec les Etats. Que comme il ne prenoit les armes contre les Ducs de Bronswic & de Lunebourg que pour maintenir ses interests, il les poseroit aussi-tôt qu'il seroit satisfait.

De la Haye l'Envoyé passa par Utrecht & par Amsterdam, où il fit provision d'artillerie, & d'autres munitions de guerre. Ce grand amas pour reduire une seule ville, fit soupçonner que c'étoit pour toute autre chose : & comme on n'avoit pas sujet de se fier aux protestations de l'Evêque, on

écrivit

écrivit d'Utrecht & d'Amsterdam qu'on ne tiroit point bon augure de la grande quantité d'armes que l'Evêque faisoit acheter, & qu'apparemment son dessein étoit tout autre que celui qu'il faisoit entendre. Qu'il étoit à propos de fortifier le long de l'Yssel, & principalement Doesbourg, à cause que l'Evêque tenoit ses troupes aux environs de Brevoort, qui n'étoit pas le chemin de Hoxter, mais des Provinces Unies. Sur quoy les Etats assemblez se résolurent de renforcer de 4000 hommes, les garnisons de Gueldres, de Zutphen, d'Overyffel, & de Groningue, & de veiller incessamment sur les pratiques de l'Evêque.

Quelque temps après il leur écrivit qu'ayant offert leur mediation pour pacifier le différent d'entre les Ducs & lui, il ne doutoit pas qu'il ne fût bien-tôt terminé: c'est pourquoy il leur mandoit, que si après l'accord ses troupes leur plaisoient, il les leur enverroit: offre que l'on receut en apparence avec remerciement, mais surquoy l'on fit peu de fond.

Dans la France tout étant en armes, les Princes voisins s'alarmoient, l'Espagne apprehendoit que cet orage n'allât tomber sur les Pais-bas Catholiques. Les Etats craignoient pour les leurs, & sur tout depuis que le Roy eut rassuré l'Espagne. Cependât dès le mois

de May, le Roy s'alla promener en Flandres dans ses villes de conquête, d'où s'en retournant au mois de Juillet, le cœur revint au voisinage, qui recommença à trembler la campagne suivante. Cette grosse nuée de gens de guerre, dont il étoit environné, alla crever sur la Lorraine, qui en fut inondée de sorte qu'il s'en rendit Maître absolu. Mais on découvrit par la fuite que la conquête de ce Duché n'étoit pas son but principal, plus il vainquoit, plus il armoit, & jettoit l'effroy de tous côtés. Les Hollandois qui le craignoient dans l'ame, pensoient cacher leur crainte en défendant les vins de France. Bravoure qui leur coûta cher, & dont presque toute l'Europe leur a sceu mauvais gré; Le Roy surpris de leur audace, leur défendit ses eaux de vie: & rehaussa l'impôt du hareng qui venoit de Hollande de vingt quatre francs argent de France par chaque charge: trois mois après de trente deux, & trois mois ensuite de quarente. Outre les vieux impôts, il ordonna 30. pour cent sur les épiceries. Mais n'entrons point dans le détail de ce qui précéda une desolation, dont la memoire est toute fraîche, & revenons à nôtre Evêque.

Au mois d'Avril de l'an 1671. le Roy de France, George Guillaume, & Jean Frederic

Frederic Ducs de Bronswic & de Lunebourg, manderent à leurs Ambassadeurs de moyenner la paix entre le Duc Rodolfe Auguste, & l'Evêque de Munster; ce qui fut conclu en même temps provisionnellement par les offices des Electeurs de Cologne & de Mayence. Le Traité portoit que le Duc retireroit ses troupes de la ville de Hoxter: Et que l'Evêque laisseroit aux habitans leurs anciens privileges, à condition qu'ils portassent leurs lettres en un lieu désigné, où elles seroient examinées par des personnes desintereslées: & qu'en cas qu'ils jugeassent leurs griefs excessifs, ils en pussent appeller devant tel Juge, qu'ils voudroient.

De plus, que pendant qu'on travailleroit à une paix durable, l'Evêque ne pourroit entretenir dans la dite ville que 60 hommes, ou 70 au plus. L'accord passé entre les Parties, les soldats de Wolfienbutel sortirent de la ville, dont ceux de l'Evêque prirent la place avec leurs femmes & leurs enfans, ce qui causa une nouvelle sedition, & une espece de revolte, les bourgeois ne pouvant souffrir ces femmes & ces enfans, qui n'étoient capables disoient-ils que d'incommoder, & qui au reste n'étoient point compris dans l'accord. Ils se plaignoient de l'insolence de ces derniers soldats, & se louoient de la moderation des autres. Ils ne

pouvoient se consoler qu'après avoir été bien payez des premiers, ceux de l'Evêque devorassent toute leur substance, & fissent de leur ville ce qu'auroient fait les plus insolens ennemis; les outrages qu'ils en souffroient, réveilloient leurs douleurs passées: de là venoient les plaintes, les murmures, les imprecations, qui n'adoucissoient point leurs peines, ayant affaire à un Prince severe, & qui se croioit outragé par leur desobeissance.

Les pratiques de l'Evêque se découvroient de jour en jour. Les moins intelligens s'appercevoient de ses funestes intentions, & que tous ces grands remûmens ne se faisoient point sans dessein; mais ce qui confirma ces conjectures, ce fut l'avis que le Prince Maurice donna aux Etats Generaux. Ce Prince mandoit de Wesel, que 800 chevaux des troupes de Munster occupoient le bourg de Dingen, & qu'encore que ce bourg dépendit de l'Evêque, il étoit néanmoins si proche de Wesel, que tant de Cavaliers n'y pouvoient être à bonne intention.

Comme un bruit est suivi d'un autre, on ajoûtoit qu'on avoit surpris un berger fondant les fossez de cette ville, & que les conjectures des projets de l'Evêque augmentant d'heure à autre, il étoit temps de se precautionner contre un Ennemi

nemi si rusé, & dont on connoissoit l'esprit.

Durant qu'on se precautionnoit du côté des Etats, l'Evêque s'assuroit d'un fonds pour soudoyer ses troupes. Dans la Diète de ses Etats, on s'obligea de lui payer cent mille écus en quatre termes : ce qui se fit de si bonne grace que l'Evêque en fut satisfait. Ce present valoit quelque chose, mais on peut dire que ce n'étoit rien au prix de ceux de France. Ce fut à l'odeur de ces trésors que coururent tant d'Officiers. Le bon accueil du Prince, & les belles esperances dont ils étoient flatez, ou dont ils se flatoient eux-mêmes, remplirent son armée de quantité de bons Chefs & de bons soldats, dont il seroit trop ennuyeux de rapporter icy les noms.

Ces grands préparatifs étonnoient les Princes voisins. On ne doutoit pas que son but ne fut d'attaquer les Etats ; mais on disoit qu'en attendant que la France fût prête, il iroit à Cologne avec quelque trente mille hommes pour saccager le pais, & pour amuser le soldat. Ce qui appuyoit cette conjecture, c'est qu'il avoit fait faire deux mille caisses de bois de sapin, chacune de six pieds tant en longueur qu'en profondeur. On les avoit remplies de jonc, & disposées en sorte, qu'elles pussent ser-

vir de pont à une armée confiderable.

Lorsque l'Evêque se préparoit à mettre le feu de la guerre chez les Princes voisins, le Ciel en alluma un autre dans la ville de Munster, qui n'étoit pas si dangereux que le premier, mais qui ne laissa pas de causer de tres-grands dommages. Sur le commencement de l'Esté, après un long orage, le tonnerre tomba sur le clocher d'un Monastere qu'il embrasa, & toutes les maisons voisines : l'incendie fut si grand, qu'on croioit la ville perdue, mais par bonheur il n'y eut de brûlé que trois ou quatre cens maisons.

Ce malheur donna lieu à quantité de pronostics que faisoient les superstitieux : Les uns disoient qu'au commencement de l'orage, on avoit vû trois ou quatre nuées qui partirent de lieux differents, & s'assemblerent sur la ville, où le tonnerre étoit tombé sans s'être presque fait entendre : ce qui signifioit à leur avis que tous les Princes à qui leur Evêque avoit fait la guerre se réuniroient pour le perdre, mais qu'il ne lui en coûteroit que quelques méchans benefices qu'il engageroit pour se défendre. D'autres disoient avoir remarqué que la principale nuée étoit venue du côté de Hollande, & que c'étoit à dire que les Reformez feroient un Corps qui viendrait fondre sur les

les Catholiques, sans néanmoins s'opiniâtrer à les détruire. Quelques-uns même avoient l'effronterie de dire que leur Evêque ressembloit à Neron, & qu'il feroit perir sa mere, c'est à dire l'Eglise de Rome dans ses Domaines & Seigneuries, à force de lui faire des ennemis de tous côtez. D'autres disoient, que c'étoit un tres-grand malheur d'être gouvernez par des Prêtres & des Ecclesiastiques, qui n'étoient propres qu'à émouvoir des seditions, & à mettre le feu par tout; mais sans examiner s'ils disoient vray ou non reprenons le fil de l'histoire.

La même année fut employée du côté de la France à répandre de toutes parts. Il sembloit que son Roy eût une source inépuisable, & que l'or crût dans son Royaume. L'Angleterre, la Suede, l'Allemagne, & presque tous les Etats de l'Europe receurent en même temps des marques de ses profusions; & sçachant où il répandoit, il ne répandit point en vain. Ainsi toutes les forces s'étant tournées de son côté, il n'eut qu'à paroître pour vaincre. Cependant ce Monarque étoit extrêmement secret. Quoy qu'on sceût à peu près à qui il en vouloit; ce n'étoit que par conjecture: & l'on manquoit d'intelligence pour s'en bien assurer. L'incertitude où ils

F 6

étoient,

étoient , ne les empêchoit pas de faire de grandes levées , mais la difficulté étoit d'élire un General. Quelques Provinces étoient pour le Prince d'Orange , & les autres n'en vouloient point : de quelque façon que ce fût , le sort étoit égal , ou plutôt il pouvoit devenir pire qu'il n'étoit , en éliant un Chef qu'ils ne connoissoient pas encore.

L'Evêque sur ces entrefaites augmenta le soupçon qu'on avoit de ses armes en abusant de la bonne foy des Etats ; il les crut si peu penetrans , qu'il pourroit faire entrer les François sur ses Terres sans qu'ils en prissent aucun ombrage. Un jour se trouvant seul avec l'Envoyé des Etats ; Après mille protestations de l'amitié sincere qu'il disoit avoir pour ses Maîtres , & la resolution où il étoit d'exécuter ponctuellement les articles du dernier Traité : il lui fit entendre Qu'il ne pourroit refuser passage aux troupes de ses Alliez s'il en étoit requis , mais qu'il auroit bien soin de conserver leur interest : & que rien ne se fit au préjudice de l'alliance qu'il avoit avec eux ; qu'ils se reposassent sur sa parole , sans ajoûter foy à de faux bruits qui n'avoient point de fondement ; qu'il étoit vray qu'il y avoit quelques François dans son Diocese , mais que c'étoient  
 „ des

des artisans qu'il avoit fait venir pour re-  
parer les desordres de l'embrasement.  
Depuis ce temps-là on ne douta plus de  
ses mauvaises intentions : & de le voir  
bien-tôt avec la France sur les Terres des  
Etats.

En effet peu de temps après, ces grands  
desseins que l'on avoit tenus cachez avec  
tant de concert, éclaterent d'eux-mêmes :  
& l'on connût enfin que les armes de Fran-  
ce, d'Angleterre & de Munster, avoient  
la Hollande pour objet. Les deux premie-  
res se déclarent en même jour. L'Angle-  
terre allegoit pour autoriser la rupture de  
l'alliance qu'il avoit faite avec les Etats Ge-  
neraux, quelques raisons qu'on n'examine  
point icy. Mais le Roy de France n'en  
donnoit point, sa déclaration portant seu-  
lement ; Que Sa Majesté n'avoit pas lieu  
depuis quelques années d'être satisfaite  
des Etats, qui sembloient avoir oublié  
le respect qui lui étoit dû. Que ce peu  
de respect flétriroit sa reputation, s'il n'en  
avoit point de ressentiment ; & qu'enfin  
leur ingratitude meritoit son indignation.  
Qu'ils avoient bien peu de memoire, s'ils  
ne se souvenoient de l'obligation qu'ils  
avoient à ses Ancêtres & à lui-même.  
Que s'ils s'en souvenoient : le peu de cas  
qu'ils témoignoient en faire, l'obligeoit à

„ se servir des moyens propres pour leur ap-  
 „ prendre leur devoir , & qu'il leur déclai-  
 „ roit la guerre tant par mer que par terre.

En ce temps-là les François firent des medailles à la gloire du Roy : & entre autres une , où d'un côté le Soleil attiroit les vapeurs d'un marest , & ensuite les dissipoit avec ces mots , qui servoient d'ame à la devise : *Evexi, sed discutiam* , c'est à dire , comme je les ay élevées , de même je les puis dissiper. De l'autre côté , Le Roy tenoit en un endroit un Lion armé sous ses pieds , & vis à vis le même lion étoit atterré , desarmé & enchaîné. Sur quoy l'Abbé de Brianville fit un Sonnet si ingenieux , qu'il merite d'être inferé dans toutes les histoires qui parleront de cette guerre.

### S O N N E T

de l'Abbé de Brianville sur la Devile  
 précédente.

*Lorsque pour foudroyer les Monts audacieux ,  
 Dont l'ombre affoiblissoit mon pouvoir sur la terre ,  
 J'élevay ces vapeurs , qui portoient mon tonnerre ,  
 Du plus bas des Marêts , jusqu'au plus haut des  
 Cieux.*

*Ces brouillards éclatans surprirent tous les yeux ,  
 Et bien que leur éclat fût un éclat de verre ,  
 Jaloux de ma splendeur ils me firent la guerre ,  
 S'eforçant d'obscurcir mes rayons en tous lieux.*

*Poussez.*

Pouffez au gré des vents du vieux au nouveau  
monde,

Et regnant fierement sur la terre & sur l'onde,

Par tout avec l'orage ils portèrent l'effroy.

Mais par tout vainement ils voulurent me nuire,

Qu'ils sçachent les ingrats qu'ils ne sont rien sans  
moy :

J'ay pâ les élever, je sçauray les détruire.

Outre la justesse de ces vers, le sens s'est  
trouvé véritable. Si la Hollande n'a pas  
succombé tout à fait sous les armes de Fran-  
ce, au moins l'a-t-on domtée, & découvert  
son foible, qui n'avoit point encore paru.  
Comme cette Province ne manque pas de  
beaux Esprits : il s'en est trouvé un qui ré-  
pondit à ce Sonnet, & qui rencontra ad-  
mirablement, mais qui par malheur n'étoit  
pas si bon Prophete, que l'Abbé de Brianvil-  
le, le succez n'ayant pas répondu à sa pre-  
diction.

Résponse au précédent Sonnet.

France, nous l'avoüons, l'éclat de ton pouvoir

Te donne du Soleil quelque vaine apparence,

Mais d'un Soleil de Mars dont la molle influence,

Sans jamais rien meuirir, ne sçauroit s'emouvoir.

Plusieurs tremblent d'ésfroy seulement à te voir,

Eblouis du brillant de ta fausse Puissance ;

Mais ceux qui de ton foible ont plus de connoissance,

Sçarvent que pour te vaincre il ne faut que vouloir.

*Le jeune Phaëton qui conduit ta lumiere ,  
Par un excez d'orgueil s'égaré en sa carriere ,  
Lors qu'il veut jusqu'à nous porter l'embrasement.*

*Mais après les dégats qu'il a faits sur la terre ,  
Renversé de son char par un coup de tonnerre ,  
Il viendra dans nos eaux chercher son monument.*

Pour répondre aux plaintes du Roy, on allegoit que ses Ancêtres, bien-loin de faire ces sanglans reproches aux Etats, avoient reconnu en quelques rencontres, qu'ils leur étoient redevables de quelques bienfaits; qu'ils n'en perdroient jamais la memoire: & qu'ils seroient toujours leurs Bons & Fidelles Alliez. Témoin disoient-ils la harangue faite par M. de Moulac Ambassadeur de S. M. T. C. dans l'assemblée des Etats Generaux le 26 d'Aouit de l'an 1593. laquelle est conceuë en ces termes:

„ J'ay ordre exprés de Sa Majesté Tres-  
 „ Chrétienne d'assurer Vos Hautes Puissances que l'amitié sincere, & le zele  
 „ qu'elles ont fait paroître pour l'avancement de ses affaires, ne peuvent être effacez de son souvenir. Sa Majesté avouë  
 „ que Vos Hautes Puissances sont les meilleurs Amis qu'il ait éprouvez dans ses be-  
 „ soins, qu'il fait fond sur leur bonne foy:  
 „ & qu'il ne doute plus que vous n'ayez  
 „ une veritable amitié pour sa Personne &  
 „ pour son Royaume, n'ayant rien épargné  
 pour

pour lui aider à dissiper les troubles qui le  
divisoient, & à le remettre en splendeur.  
qu'il voit bien que ses forces, & sa puis-  
sance ne vous font point d'ombrage, que  
vous ne demandez que son exaltation, &  
qu'enfin il vous met au rang de ses meil-  
leurs Amis, dont il reconnoitra le zele  
& la sincerité dans toute sorte de rencon-  
tre. L'Ambassadeur ayant prononcé sa  
harenque la donna par écrit, afin que les  
Etats fondassent sur sa reconnoissance.  
Cela fait voir, que si la France a assisté les  
Etats Generaux, ceux-cy l'ont aussi assi-  
stée, & que si l'on pesoit les bienfaits des  
uns & des autres, on les trouveroit fort  
égaux. Monsieur de Sully dit dans ses Me-  
moires que Henry IV emprunta des E-  
tats avant que d'être paisible en son Royau-  
me 9275400 florins. Cette somme est con-  
siderable, & peut-être que sans cela, on  
ne verroit pas aujourd'huy sa posterité sur  
les Lys. Ainsi les reproches du Roy n'ont  
pas des fondements si solides qu'il s'ima-  
gine.

Enfin les Provinces Unies furent atta-  
quées en même temps par deux puissans  
Monarques; La Terre & la Mer étoient  
couvertes des Armées de ces Rois qui s'é-  
toient unis pour les perdre: & néanmoins  
ils s'estimoient encore trop foibles pour en  
venir

venir à bout. La Fête n'eût pas été bonne, si nôtre Evêque n'en eût été, & même celui de Cologne. Ces deux Croffes étant associées aux Sceptres des deux Rois : on commença à soupçonner que la Hollande n'étoit pas l'unique but où ils visoient, ni le seul objet de leurs Armes. On disoit que la France aspiroit à la Monarchie de l'Europe Chrétienne : qu'Elle avoit un Dauphin qu'il étoit temps de couronner, & que tous les Princes voisins s'étoient unis pour lui chercher un poste qui fût digne de sa naissance. Qu'il falloit pour y reüssir, de fortes brigues & de tres-puissantes Alliances : mais que l'on devoit commencer par attaquer les Provinces Unies, pour les mettre hors d'état de pouvoir secourir les autres, d'où l'on passeroit chez les Voisins, avant qu'ils fussent en défense.

Dés le premier pas de la guerre, le Duc de Luxembourg, & l'Evêque de Strasbourg allerent en Westphalie pour deliberer avec l'Evêque de Munster des moyens de surprendre ou d'emporter de force les Provinces d'Utrecht, de Gueldres, d'Overyffel, & pour sçavoir quel étoit le plus court chemin pour entrer en Hollande. La resolution étant prise, la France & l'Angleterre commencerent à agir au mois d'Avril del'an 1672. La division des Etats étoit telle que la France

ce

ce en eut bon marché; paroître & vaincre, fut pour Elle une même chose. L'Angleterre de son côté faisoit de tres-puissans efforts. Mais laissons ces deux grands Monarques rompre leurs lances contre une seule Republique, & revenons à nôtre Evêque.

Le dix-huitième de May, ses troupes étant prêtes à marcher, il fit signifier aux  
» Etats : Qu'il avoit decouvert leurs conspi-  
» rations contre lui, & contre ses su-  
» jets : que par un coup du Ciel, les Of-  
» ficiers qu'ils avoient subornez pour met-  
» tre le feu dans les villes & dans ses ma-  
» gazins, étoient tombez entre ses mains.  
» Que ces gens avoient déclaré, qu'ils étoi-  
» ent envoyez pour faire soulever le peuple,  
» pour débaucher les soldats de son service,  
» & pour corrompre leur fidelité, afin qu'ils  
» pussent se rendre Maîtres de ses Châteaux,  
» de ses villes & fortereffes, Qu'ils avoient  
» fait attenter à sa Personne, & mettre le feu  
» en plusieurs villes & villages de son Dioc-  
» se. Actions indignes de Souverains, & qui  
» l'obligeoient à veiller à son propre salut &  
» à celui de ses sujets : c'est pourquoy il a-  
» voit armé, & donné ordre à ses soldats de  
» faire main basse sur ces vagabonds & in-  
» cendiaires, de prendre vifs leurs Chefs,  
» & de les mener dans les prisons des plus  
» proches villes de ses domaines. Que ce-  
» pendant

pendant il défendoit à ses fujets sous peine de confiscation & même de prison, d'avoir aucun commerce avec ceux des Provinces Unies.

Il est aisé de voir, que ces plaintes étoient frivoles, nul assassin, incendiaire, ni suborneur n'ayant été executé pour de tels crimes sur les terres de l'Evêque, ce qui n'eût pas manqué d'arriver, s'il étoit vray qu'il eût fait arrêter quelqu'un de ces sortes de gens. Mais il rejettoit sur autrui ce que sa conscience lui reprochoit. On n'étoit que trop informé de ses intrigues & menées sourdes, & qu'il n'épargnoit point l'argent pour corrompre les Gouverneurs qui lui rendoient les villes & les Provinces toutes entieres aussi-tôt qu'il en approchoit.

Ainsi l'Evêque avoit si peu de bonne foy qu'on ne pouvoit s'en assurer : quelque alliance qu'il eût faite, quiconque lui offroit les moyens de faire la guerre, étoit toujours le bien-venu. Comme il n'y avoit rien qui fût plus selon son humeur, il n'y avoit point de serment qu'il ne violât pour se satisfaire sur ce point. Cela est si visiblé que nul Prince n'a fait la guerre qu'il n'ait été de la partie sans raison, sans obligation, & sans nécessité, par exemple dans celle-cy il ne tenoit qu'à lui de garder le Traité qu'il avoit fait depuis peu avec les Etats, ou du moins d'être

d'être neutre, s'il ne leur vouloit pas aider contre le Roy de France, mais comme nous avons déjà dit, le repos lui étoit fatal, & la meilleure paix du monde valoît moins à son gré que la plus malheureuse guerre: joint qu'il étoit inconsolable d'avoir été contraint de ceder aux Etats la Seigneurie de Borculo.

Le Roy étant en personne dans son armée ne trouvoit nulle résistance par tout où il passoit, ou du moins il en trouvoit peu. Pendant qu'il vainquoit d'un côté, ses Generaux étoient de l'autre qui avoient le même avantage. Orsoy, Rhinberc, Wezel, Buric se rendirent presque en même jour. La diligence étoit si grande, & les attaques étoient si vives qu'on entendoit plutôt la prise que le siege des places. Les troupes de l'Evêque entrerent par le Comté de Bentheim dans le pais de Twent, où il lui fut aisé de se rendre Maître d'Enschede, d'Oldenzeel, d'Otmarssen, d'Almelo, de Borculo, de Lochem, de Deutecom, & de plusieurs autres petites villes. De là il tira vers Grol ville plus forte que les precedentes, mais comme il étoit renforcé des troupes de Cologne, il l'emporta le 9 du mois de Juin.

Si les Princes Laïcs ressembloient aux Ecclesiastiques, il seroit inutile de faire fond  
sur

sur leur parole : ils en ont tous si peu , qu'ils semblent avoir fait vœu de ne la tenir à personne , au lieu que l'on voit peu d'exemples d'une telle impieté parmi les véritables Princes. Entre une infinité d'exemples que l'histoire fournit : un des plus signalez est celui de François Premier. Ce Prince fut fait prisonnier à la bataille de Pavie , & mené en Espagne , où Charles V , le traita moins en Frere qu'en Particulier. Cependant ce dernier ayant appris que la ville de Gand s'étoit mutinée prit la poste lui quatrième , & ne balança point à passer par Paris pour empêcher les suites de la revolte , ce qu'il fit en privant ces rebelles de leurs privileges , en abolissant la loi qui lui donnoit pouvoir de créer des Magistrats : en leur faisant bâtir une citadelle à leurs dépens , & en les obligeant de souffrir une garnison qui y a toujours été depuis. Il falloit que cet Empereur eût beaucoup de confiance en la probité de François I. de passer par Paris, où il avoit sujet de craindre d'être retenu prisonnier , & ce qui eût pû arriver s'il eût eu affaire à un Roy de l'humeur de  
 „ l'Evêque : mais bien-loin de cela. Il y  
 „ fut reçu, dit Mathieu, avec toutes sortes  
 „ d'honneurs, & la generosité de ces deux  
 „ Princes fut admirée de tous ; car l'un se  
 „ fioit à son Ennemi qu'il avoit offensé, &  
 l'au-

33 l'autre, préféreroit l'honneur de sa parole  
33 au ressentiment de ses offenses, desquelles  
33 il ne lui parla point durant qu'il fut en  
33 France. C'étoit alors la coûtume des  
33 Grands Seigneurs de garder leur parole,  
33 mais aujourd'huy ce ne l'est plus. A peine  
33 y avoit-il deux mois que l'Evêque de Co-  
33 logne avoit fait entendre aux Etats, Que  
33 s'il avoit des Troupes Françoises sur ses  
33 Terres, ce n'étoit pas pour les surpren-  
33 dre, mais pour défendre ses propres sujets  
33 & en vertu de l'alliance qu'il avoit faite  
33 avec sa Majesté : Qu'il étoit resolu de  
33 garder la neutralité, qu'il avoit gardée jus-  
33 qu'alors : C'est pourquoy il commandoit  
33 à tous les Officiers & soldats François, qui  
33 avoient ordre de lui obeir durant qu'ils  
33 seroient sur ses Terres, de ne rien faire au  
33 préjudice des Provinces-Unies sur peine  
33 d'être punis comme refractaires & rebel-  
33 les. Et afin, ajoûtoit-il, que personne ne  
33 prétende ignorer nôtre Edit, nous avons  
33 pris grand soin de le faire publier dans nos  
33 Etats & dans nôtre armée. Nonobstant  
33 ces belles paroles, cét Electeur se déclara  
33 six semaines après contre les Etats Gene-  
33 raux : mais avec cette difference entre  
33 l'Archevêque & l'Evêque, que celui-cy  
33 s'offrit de lui-même à la France pour con-  
33 tribuer à la ruine des Etats, & que l'autre

tré attendit d'en être requis plusieurs fois.

De Grol l'Evêque mena son armée devant Brevoort qui se rendit peu de jours après. Quelque douceur qu'ayent les Etats pour leurs sujets, on dit qu'il s'en trouva beaucoup dans la Province d'Overyffel qui se loïerent du changement de Maître, disans tout haut qu'ils esperoient de vivre plus heureux sous la domination de France, qu'ils n'avoient fait sous les Etats. Ce qui n'est pas si étrange qu'on s'imagine, l'homme étant constitué de sorte, que ce qui plaît aux uns déplaît aux autres, & que de tous les animaux c'est le plus indocile.

Les 13 de Juin l'Evêque vint aux environs de Deventer. On avoit pourvû à cette Place avec assez de soin, & rien ne lui manquoit pour se défendre assez longtemps, aussi d'abord fut-il vivement repoussé; mais soit qu'il eût intelligence avec ceux qui la défendoient, ou que la peur les eût saisis, ce qui est le plus vray-semblable, elle lui fut rendue huit jours après qu'il eut commencé à l'assiéger. Les assiegez mal conseillez ou mal instruits avoient fait rompre le pont de la ville, ce qui leur ôta tout moyen de faire des sorties, & fit dire à l'Evêque (s'il en faut croire le Mercure Hollandois.) Je vois bien que les traîtres  
 „ me

me tiendront leur parole. On dit que la ville se rendit à l'insceu du conseil de guerre, des Bourgmaitres, de beaucoup de bourgeois, & sans aucune necessité. Quoy qu'il en soit, les habitans furent pillés, & de plus condamnez à 65000 florins, & les soldats faits prisonniers.

De là l'Evêque passa à Swol, où tout étoit si mal-reglé & en tel desordre, qu'il y entra sans resistance. Les Officiers de la garnison avoient demandé du renfort, & fait voir qu'il étoit besoin de fortifier la ville, mais on ne les écouta point, soit qu'il y eût des traîtres secrets qui l'empêchassent, ou que les Officiers de Swol eussent parlé trop tard. Les Députez de Groningue donnerent un conseil salutaire, qui étoit de faire une chaussée à Swarte water, moyennant quoy, il eût été tres-facile d'inonder Swol: mais on se contenta de lever l'argent pour la faire, & de le mettre en bourse: Les Officiers voyant le desordre tâchoient d'y remédier, & lors qu'ils s'empressoient le plus, un Bourgmaitre de Deventer nommé l'Espire, & Bentinc de Brokelincamp entrèrent dans la ville avec un Trompette de l'Evêque, où l'Espire fit une harangue pour remontrer aux habitans les forces des assiegeans, & la foiblesse de leur ville; & qu'après avoir vu tomber des Places si bien fortifiées, ils

G

étoient

étoient ridicules s'ils prétendoient que la  
 leur demeurât debout. Cét Orateur eut  
 tant de pouvoir sur les esprits, qu'il en ob-  
 tint ce qu'il voulut. Il fut arrêté que la  
 ville se rendroit à l'Evêque aux mêmes con-  
 ditions que Deventer s'étoit rendue; après  
 quoy il fut regalé avec humble remerci-  
 ment. Quelques Officiers de la garnison  
 étant allez peu après à l'hôtel de ville, fu-  
 rent priez de boire à la santé de leur nou-  
 veau Prince, & du bon succez de l'accord  
 „ qu'ils venoient d'arrêter. Ceux-cy surpris  
 „ d'un compliment auquel ils ne s'atten-  
 „ doient point, répondirent qu'il n'étoit  
 „ que temps de s'amuser à boire: que quel-  
 „ pas accord qu'ils eussent fait, il étoit nul  
 „ s'ils l'avoient fait sans le consentement  
 „ des Officiers, & qu'il étoit honteux  
 „ de rendre dès la premiere attaque ce  
 „ qu'on pouvoit garder sans risque cinq ou  
 „ six semaines & d'avantage: qu'après s'é-  
 „ tre bien défendus, ils pourroient faire un  
 „ accord plus avantageux, & que sans cela  
 „ ils ne voyoient pas qu'ils pussent éviter  
 „ d'être accusez de lascheté. A quoy un  
 Bourgmaitre nommé Crans repartit,  
 „ Que Deventer ville forte & munie de  
 „ tout n'ayant pû soutenir huit jours, il n'y  
 „ avoit point d'apparence qu'avec une gar-  
 „ nison de mille à douze cens hommes ils  
 „ pussent.

» pussent tenir bon huit heures : que pour  
» ce qui étoit de détruire les faux-bourgs,  
» ils ne le pouvoient faire que le peuple n'y  
» consentit : & que le lendemain on pro-  
» poseroit cet avis. On eut beau repliquer  
que dans ces rencontres les delais étoient  
dangereux, & qu'il ne falloit point de remi-  
ses où le mal étoit si pressant, les Bourgmait-  
res persisterent dans leur resolution, qui  
étoit d'envoyer prier l'Evêque que ses sol-  
dats ne missent point le pied dans Swol, ce  
qu'ils se faisoient fort d'obtenir pourvu qu'il  
le prévinsent : que pour les Officiers & les  
soldats ils ne seroient point prisonniers de  
guerre s'ils pouvoient se résoudre à signer la  
capitulation. Les Officiers s'étant retirez,  
tinrent conseil de guerre, où il fut arrêté  
qu'ils s'évaderoient la nuit suivante avec la  
garnison, & cela fut executé. Je ne sçais si  
cette evasjon étoit bien concertée, mais je  
l'ay oui blâmer à des personnes intelligen-  
tes, & sans approfondir la chose, je pense  
que sans s'amuser à perdre le temps en pa-  
roles, ils eussent mieux fait de tenir ferme,  
& de montrer plus de vigueur. Aussi les  
Magistrats se voyant destituez de ceux  
qu'on avoit commis à leur défense, s'écrie-  
rent qu'ils étoient trahis, ou qu'il falloit que  
ces Officiers qui faisoient tant les braves,  
n'eussent point de cœur en effet.

Ils n'étoient pas les seuls qui les soupçon-  
 nassent de trahison ou de mollesse, tout le  
 monde les condamna, & les Etats devant  
 qui ils se justifierent, trouverent leurs raisons  
 si foibles qu'ils leur ôterent leurs emplois.  
 Mais sans nous arrêter à une discussion que  
 plusieurs autres ont déjà faite, il est certain  
 que Deventer, Swol, Kampen, Hasselt,  
 Swarte-Sluis, Block-zijl, Steenwijk, Mep-  
 pel, le Fort d'Ommer, & même celui de  
 Kuynder, une des Frontieres de Frise : il est  
 dis-je certain que ces dix Places ne lui coû-  
 terent presque que la peine de les assieger.  
 Si bien qu'aidé de l'Archevêque de Colo-  
 gne, il se vit Maître de la Province d'Over-  
 yssel en moins de trois semaines. Dans le  
 partage de ces conquêtes Deventer écheut  
 à l'Electeur de Cologne; Campen & El-  
 burg au Roy de France, lesquelles Places  
 il s'obligeoit de rendre après la guerre à  
 l'Evêque de Munster, & Swol demeura en  
 commun.

Le Roy de France au même temps s'étoit  
 laisi en peu de jours de Doesburg, de Zut-  
 phen, d'Arnhem, de Wick, de Montfort,  
 d'Oudewater, d'Ysselsteyn, d'Amersfort,  
 d'Utrecht, & de Woerden. Quelques-  
 uns disent qu'Utrecht avoit tort de s'être  
 rendue si lâchement : & d'autres disent que  
 sa prise étant inévitable, elle eût mal fait de  
 resi-

resister. On s'offrit d'y admettre autant de renfort que le Prince y en envoyeroit, avec promesse de se défendre jusqu'à l'extrémité, on envoya des vivres à son armée qui se tenoit aux environs: mais l'armée en étant partie, & sans lui laisser même les quatre regimens qui étoient de sa repartition, lui ayant enlevé ses poudres pour les envoyer à Nimegue, & se voyant enfin abandonnée, & comme séparée du reste des Provinces, que lui eût servi de resister? D'ailleurs la plupart des bourgeois s'étoient retirez à Nimegue: joint que ceux de la Messe, ravis de se voir sur le point d'avoir un Maître de leur creance, intimidoyent les Reformez, & ruinoient tous leurs desseins. Mais revenons à nôtre Evêque.

Après avoir fortifié ses conquêtes, & mis des garnisons par tout, il fit quelques détachemens qu'il envoya sur les frontieres de Frise. Ensuite il alla devant Hattem; petite ville dont les ramparts étoient à-demi ruinez, & dont les forces consistoyent en 80 soldats & quelque deux cens habitans. Il n'y avoit ni munitions de guerre ni de bouche, mais en revanche le courage n'y manquoit pas. Si-tôt que l'Evêque en approcha, il la fit sommer de se rendre, avec menace de ne point faire de quartier si elle resistoit. C'étoit là les plus fortes armes,

dont il s'étoit servi pour entrer dans les autres villes : c'est pourquoy il ne doutoit pas que celle-cy étant plus foible ne suivit leur exemple. Cependant on lui répondit :

„ Qu'on ne sçavoit ce que c'étoit que de se  
 „ rendre, après avoir juré de vivre & de  
 „ mourir pour la patrie : qu'ils benissoient  
 „ le Ciel de leur offrir une occasion si favo-  
 „ rable pour lui prouver leur zele, & qu'ils  
 „ mouroient contents puis qu'ils mouroient  
 „ pour son service. En même temps ils se  
 défendent si vigoureusement qu'ils lassent  
 l'armée de l'Evêque. Ce Prince tempête,  
 foudroye, & pointe de l'Artillerie en plu-  
 sieurs endroits à la fois : mais quoy qu'il  
 fasse cette poignée de Braves soutient ce  
 choc sans s'effrayer, & réduit l'Evêque  
 à appeller devant une bicoque autant de  
 gens qu'il en avoit devant les villes les  
 plus fortes. Comme il n'est point de force  
 ni de courage inépuisable, la multitude l'em-  
 porta : & faute de secours, ce peu de vail-  
 lans hommes manquerent à relever l'éclat  
 & la gloire de leur patrie. D'où l'on infere  
 que si le Roy de France & l'Evêque avoient  
 trouvé la même résistance ailleurs, les Pro-  
 vinces-Unies ne seroient pas si humiliées :  
 ni déchues tout d'un coup de la gloire qui  
 avoit coûté tant de peine & de sang à leurs  
 Ancêtres. L'Evêque perdit dans ce siege  
 plus

plus de 700 soldats, ce qui n'étoit point encore arrivé, & qui le surprit extrêmement, lors qu'il vit qu'un si grand carnage avoit été causé par un si petit nombre d'hommes.

Avant que d'aller devant Coevorden, il avoit fait dessein de tirer vers la Frise, mais ayant appris que les Frisons étoient résolus de se bien défendre, il s'alla jeter sur d'autres Places où il trouva des gens mieux disposés à le recevoir; Le Fort d'Eyler, le vieux Fort, le Fort neuf, le Wincoter-zijl, & le Château de Wede se rendiront sans résistance. Mais comme tous les Officiers n'étoient pas corrompus, ni lâches, il s'en trouva un dans Bourtangh qui fit tête à l'Evêque. Ce vaillant homme nommé Prot voyant les approches de l'Ennemi anima ses soldats de sorte qu'il n'y en eut pas un qui ne souhaitât de le voir. L'Evêque ne doutant point que cette Forteresse ne suivit l'exemple des autres envoya Martel l'assiéger. Celui-cy fit d'abord à Prot le compliment que son Maître avoit fait ailleurs. Il lui representa que ce seroit une temerité que de prétendre résister à l'Evêque: que ses armes étoient trop heurtes pour douter que le Ciel ne fût de son côté: mais que ne pouvant se résoudre à l'effusion du sang humain qu'il n'eût  
G 4 tenté

,, tenté des voies plus douces , il lui offroit  
 ,, 200000 francs pour cette Place , ou telle  
 ,, Seigneurie qu'il voudroit dans son Evê-  
 ,, ché : & 5000 francs argent comptant à  
 ,, chaque Capitaine. Je ne sçais, lui répon-  
 ,, dit Prot, de quelle humeur est vôtre Maî-  
 ,, tre , & je ne m'en mets pas en peine ,  
 ,, qu'il soit liberal ou cruel , cela ne me re-  
 ,, garde point : mais il ne sçait peut-être pas  
 ,, que cette Place n'est point à vendre , ni  
 ,, son Commandant corruptible : allez lui  
 ,, dire que sa tendresse est hors de saison , &  
 ,, que nous ne sommes icy que pour répan-  
 ,, dre nôtre sang , mais qu'il coûtera cher  
 ,, à quiconque l'entreprendra. En même  
 temps il fait executer ses ordres , & donne  
 sur les assiegeans avec tant de furie qu'il les  
 contraint de reculer & enfin de lever le  
 siege : action qui eut peu de pareilles dans  
 tout le cours de cette guerre.

Pendant que Martel levoit le siege, l'Evê-  
 que alla devant Cœvorden qui est la clef  
 des pais de Frise & de Groningue. Cette  
 Place est située dans un marest inaccessible  
 & qui ne laisse que trois avenues fortifiées  
 de sept bastions nommez du nom des sept  
 Provinces : ces bastions sont revêtus de  
 pierre dure jusques-au cordon, le reste étant  
 fait de tres-bonnes terrasses avec double  
 fossé, deux portes , & un Château entouré  
 de

de cinq bastions, avec un bon fossé du côté de la ville. Cette Place étoit autrefois des plus fortes de tout le pais ; Mais depuis que l'Espagne ne lui fait plus la guerre, on l'a négligée comme beaucoup d'autres : de sorte que l'Evêque la trouvant presque ruinée, & mal pourvûë de munitions, s'en rendit Maître comme des autres.

Le dernier jour de Juin, la Cavalerie Françoisë commença à l'investir. Le 4 Juillet, l'Evêque y alla en personne avec dix mille hommes de Cavalerie, & 6000 d'Infanterie. Le 7 il la fit sommer, mais on lui répondit, qu'ayant encore de quoy se défendre, on ne pouvoit capituler : Jusques-là on pouvoit se louer de la garnison : mais que trois jours après, elle ait donné du nez en terre, c'est une tache dont elle ne se peut laver. Quelque ruinée que fût cette Place, elle étoit forte de situation, & ne pouvoit manquer sous un bon Commandant de détruire l'armée ennemie, ou du moins de la fatiguer : mais sous des lâches, tout perit. Les trois qui la rendirent se nommoient Rosiers, Bachman, & Terhoeve, lesquels l'Evêque recompensa comme ils le meritoient. Aussi-tôt qu'il fut dans la Place, il les fit arrêter, disant qu'ils ne meritoient pas un plus honnête traitement. Cette action de l'Evêque à l'égard de ces Offi-

G 5

ciers

ciers partagea les esprits; les uns disoient que leur lâcheré ne le dispensoit pas de leur tenir parole: D'autres qu'ils ne meritoient pas de vivre en liberté, & que si le Prince ne les faisoit que prisonniers de guerre, il les traitoit trop humainement. Il est certain qu'on ne peut trop punir les lâches; mais violer sa parole est quelque chose qui n'est gueres moins criminel. L'Evêque ne tint rien de ce qu'il avoit accordé, & c'est en quoy il est blâmé: étant à craindre que sous couleur de punir des lâches, il ne suivit son inclination qui le portoit à profiter de tout. Contre les articles du Traité qui portoit que la garnison se retireroit à Harlingen, il la fit mener à Overyffel, il se saisit de l'Artillerie, garda les Canonniers par force, & fit sortir la garnison sans Enseignes, sans tambour, & souffrit même qu'on la pillât. Après avoir nommé les lâches (s'il est vray qu'ils le fussent, car je suis mes Memoires sans être garent de ce qu'ils portent) il est bien juste que ceux qui s'opposèrent à la reddition de Coevoorden ayent la gloire qui leur est dûë. Ces Braves se nommoient Burum, Carbor, Beaumont, Borchorst & Teragum, ces deux-cy Lieutenans, & les trois premiers Capitaines. On dit que si les autres avoient eu même cœur, Coevoorden n'eût point été prise, ou qu'on

qu'on ne l'eût renduë qu'à des conditions honorables.

Ensuite on mit en delibération, de quel côté on tourneroit. Le Conseil de guerre assemblé, l'Evêque étoit pour Delf-zyl, & d'autres opinoient pour Groningue. L'Electeur de Cologne ayant pris le dernier parti, fondé sur l'esperance que lui avoient donnée les creatures qu'il disoit y avoir; on s'en tint à son opinion.

Jusques-icy l'Evêque avoit toujours eu le vent en poupe, & l'heureux succez de ses armes lui fit croire (tant il est vray que trop de bonheur éblouit) qu'il étoit invincible. Ce n'est pas qu'il negligéât rien de ses precautions ordinaires, mais pour un habile homme, il jugeoit trop legerement de l'avenir par le passé, comme nous le verrons ensuite.

Le Roy de France avançoit toujours, & faisoit de si grands progrès, que ceux-mêmes qui les ont vûs, avoient de la peine à les croire. En six semaines lui & l'Evêque enleverent aux Etats plus de 80 Places, tant Forts, que Villes & Citadelles: dont nous avons fait la liste suivante pour satisfaire la curiosité du Lecteur:

## L I S T E

*Des conquêtes que le Roy de France & ses Alliez. firent sur les États des Provinces Unies en moins de 6 semaines.*

**D**ans le Duché de Cleves: Orfoy, Rhynderc, Buric, Wesel, le Fort de Lippe, Rees & le Fort; Emmeric.

Dans le pais de Groningue: Winschooten, Oude-Schans, Bonner-Schans, & Nieuwe-Schans.

Dans les deux Frises, l'Orientale, & la Septentrionale, le Fort de Dylor, Slyckenburg, ou le Fort de Kuynder.

Dans le pais de Guêldres; Spycckfort, le Fort de Schenck, Tolhuys, Yffel-oord, Hattem, Elburg, Harderwick, Arnheim, Wageningen, Knodsenburgh, Nimegue, Graef, Tiel, Bommel, le Fort de Vooren, le Fort S. André, le Retranchement de la Riviere de l'Yffel.

Dans le Brabant, Crevecœur, le Fort-de-l'Ange, le Fort-de-l'Orte.

Dans le Comté de Zutphen: Yffelburg, Anholt, Heerenbergh, Zevenaer, Huesfen, Deutecum, Brevoort, Grol, Lochum, Doesburg, Zutphen.

Dans la Province d'Over-Yffel, Deventer, Hardenberg, le Fort d'Ommer, le Fort de

de Rooveen, Swol, Campen, avec leurs Forts, Hasselt, Swarte-Sluys, Geelmuyden, Vollenhove, Blockzyl, Steenwick.

Dans le Drent, Meppel, Coevoorden.

Dans le Twent, Enschede, Oldenzeel, Degnecam, Otmarssen, Almelo, Delden, Goor, Diepenhem, Ryssen.

Dans l'Evêché d'Utrecht, Rheenen, Wijck, Amersfort, Utrecht, Montfort.

En Hollande, Oudewater, Woerden, Naerden, Bueren, Culenburgh, Vianen, Heucklom, Asperen, Leerdam.

Tout ce grand amas de Trophées entassez les uns sur les autres, éblouit tellement l'Evêque, qu'il crut que les Provinces ne se réuniroient jamais : & que chacun des Conquerans demeureroit paisible possesseur des conquêtes qu'il venoit de faire. Un noble orgueil sied bien à une ame grande & genereuse, mais on ne lui pardonne point ces railleries fades & ameres que font les ames du commun : c'est pourquoy nôtre Evêque ne peut être excusable d'avoir raillé des Souverains dans leur adverfité. Leurs Hautes Puissances, dit-il un jour à ses Ministres, en discourant des ses conquêtes, peuvent prendre desormais le titre de Basses Puissances : Ce ne seront plus les Etats des Provinces-Unies, mais

„ des Provinces desunies : c'est ainsi que  
 „ ces Heretiques devoient être traitez :  
 „ mais il falloit que je fusse de la partie , &  
 „ que mes armes fussent jointes aux ar-  
 „ mes de France , autrement on n'eût ja-  
 „ mais pû démembrer l'heresie. Ainsi  
 l'Evêque s'oublioit dans la prosperité jus-  
 ques-à dire quelque fois des choses basses &  
 pueriles. Sa liaison avec le Pape devint tel-  
 le après ces progrès qu'il en obtint des pri-  
 vileges que nul autre n'eût pû obtenir. Sa  
 Sainteté lui accorda sur tous ces peuples de  
 conquête un pouvoir absolu : avantage que  
 Rome ne cede jamais à personne , de peur  
 de donner pied à quelque indépendance  
 qui enerve son autorité , ou qui affoiblisse  
 en quelque maniere les prétentions qu'elle  
 a sur tous les Royaumes du monde. En ef-  
 fet cette Bule que le Pape venoit d'accor-  
 der , étoit un pas pour l'Evêque au Patriar-  
 chat : & je ne sçais comment Rome pût  
 alors oublier , qu'un ambitieux armé & vi-  
 ctorieux est capable de tout entreprendre.  
 Il faut ou que le Pape sçût par revelation  
 divine la moderation de l'Evêque : ou que  
 la joye de voir son Empire étendu , lui fit  
 risquer aveuglément un si cher interest.  
 Quoy-qu'il en soit , l'Evêque étoit confide-  
 ré à Rome comme le Fleau des Heretiques :  
 & comme tel , il n'y avoit point de Prélat ,  
 ni

ni de Tête Mitrée qui n'écrivit à son Confrere pour le feliciter.

L'Evêque pour faire valoir le titre qu'il s'étoit acquis, fit assembler les Nobles de la Province d'Over-Yffel : Les exhorta à benir Dieu de n'être plus sous la Domination de Princes dévoyez ; à se rendre dignes d'une grace qu'il ne fait pas à tout le monde ; & à montrer un zele ardent pour la vraye Religion : que c'étoit là le sujet pour lequel il les avoit fait assembler : mais qu'il vouloit de plus qu'ils renonçassent par serment à l'union des autres Provinces, & suivant le modele qu'il en avoit dressé, Sçavoir que tous en general, & chacun en particulier, renonçoient pour toujourns, tant pour eux que pour leurs enfans à l'Union des autres Provinces : qu'ils ne reconnoissoient pour leur vray & legitime Prince que l'Evêque de Munster, auquel ils juroient d'obeir comme bons & fidelles sujets, & s'y engageoient corps & biens sans avoir aucun droit de plaintes quoy-qu'il leur voulût commander. Ce contract fut signé de l'Evêque, & de ses sujets comme une chose fort raisonnable, quoy-qu'il n'y eût jamais de plus injuste prétention du côté de l'Evêque, ni de plus frêle engagement de la part des sujets, celui-là demandant ce qu'il

qu'il ne pouvoit exiger : & ceux-cy accordant ce qu'ils ne pouvoient engager sans cesser d'être ce qu'ils étoient, c'est-à-dire sans cesser d'être hommes.

Tant-s'en-faut que le Roy de France ait exigé rien de semblable des habitans d'Utrecht, qu'il s'offrit de lui-même de les comprendre dans le Traité qu'il feroit avec les Etats. Mais quelque précaution que prit l'Evêque pour regner en maître absolu sur les esprits & sur les corps, il n'eut pas long-temps le plaisir de se repaître de ces vaines idées. Sa gloire étoit montée au plus haut point de son élévation, & la prospérité l'aveugloit de sorte, qu'il n'étoit plus capable de connoître le bon chemin.

Après avoir assuré sa Domination sur ses nouvelles Terres, il alla à Groningue qui fut l'écueil de ses projets. Au lieu qu'aillieurs il n'avoit trouvé que des femmes, icy il rencontra des hommes qui firent avorter ses desseins, & qui bornèrent ses conquêtes. Cette Place étoit fortifiée avec assez de soin, mais la garnison étoit si foible, qu'il n'y avoit de compte fait que 1200 hommes de service, mais cette foiblesse étoit réparée par le courage des bourgeois & des écoliers, qui avoient appris à obeir à des Chefs consommés, & qui entendoient le métier.

Le 9. de Juillet, les Paisans qui se refugioient donnerent avis de la marche de l'Ennemi; le 10 on le vit paroître: ce qui n'empêcha pas que l'on n'excutât deux traîtres, l'un qui étoit portier de la ville, pour avoir laissé une barriere ouverte; l'autre qui n'étoit qu'un paisan, pour avoir été conyaincu d'être corrompu par l'Evêque. Le 11. il commença par foudroyer la ville d'une maniere épouventable: ce qui continua jusqu'au 17 en sorte qu'un quart de la ville en fut presque reduit en poudre. Le même jour les plus considerables des Officiers & des bourgeois, monterent sur les remparts, y firent la débauche, & se réjouirent jusqu'à la nuit au milieu des fanfares des trompettes & des tambours.

Quelques-uns pensent que cette action estoit faite fort à propos pour marquer l'intrepidité & la fermeté de la ville: mais ne leur en déplaise, c'étoit plutôt une faute de jugement, qu'une veritable bravoure. Rire & se réjouir durant qu'on fait voler les bras & les têtes de nos amis, est quelque chose de monstrueux: & jamais homme de bon sens n'a crû que la dissolution, l'intemperance & la débauche fussent une marque de fermeté. Pendant que ces faux braves bevoient & se divertissoient, un coup de canon

canon emporta la tête d'un enfant entre les bras de sa mere qui le portoit : une autre d'un éclat de bombe eut l'épaule rompue. Ce n'est pas mon dessein de faire le détail des malheurs qui y arriverent, & je ne rapporte ceux-cy que pour faire toucher au doigt le déreglement d'une action qu'on veut faire passer pour belle.

Le 18. les armées de l'Evêque & de l'Archevêque qui avoient eu quelque froideur revinrent en bonne intelligence, & attaquèrent de concert avec tant de vigueur, que ce n'étoient que débris & desolations. Les bombes dont ils se servoient, pesoient 3 à 400 livres : elles avoient quatre doigt d'épais, le reste étant rempli, de poix, de soufre, de salpêtre, & de poudre à canon. De leur seule pesanteur, elles perçoient tous les étages, & tomboient dans la cave, où faisant leur effet, on voioit en moins d'un quart d'heure toute une maison renversée. Celles qui tomboient dans la rue ne faisoient gueres moins de mal, les éclats qui se dispersoient, brisant aux environs tout ce qui étoit à leur portée. Sur le point de crever, & de faire leur plus grand effort, elles s'élevoient un peu de terre, ce qui donnoit lieu de l'éviter pourvû qu'on se panchât alors. Sur le soir on jetta certaines machines de fer, lesquelles étoient remplies

plies d'une matiere combustible, qui s'enflammoit par des ressorts qui se débandoient dans la chute, & faisoient rejaler quantité de ferrailles qui tuoient tout aux environs. Outre cette incommodité, ces machines en avoient une autre, qui étoit de répandre une odeur presque insupportable. Peu à peu on apprit à éteindre ces feux, & l'adresse des Anabaptistes y contribua beaucoup.

L'Evêque n'ayant point encore fait de si grands efforts, ni trouvé tant de résistance, commençoit à s'en ennuyer: mais il ne manquoit pas de courage ni d'esperance: & comme il n'étoit pas apprentif à manier  
» les esprits des gens de guerre: Il leur fit  
» entendre qu'il avoit appris d'un espion  
» que les assiegez se rendroient bien-tôt: &  
» qu'avec un peu de constance, de vigueur  
» & de fermeté, ils se verroient les maîtres  
» de ces ennemis obstinez. Après, il commandoit aux Officiers d'encourager les soldats, d'empêcher les murmures, & que tout fût bien disposé. D'autre côté les assiegez ne s'endormoient pas, faisant tout ce qu'on pouvoit faire tant pour se revancher que pour détruire les travaux. Le 20. on jeta plus de bombes qu'à l'ordinaire; la ville en fut extrêmement incommodée, & les jours suivans encore plus. Le 22.  
L'Evê-

L'Evêque leur envoya dire qu'ils eussent à se rendre sur l'heure, ou qu'ils s'attendissent d'être bien-tôt les victimes de ses soldats. Les dernières incommoditez quoy-que vives & pressantes ne troublèrent point les assiégez; ils répondirent, que s'il avoit encore des bombes, ils étoient prêts à les recevoir, qu'ayant appris à les éteindre, ils ne les craignoient plus, & que s'il pleuvoit dans leur ville, il grêleroit dans ses trenchées. L'Evêque outré de cette réponse fit donner si furieusement, & sans relâche, qu'il ne doutoit point que les assiégez ne se rendissent à cette charge; mais ses conjectures le tromperent: cette furie au lieu d'abattre affermit leur courage, & leur fit retrouver des forces.

Outre la constance des assiégez, l'union étoit si grande entre eux qu'on ne doutoit point du succès. Les querelles particulières, les animositez secrettes, & ces petites divisions qui causent les guerres civiles y étoient étouffées. Ces grandes différences de qualitez & de richesses si incommodes dans les Societez, sembloient être abolies. Les canons & les bombes ayant ruiné les belles maisons, ou étant sur le point de l'être, les riches & les pauvres étoient pêle-mêle dans les plus chétives, comme étant les moins exposées. Les opulens assistoient  
ceux

ceux qui ne l'étoient pas, les forts aidoyent aux foibles, & tous sçavoient si bien s'accommoder au temps, qu'on ne voyoit par tout que paix, union, & charité.

Une si bonne intelligence entre les bourgeois & les soldats, entre les grands & les petits adoucissoit leurs fatigues & leurs veilles, & leur donnoit bonne esperance. Les femmes mêmes avoyent du cœur au dessus de leur sexe, & travailloient avec ardeur. La ruine de leurs maisons, & de ce qu'elles avoyent de plus cher, & de plus précieux ne les surprenoit point. Et quelqu'un s'étonnant de voir avec quelle constance une Dame souffroit la mort de son mary, & la perte de tout son bien par un seul coup de  
» bombe, eut pour réponse, Qu'elle s'y  
» étoit resoluë dès le commencement du  
» siege, & qu'ayant sacrifié dès lors son ma-  
» ri, ses biens, & soy-même au salut de la  
» patrie, elle ne fondoit plus que sur l'assi-  
» stance du Ciel. Une autre n'ayant pû  
sauver que quelque vaisselle d'argent :  
» C'est dit-elle tout ce qui me reste, mais je  
» le donne de bon cœur pour encourager  
» les soldats. Ainsi tous étoient resolués de  
tout souffrir plutôt que de rendre la ville,  
& de ne rien ômettre pour s'animer les uns  
les autres.

Sur la fin du mois de Juillet, on trouvoit  
dans

dans les bombes certains caracteres Gothi-  
 ques dont les superstitieux furent d'abord  
 22 fort effrayez. Ah ! disoient-ils , si le Dia-  
 23 ble s'en mêle nous n'avons garde de re-  
 24 sifter ; nous avons été assez forts , lors que  
 25 nous n'avons eu que des coups de canon ,  
 26 & des bombes à essuyer : aussi l'Evêque  
 27 n'a-t-il rien avancé , lors qu'il ne s'est servi  
 28 que de ces moyens naturels. Mais le per-  
 29 fide ayant recours aux Puissances invi-  
 30 sibles , & s'en servant contre une ville qui  
 31 se défend de bonne foy , & par les regles  
 32 ordinaires : comment lui faire tête nous  
 33 qui n'avons point de commerce avec ces  
 34 malheureux esprits ? Tantôt les uns di-  
 soient qu'ils étoient demeurez perclus , pour  
 avoir touché ces figures : d'autres , qu'en  
 les lisant ils se sentoient tentez de rendre la  
 ville à l'Evêque ; mais les plus malades a-  
 voioient que c'étoit un saint homme qu'on  
 avoit tort d'accuser d'un si grand peché.  
 Enfin la plupart concluoient qu'il y avoit  
 quelque diablerie sous ces chiffres ; & que  
 l'Evêque n'ayant pû les vaincre avec les ar-  
 mes de Simon Pierre : il se servoit de celle  
 de Simon le Magicien. Ces rêveries firent  
 telle impression sur l'esprit de la populace ,  
 qu'un sçavant homme faillit à se faire as-  
 sommer pour avoir tâché de la guerir par  
 35 de bonne raisons. Quoy-qu'il pût dire  
 36 on

On lui allegoit l'Ecriture \*, où il est dit  
qu'il s'est vû de tout temps des forciers &  
des Magiciens : c'est-à-dire, de ces gens  
qui ont commerce avec le Diable, & qui  
lui aident à damner les hommes : que  
c'étoit à elle qu'ils s'en rapportoient, &  
non pas à un homme qui raisonnoit com-  
me un Athée, & en Philosophe moderne  
qui donne tout à la nature ; qu'outre le  
témoignage de l'un & de l'autre Testa-  
ment, ils avoient pour eux l'expérience,  
& l'histoire des derniers siècles qui por-  
toit que du temps des guerres entre l'E-  
spagne & la Hollande, on trouvoit des  
billers où le nom de Dieu étoit écrit, où  
il y avoit des Croix peintes, & mille au-  
tres colifichets, que les Ecclesiastiques  
vendoient aux soldats & aux bourgeois  
pour les garentir des coups de mouf-  
quets, & de la noirceur des heretiques.  
L'Auteur Flaman qui à le don de bien écri-  
re, renvoye le Lecteur à un de ses livres in-  
titulé, *Jardin des histoires choisies* ; & à la 2.  
partie du 2. Tome de son *Theatre historique*,  
où il fait voir les figures & les caractères  
dont usent les forciers, & où il traite ensuite  
*plusieurs matieres du même genre, quoy-qu'etran-  
ges & abominables, mais très dignes d'admiration.*  
Ce sont les termes de cét Auteur à qui le Pu-  
blic a obligation des grands volumes qu'il

(\*) 1 Sam. 28. 12. Act. 8. 9.

lui donne, mais à qui je confesse d'en avoir de particulieres pour m'avoir exempté de redire ses niaiseries. Ce qu'il rapporte de l'Evêque, est si plat & si mal choisi, qu'il n'eût jamais été traduit, si je n'avois eu le bon-heur de recouvrir de meilleurs Memoires que les siens. Nôtre Langue est un peu plus severe que la Flamande, & les froides remarques y sont si mal receuës qu'un livre fait comme le sien ne trouveroit point de Lecteur. Il est tout semé de fadaïses, mais je n'ay garde de m'y amuser; ceux qui les aiment les peuvent lire dans ce celebre Auteur, étant resolu de continuer comme j'ay commencé, c'est-à-dire de choisir ce qui peut plaire aux gens sensez, & de mépriser tout le reste.

Pour reprendre où nous en étions; il y avoit dans la figure de ces caracteres des mots lisibles, & d'autres qui ne l'étoient pas, ou qui ne l'étoient qu'à-demi, & tels qu'ils sont marquez dans la page qui suit.

L'Evêq; s'étonnât du courage des assiegez, envoya un Trompette, qui sous pretexte de vouloir payer la rançon de quelques prisonniers, tâchât d'épier leur contenance; & de sçavoir quelle étoit leur resolutiõ; en second lieu, pour les prier de lui envoyer quelques confitures & autres rafraîchissémés pour des Dames de son armée qu'il vouloit regaler.

Enfin

PATER PRICI  
 PIVM SAPIENCIAE  
 9 FILIVS VN SPIRIT  
 VS 8 SANCTI 8 SCRA  
 N6 MTO 6 XCD E M C  
 EIN 906 08CDDOE  
 OPEHOP 2 T6KHNAE  
 AMEN.

Enfin qu'ils traitassent humainement les  
 prisonniers, s'ils ne vouloient pas les  
 relâcher. La réponse des affiegez fut  
 qu'ils ne sçavoient ce que c'étoit que de  
 prendre rançon de leurs prisonniers pen-  
 dant un siege: que pour ce qui étoit d'é-  
 tre bien traitez, cela ne leur manque-  
 roit

roit pas étant parmi des gens qui avoient de l'honnêteté : & que les Dames éprouveroient leur civilité si elles vouloient passer dans la ville : mais qu'ils n'auroient point de douceur pour elles durant qu'elles seroient du côté de leur Ennemis. Après cette réponse ils coururent sur le rempart, où ils firent montre de tant de valeur, que l'Evêque commença à craindre un succès peu favorable.

Les Ecoliers qui s'acquiroient admirablement de leur devoir, crioient aux Munsteriens, qu'il faisoit beau voir ces conquérans si renommés pour les beaux exploits qu'ils avoient faits dans cette guerre, être si long-temps devant cette Place : qu'il falloit bien que celles qui venoient de se rendre, fussent extrêmement foibles ou lâches, puis qu'ils ne falloit pour leur résister que des forces communes, & un peu de résolution : que leur Evêque se mêloit d'un métier qu'il n'entendoit pas, & que la crosse en main au milieu de ses gros Chanoines, il avoit bien meilleure grace, qu'avec le bâton de Commandant, & l'épée au côté à la tête d'une armée. Ces traits de moquerie enflammoient l'Evêque qui les entendoit des trenchées, il faisoit tirer sur ces insolens, dont il juroit de se vanger.



„ disoit-il, n'a ébranlé la fermeté des habi-  
 „ tans, ou plutôt il faut que vos soldats  
 „ ne soient pas tels que vous disiez: puis  
 „ qu'ayant poussé les travaux jusques-aux  
 „ courtines, & rempli les fosses, vous  
 „ n'avez pas osé donner l'assaut de peur d'y  
 „ succomber.

Pendant ce petit démêlé, le jeune Prince  
 de Nassau intercepta une lettre adressant au  
 Duc de Luxembourg, pour l'informer de  
 l'état du siège de Groningue, & de ce que  
 les Munsteriens en pouvoient augurer; Le  
 commencement de cette Lettre étoit con-  
 çû en termes ambigus, qui suivant l'inter-  
 pretation qu'en donnoient les intelligens ne  
 regardoient ni l'Evêque, ni son armée:  
 c'est pourquoy nous n'en dirons rien: le  
 „ reste portoit ce qui suit: Pour le siege,  
 „ nous le pressons autant que nous pouvons,  
 „ mais ceux du dedans s'opiniâtrent à mé-  
 „ priser nos coups, ce qui enflamme nôtre  
 „ courage; hier nôtre Artillerie foudroya  
 „ la ville de sorte, que de six batteries, il ne  
 „ lui en reste plus qu'une: l'alarme y est  
 „ depuis ce temps-là, & les nouvelles qui  
 „ en viennent nous convient à bien esperer:  
 „ ce qui la fortifie, c'est le discours d'un  
 „ moine qui en est échappé; si on l'en croit,  
 „ les Catholiques nous y attendent avec  
 „ beaucoup de devotion: il dit, qu'il ne faut  
 „ qu'un

La ville de Groningue assiegée et delaissee.



qu'un assaut pour emporter la ville ; nous  
y sommes assez disposez , & Monsieur  
l'Evêque n'y repugne pas : il prétend y  
dire la Messe le jour de S. Loüis , mais il  
me semble que le terme est un peu trop  
court : & qu'il ne doit point y penser qu'il  
n'ait fermé la bouche à quatre vingt ca-  
non qui rompent toutes nos mesures :  
nous nous consolerions s'ils ne rompoient  
que nôtre silence , mais ils éboulent conti-  
nuellement nos travaux , ce qui fatigue le  
soldat. Nous avons appris que les An-  
glois sont sur le point de faire une décente  
en Frise , cette nouvelle nous réjouit , &  
nous y fondons même par avance , ne pou-  
vant croire que Monsieur de Turenne , de  
qui nous la tenons , prenne plaisir à nous  
tromper. Lors qu'elle sera confirmée ,  
je vous en donneray avis , aussi-bien que  
des changemens qui nous arriveront.

Le 17. le silence des assiegeans étonna  
fort les assiegez , d'abord on crut qu'il fal-  
loit se tenir d'autant plus sur ses gardes :  
& qu'il se pouvoit faire qu'ils machinassent  
quelque rude attaque : mais quelques heu-  
res s'étant passées sans rien entendre du  
côté des trenchées , les plus bouillans sor-  
tirent , & donnerent jusques dans le camp  
qu'ils trouverent abandonné : tout y étoit  
semé de bombes , de grenades , de mouf-

quets, de brulots, & de toutes sortes de munitions, dont les habitans se chargerent. Cela fit soupçonner que les ennemis fuïoient en desordre, en l'effet on sçut peu après qu'ils étoient si épouvantez qu'on eut beaucoup de peine à r'allier l'Infanterie. Ils demurerent trois jours de suite derriere Galgenbergh, d'où ils délogerent le 21, & laisserent la ville libre.

Quelques jours devant que l'Evêque levât le siège, le feu de la ville fut si grand qu'il démonta tout son canon: du moins il est certain qu'il lui en resta peu qui fussent en état de servir. Pour les mortiers, ils étoient en pices à la reserve de cinq ou six, n'ayant pû resister à une double charge que l'Evêque en colere y avoit fait mettre malgré les canonniers. On n'a pas sçû au vray avec combien de gens il avoit entrepris ce siège: mais on soupçonne qu'il avoit quelque 25000 hommes, & qu'il ne lui en restoit que 12 à 13000 lors qu'il se retira. On en a donné au public des listes différentes sur lesquelles on ne peut fonder, par ce que ceux qui les ont données n'y étoient pas presens: celle-cy m'est venue d'une personne qui en a vû le commencement & la fin, c'est-pourquoy je la crois plus seure.

Liste des morts & des blesez de l'Armée de l'Evêque au siege de Groningue l'année 1672.

De 24 à 25000 hommes il en demeura devant la ville . . . . .	4536
Il en fut bleffé . . . . .	1426
Il en deferta . . . . .	5000
Les transfuges, ou ceux qui se donnerent aux affiegez furent au nombre de . . . . .	600

Entre les morts on compte ,

Colonels . . . . .	3
Lieutenans Colonels . . . . .	2
Capitaines . . . . .	63
Prisonniers dans la ville . . . . .	2
	<hr/>
	11632

Le  $\frac{17}{27}$  Aout , après avoir levé le siege , l'Evêque fit passer montre , & ne se trouva fort que de 13368 hommes , ce que revient au nombre de 24 à 25000 hommes.

Ce qui fit que l'Evêque se hâta de lever le siége , ce fut l'approche des troupes Imperiales, & de celles de Brandebourg : joint qu'il manquoit de munitions de guerre & de bouche , & que les pluies avoient presque rempli les trenchées.

Du côté de la ville il ne fut tué pendant tout le siège qu'environ 80 personnes tant soldats que bourgeois, quoi-que les ennemis y eussent jetté une infinité de bombes, grenades, pots à feu, & tiré encore plus de volées de canon. Le trouble de ceux à qui la foudre consume l'argent sans offenser la bourse, n'est pas plus grand, que la peur que les boulets rouges donnerent à quelques assiegez. Ceux qui reçurent de ces coups favorables ayant été écrits sur le registre des miracles, peuvent bien l'être dans l'histoire.

Le premier de ces bien-heureux, fut un Anabaptiste dont la place du nom est en blanc. Un boulet rouge étant entré par une ouverture de ses chausses, sortit par l'autre sans lui causer que le frisson.

Un autre nommé Bothenius ne fut pas sorti de son lit, qu'un boulet rouge le mit tout en feu: le miracle est que cet homme n'eut point de mal, parce qu'il n'étoit plus au lit.

La femme d'Antoine van Essen étant couchée avec sa fille, un boulet rouge passa & repassa, au milieu de ces deux personnes sans brûler que les couvertures; passer ainsi en droite ligne, & repasser par le même chemin par la rencontre d'une muraille, est quelque chose de Divin.

Une

Une femme étant à sa porte ne s'aperçut qu'un boulet rouge lui eût passé entre les jambes qu'à la froissure de ses jupes qui se voient encore aujourd'huy à un clou de son cabinet.

Un étudiant étant dans sa chambre, un boulet rouge en perça la muraille, brisa la chaise où il étoit assis, & le fit tomber de son long sa plume d'un côté, & le livre qu'il tenoit de l'autre, c'est quelque chose de surprenant.

Le valet d'un brasseur ayant grand' soif & portant un verre à sa bouche, un boulet rouge le lui cassa, sans lui faire autre mal que de lui ôter l'envie de boire pour quelques jours. La chute de certaines bombes ne fut pas moins miraculeuse que ce que nous venons de dire.

Quinze ou seize transfuges étant dans une cave, une bombe jettée sur le toit perça jusques-à-eux, & y creva sans les incommoder : on prétend que c'est un miracle, & que le Ciel ne pouvoit mieux autoriser la fuite de ces misérables qui quitoient le service de leur Prince naturel pour se donner aux étrangers : le raisonnement est fort juste. Le Flaman fait mention d'autres miracles de même trempe, où ceux qui les aiment les peuvent voir : car pour moy quelque envie que j'aye de faire un livre d'une

juste grosseur, il m'est impossible de poursuivre. Ce que je viens de rapporter est quelque chose de si fade, qu'il n'est point d'esprit sain qui n'en puisse être dégoûté; mais comme la plupart du monde n'est pas si délicat, & que ces sortes de lectures & de chetives amourettes sont mieux reçues que le solide, c'est à ceux-là que j'ay voulu plaire par ce recit, sans néanmoins prétendre qu'ils m'en aient nulle obligation.

Le siège étant levé, l'éloignement des troupes de l'Evêque fit venir l'envie aux Frisons de reprendre Blok-zijl. Cette Place qui est située sur le bord de la mer du Sud, ne pouvoit être prise ni assiégée commodément sans le secours de quelques vaisseaux; c'est-pourquoy ils s'adresserent aux Capres qui croisoient cette Mer, & dont ils furent secoulez dans le dessein qu'ils meditoient. Toutes choses étant prêtes du côté de terre & de mer, quelque cinq cens hommes marcherent, & allerent descendre entre Vollenhoven & Kuynder, & assez près des deux écluses qui fournissent de tourbes l'Overyffel, Drent & la Hollande. Quelques heures devant que les Frisons parussent, le Commandant de la ville ayant découvert quelques marques de la revolte, assembla les bourgeois, & les pressa de lui prêter serment d'obéissance: ce que les bour-

bourgeois refusant, il les mal-traita de paroles, & les menaça qu'à l'avenir, il n'auroit plus les mêmes égards qu'il avoit eus pour eux, & qu'ils auroient tout loisir de se repentir du mauvais dessein qu'ils tramaient. Comme il parloit encore, la petite flote parut, ce qui donna cœur aux bourgeois. Le Commandant furieux, & méprisant son ennemi, fit une sortie en desordre, où ayant eu du pis, il r'entra dans la ville, dont les habitans qui le haïssoient, le poussèrent battant jusques-auprès de l'hôtel de ville, où ils l'assommerent à coups de crosses de mousquets. Le reste de la garnison cherchant à s'évader: un Anabaptiste voyant fuir 60 ou 70 soldats les fit entrer chez luy, & promit de les dérober à la rage de la populace: mais si-tôt qu'ils y furent, il les livra tous aux Frisons qui les firent prisonniers de guerre. Ainsi Blok-zijl est la première Place qui fut reprise sur l'Evêque.

Les Frisons tout fiers d'une Action qui leur acquit beaucoup de gloire, donnerent jusqu'à Kuynerschans, & l'emporterent sans grande peine. L'exemple des Frisons incita les autres à la revolte: Si bien que plusieurs villes secoüerent le joug de l'Evêque, qui depuis ce temps-là fut presque toujours malheureux.

Ses troupes continuant à ravager, & à

se faire craindre par tout où ils étoient les maîtres : on les crut sur le point de gâter les tourbieres des quartiers d'Old-Ampter Mieden, & même d'y mettre le feu : ce qui étoit craint d'autant plus que l'hyver approchoit ; c'est-pourquoy on y envoya un petit nombre de soldats qui rassurerent les paisans , mais qui ne les garderent pas. Ceux-cy ravis d'un secours qu'ils n'attendoient point , firent bonne chere à leurs hôtes jusqu'à les enyvrer : Les ennemis qui eurent avis de leur débauche , les surprirent dans cette yvresse , & chargerent les uns & les autres ; les paisans firent ferme durant que les soldats fuioient , & se défendirent quelques temps avec assez de coeur , mais enfin ils furent batus , & tous ceux qui ne purent fuir demeurèrent sur la place.

Cette surprise fit resoudre à envoyer plus de monde qu'auparavant sous la conduite du Colonel Jorman , qui y mena quelques-unes des Compagnies , avec lesquelles il étoit entré à Groningue pendant le siège. Ceux-cy marcherent vers Winschoten où les Munsteriens s'étoient retirez. Les premieres heures se passerent en escarmouches où l'avantage étoit égal : mais dans la suite les gens de l'Evêque furent chassés de Winschoten , du Fort de Winschoten , de Winschoter-zijl , & de Wede ; d'où ils alle-

allèrent se retrancher dans les deux Forts, le vieux & le neuf; ayant inondé le pais d'alentour, il étoit assez difficile de les y attaquer; Jorman néanmoins ne laissa pas de faire investir le vieux Fort, mais étant mandé de Hollande, il n'eut pas le temps d'y réussir. L'ouvrage commencé ne demeura pas imparfait: M. de Rabenhaupt survint qui donna ordre de le poursuivre au Colonel Eybergen: celui-cy avec un renfort qu'il avoit amené, ferra la place de plus près. Sur ces entrefaites arriva un détachement de Westphalie, que l'Evêque envoyoit pour soutenir ceux du vieux Fort, & pour faire lever le siege. Aussi-tôt que ces gens parurent, le Colonel Wylers qui eut ordre de les attaquer, posta ses gens si à propos, & les chargea avec tant de cœur & de conduite, qu'il poussa 1400 hommes avec 250, en tua 200 sur la place, & obligea le reste à se retirer au Fort-neuf, de sorte que ceux du vieux-Fort étant destituez du secours où ils fondoient leur esperance, le rendirent à ses anciens maîtres & se retirèrent à Coevorden: non pas tous néanmoins, car de 400 qu'ils étoient, il en deserta près de 300. Le  $\frac{17}{27}$  Octobre on alla bloquer le Fort-neuf. Le  $\frac{6}{16}$  Novembre les Munsteriens à l'arrivée des troupes de

Courland abandonnerent d'Yler-Schans ; On détacha 120 hommes de Bourtang qui allerent prendre leur place. Aufema jeune homme, mais courageux eut ordre de les commander : au sortir de Bourtang, il étoit tout blanc de son épée, si les ennemis paroissoient il ne vouloit point de quartier, mais ce grand feu n'étant que de paille on n'en sentit que la fumée. Trois jours après qu'il fut établi dans son poste : aussi-tôt qu'il apprit que les Munsteriens revenoient, il le quitta, & n'eut pas seulement la force d'attendre qu'ils parussent. Ainsi l'Evêque redevint le Maître de ce Fort, qui fut gardé par une partie de ces 3000 hommes qui venoient de chasser Aufema : l'autre partie alla renforcer le Fort-neuf, d'où l'on avoit levé siege par la violence de l'hyver. Au même temps 200 Courlandois furent défaits en Westphalie dans un combat où il n'en demeura pas moins du côté de l'Evêque.

Durant que les troupes de ce Prince ravageoient la Hollande : celle de l'Electeur de Brandebourg qui avoit déclaré la guerre à l'Evêque & à l'Archevêque, gâtoient la Westphalie ; Les munitions, les vivres de quelque nature qu'ils fussent y étoient enlevés, & encore ne laissoit on pas d'y payer des contributions.

A ces nouvelles l'Evêque se réveilla, (car il commençoit à s'affoupir) & r'alliant ses troupes dispersées, il en fit un assez bon Corps qu'il dépêcha vers le pais de Bergue, avec ordre d'aller d'abord dans le Comté de Mark, & d'exiger de tout le pais de grosses contributions. Cét ordre étant exécuté: ces mêmes troupes se saisirent de Lunen, d'Ulsde, & de Rede; tout ce pais étant pillé & desolé, ils sacrifierent les paisans à leur rage, & en massacrèrent quantité, apres leur avoir fait souffrir des tourments inouis. Les Brandebourgs étant venus au secours de ces miserables, les Munsteriens abandonnerent la ville d'Ulsde apres l'avoir pillée.

Ainsi les forces de l'Evêque diminueoient tous les jours, & ne battoient plus que d'une aîle. Le Roy de France qui s'en apperçut, apprehenda qu'il ne perdit cœur, ou plutôt qu'à son ordinaire il ne prît un autre party. Pour prévenir son inconstance, & l'attacher par quelque forte chaîne, il lui promit l'Abbaye de S. Germain des Prez à la fin de la guerre, pourvû qu'il allât jusqu'au bout: mais son humeur ne lui permettant pas d'être si long-temps d'un côté, toutes les Abbayes de l'Europe ne l'eussent pû changer.

Quelque foible que fût l'Evêque, ses garnisons de Coevorden, & de Steenwyck étoient encore si fortes, qu'il en sor-

toit

toit continuellement des partis, dont non seulement les voisins étoient incommodés: mais encore beaucoup d'autres qui en étoient assez éloignés. Le país qui en souffroit le plus étoit celui de Drent: & malgré le secours qu'on envoyoit de Groningue, ils'y faisoit tous les jours de nouveaux ravages. Ce qui rendoit ce secours inutile, c'est que les Munsteriens avoient des espions si habiles qu'ils les informoient à point nommé des démarches de ceux de Groningue; si bien que ceux-cy étant d'un côté, ceux-là étoient toujours d'un autre, & trouvoient ainsi l'occasion de ravager impunément: ce qui dura jusques-à ce que le païsân fut ruiné de fond en comble. Pendant que l'Evêque étoit le Maître de Steenwyck & de Coevorden, le remede étoit difficile: & la force de ces deux Places faisoit desesperer qu'on pût les reprendre sur eux. Sur tout Coevorden sembloit imprenable & par sa situation, & par ses travaux & ses dehors; & quoy-qu'on l'eût un peu negligée depuis la paix avec l'Espagne, elle étoit encore en état de soutenir long-temps devant les plus fortes armées. Un General d'Espagne qui l'assiegea l'an 1594 fut obligé de se retirer sans la prendre après un siege de huit mois: L'Evêque plus heureux que ne fut Verdugo, c'est le nom de ce General, s'en est rendu

du le maître en l'an 1672 au bout de quatre jours de siege. La conquête de cette Place est de telle importance, que quiconque y domine, peut faire trembler les pais de Drenth, de Frise, & de Groningue : aussi l'Evêque s'en croioit-il déjà le Maître; & déjà par son ordre les ruines de la Citadelle étoient réparées de telle sorte qu'on n'y pouvoit rien ajoûter. Ces grandes précautions de l'Evêque étoufoient les desseins que l'on eût pû former sur elle, & l'on ne croioit pas que cette Place dût si-tôt retomber entre les mains de ses premiers & legitimes possesseurs.

Lorsque l'on y pensoit le moins, Meynard van Thynen homme de peu, mais qui avoit le sens fort bon, aborda M. Rabenhaupt, & lui dit que Coevorden étoit plus en état d'être reprise qu'on ne pensoit. Ses raisons étoient que la garnison n'étoit pas des plus fortes : & que la plupart des soldats étant malades & incommodez, on n'y faisoit pas bonne garde. Il ajoûtoit en montrant le plan de la ville, que la gelée la rendoit accessible malgré ses plus profonds marêts : & que le Ciel sembloit en montrer le chemin, le froid étant alors extrême; que les ouvertures des fosses se pouvoient franchir sur des ponts de corde ou de jonquine, & qu'il s'offroit d'affister à cette entreprise en telle qualité qu'on voudroit.

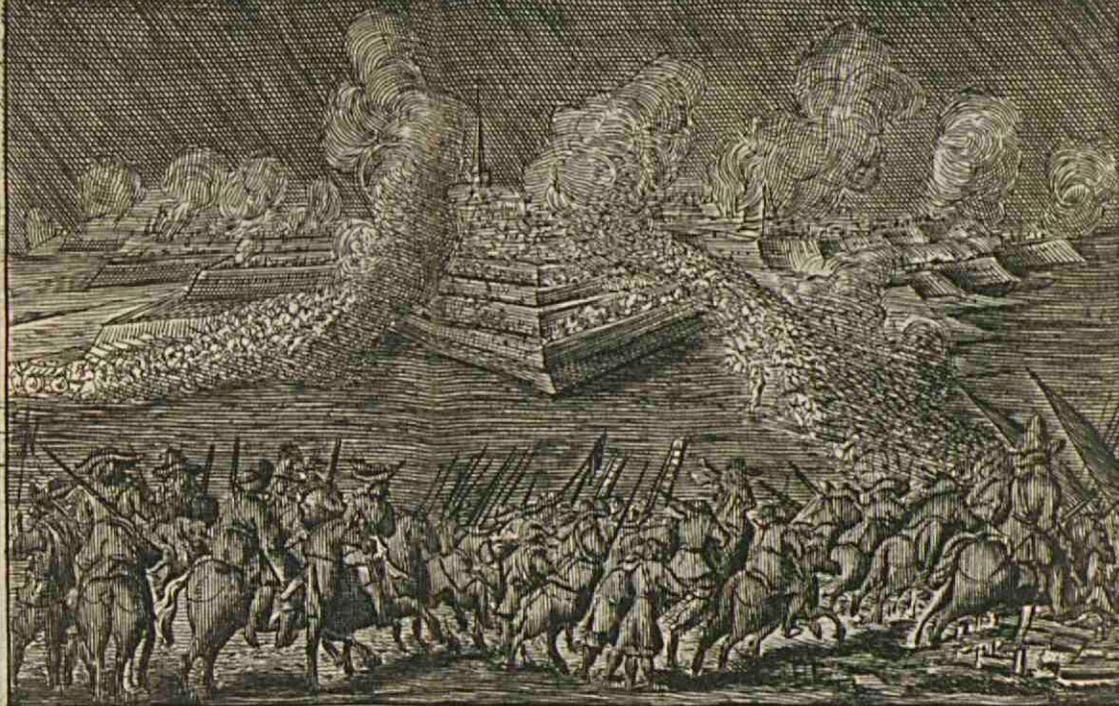
droit. M. Rabenhaupt l'écouta avec quelque plaisir secret, d'autant plus qu'il passoit pour être assez bon Ingenieur, mais il lui cela sa pensée : & alla de ce pas communiquer cette proposition à quelques-uns de Messieurs les Etats de Groningue. La chose leur semblant possible, ils consentirent qu'il l'entreprît : à quoy il veilla sur le champ de la maniere suivante.

La resolution étant prise, il fit appeller le Sieur Meindert, & le trouvant ferme dans son dessein, il lui dit qu'il songeât à préparer les ponts & autres machines nécessaires qui concernoient son Art. La passion de cet homme pour le succes de cette entreprise, le fit voler aux moyens de l'exécuter : tout étant prêt de son côté ; le 26 Decembre on fit fermer les portes de la ville dès 3 heures après midi, de peur que quelque traître n'allât avertir les ennemis de ce qui s'y passoit, & en même temps ce qu'il y avoit de Dragons aux environs du Leck, eut ordre d'aller joindre les troupes de la ville ; on détacha 36 hommes de chacune des Compagnies qui y étoient en garnison, avec ordre de se tenir prêts à marcher le lendemain ; & comme on étoit persuadé de l'experience & de la bravoure du Colonel Eybergue, on lui confia la conduite de cette expedition ; le commandement de  
l'In-

L'Infanterie échut au Colonel Wylers, & celui de la Cavalerie au Major Sikinga. La nuit se passa à charger les choses nécessaires au succès de cette entreprise : le choix des Canonniers, & de ceux qui devoient jeter les Grenades & pots à feu étant prêts des premiers. Le lendemain à une heure après midi, la Cavalerie sortit par la porte Steenwick : & l'Infanterie à 3 par la porte Steentil, celle-cy n'étant forte que de 968 hommes. Il y eut plusieurs Volontaires qui voulurent être de la partie, quantité de bourgeois, & d'écoliers, mais tous à pied : les Volontaires qui étoient à cheval ayant été arrêtez à la porte, de peur qu'il n'y en eût quelqu'un qui allât avertir les ennemis de l'entreprise. Aux environs de Galgenberg, on vit sortir de Helpen un Cavalier, qui voyant tant de monde ensemble s'écarta du chemin, courant vers Haaren à toute bride. Le Major Sikinga détacha quelques Cavaliers qui le suivirent, mais en vain : ce qui l'obligea de courir lui même ; & comme il étoit mieux monté, il l'atteignit incontinent. C'étoit un Trompette qui alloit à Groningue porter des lettres de l'Evêque, ou du Prince de Furstenberg, qui étoit passé avec son Regiment du service de France à celui de l'Electeur de Cologne. On mena le Trompette à Groningue,

ningue, où on le détint quelques jours pour la sûreté de l'entreprise. Cependant la Cavalerie s'étant rendue à Gieten, y attendit l'Infanterie. Toutes les troupes s'y reposèrent une nuit, & en partirent le lendemain de grand matin, après avoir bu chacun un verre d'eau de vie, que leur donna le sollicitateur Wildervanck, qui les suivoit exprés avec un poinçon de ce breuvage. Ensuite on alla à Exfeld, de là à Sleen, à Errem, à Wachten & à Dalen; la Cavalerie prenant le devant afin de se saisir de tous ceux qu'elle rencontreroit, & que la marche fût plus secrète: mais non obstant la peine qu'on prit pour cela, trois Dragons deserterent, & allerent avertir le Gouverneur de Coevorden, qu'il courroit risque d'être attaqué. Cette nouvelle refroidit d'abord le courage, mais un moment après l'assurance des Chefs réchauffa le cœur des soldats: & la suite fit voir que la mauvaise foy de ces Dragons avoit facilité la prise de Coevorden. Aussi-tôt que le Gouverneur scût le peril où il étoit, il fit mettre sous les armes toute la garnison, qui étant fatiguée d'y avoir été si long-temps pour une alarme qu'ils croioient fausse, le Gouverneur leur en donnant souvent de telles pour les tenir en haleine, ne se preserent pas de courir à la veritable. Le <sup>19</sup> le

Prise de Boesorden par Rubenallap



Sr. Eybergue, homme aussi pieux que vaillant, exhorta ses soldats à prier Dieu qu'il lui plût benir le dessein. Après la priere il donna le mot, & voulut que chacun mît un bouchon de paille au chapeau pour se reconnoître. Ensuite il tint conseil de guerre, & ayant exhorté tous les Officiers à bien faire, il les partagea en 3 Corps. Le premier qu'il commandoit devoit attaquer le Château. Le Major Wyler commandoit le second qui devoit attaquer le quartier de Hollande. Le Major Sikinga commandoit le troisiéme, & devoit aller attaquer le quartier nommé d'Over-Yffel, où étoit le Magazin. Meindert van Thynen qui accompagnoit le Lieutenant Colonel Eybergue lui servoit de guide dans la marche, & devoit jeter les pontons; les guides des autres Commendans devoient avoir le même soin. Les ordres ainsi donnez, & tous étant prêts à marcher, le Soliciteur Wildervank, qui les suivoit avec son eau de vie, en donna un verre à chacun, puis ils se remirent en marche entre 11 & 12 heures de nuit, & arriverent sur les trois heures du matin auprès des dehors de Coevorden. Alors il sembla que le Ciel fut de concert pour faire reüssir l'entreprise, car il s'éleva un brouillard des plus épais qu'on puisse voir, ce qui donna lieu d'ap-  
procher

procher de la contrescarpe sans être vûs des ennemis. Le Lieutenant Colonel Eybergue, & le Major Wylers quoy-que gens de cœur & de conduite, envisageant le peril où ils s'engageoient, furent saisis de quelque frayeur : mais par un retour sur eux-mêmes, & comme indignez de leur foiblesse, ils en devinrent plus hardis ; leurs guides les ayant conduits où ils devoient passer, ils jetterent leurs pontons, & passerent sans être vûs, mais non pas sans être entendus ; les sentinelles donnerent l'alarme : on fait grand feu sur les remparts, mais nos braves avancent toujours : van Thynen marche le premier jusqu'à la contrescarpe, où le bruit de quelques soldats lui faisant connoître qu'il n'étoit pas où il pensoit, il reprit son chemin à la faveur du grand broiillard qui continuoit, & arriva à la barriere de la contrescarpe qu'il cherchoit ; les autres cependant étant arrivez aux parliades, ils s'y firent passage, le bruit continuel du qui va là empêchant que ceux de la Place n'entendissent les coups de haches ; & malgré le canon & la mousqueterie qui tiroient sans relâche, ils monterent sur les remparts, que le dégel rendoit difficiles à monter, joint qu'ils étoient bien défendus. L'ardeur de grimper étoit égale, mais la terre étoit si glissante qu'il en tomboit beaucoup

coup; entre ceux-là le Sieur Chiton qui commandoit l'avangarde du Sieur Eybergue ayant fait un cry en tombant, le cœur des soldats se ralentit: mais un moment après, ce Lieutenant n'étant qu'étourdi de sa chute, ils recommencerent à grimper, & nonobstant la résistance du dedans, la difficulté du terrain, & cent autres incommoditez, ils gagnerent les rempars, enfoncerent les Munsteriens, & se rendirent maîtres des portes du Château; les Officiers & les Soldats firent d'incroyables efforts: ceux-là ayant pour but la gloire, & ceux-cy étant animez par l'esperance du butin; le Gouverneur de Moys fut tué des premiers: & quelque 200 hommes voyant les remparts emportez s'enfuirent par une des portes.

Lorsque le Major Sikinga fut reconnu des ennemis, le feu de ceux-cy fut si dru, qu'il en tomba quantité des nôtres: mais sans s'éfrayer nullement, il poussa, il renversa, il entraîne, & se fait demander quartier. D'autre côté le Capitaine Klingh courant à la porte de Frise, gagna le Corps de garde, fit rompre la serrure par un ferrurier qui s'y trouva muni d'un gros marteau: & par ce moyen la Cavalerie eut entrée dans la ville. La plupart de la garnison s'étoit r'alliée au plus bel endroit de la ville  
dans

dans le dessein d'y faire ferme; quelques Officiers au desespoir qu'une si forte Place se fût renduë en si peu de temps, se défendirent en braves, & resistèrent vigoureusement: mais enfin étant les plus foibles ils mirent bas les armes, & se refugierent dans l'Eglise où ils furent enfermez. Ainsi cette Place qu'on estimoit la plus forte des dix-sept Provinces fut prise en moins d'une heure. Après, les soldats se mirent à piller, aussi étoit-il juste de ne les pas frustrer d'une si douce recompense; comme ils avoient bien fait, le pillage leur étoit dû: mais il ne fut permis qu'une heure. Plusieurs bourgeois ravis de se voir délivrez de l'esclavage de l'Evêque donnoient d'eux-mêmes ce qu'ils avoient de plus pretieux; Les Polonois qui avoient été si rétifs dans la marche, étoient les plus aspres au butin: & tous enfin trouverent dans ce peu de temps qu'ils eurent à piller, dequoy adoucir toutes leurs peines.

Les Officiers ayant mis ordre à tout, & faisant reflexion sur la difficulté de l'entreprise qui venoit de leur reüssir, ne pouvoient croire ce qu'ils voioient. Le lendemain fut consacré aux actions de graces qu'on rendit à Dieu pour une si grande victoire; ensuite on dépêcha un Courier qui en porta la nouvelle aux Etats, d'où elle  
se

se divulga dans toutes les villes de la Hollande. Il est aisé de se figurer la joye qu'on en reçut : avoir recouvré en si peu de temps une Place de cette importance étoit un coup d'état, & même un coup du Ciel, d'où l'on conjecturoit un meilleur temps à l'avenir ; les faux freres étoient seuls qui en eussent un dépit mortel : ces Partisans de Rome le témoignoient en toute rencontre, & même assez insolemment, dans la creance qu'ils étoient encore assez forts pour avoir leur revanche.

Plus le vainqueur songeoit que l'entreprise avoit pensé manquer sur le point de l'exécution, plus il rendoit de graces au Ciel d'en avoir beni le succès ; le renfort étant arrivé bien plus tard qu'on ne l'attendoit, il fallut différer l'assaut jusques au point du jour, qui étoit, disoit-on, un temps mal propre pour cela, mais qui se trouva au contraire bien plus commode que celui de la nuit auquel on le pensoit donner : car outre que les sentinelles croiant n'avoir plus rien à craindre s'étoient presque toutes endormies, ce brouillard épais qui les couvroit, leur laissoit néanmoins assez de jour pour se reconnoître, & pour donner où il falloit ; ainsi il sembloit que le Ciel fût visiblement de la partie.

Cette nouvelle épouvanta tous les Munsteriens

steriens d'alentour, jusques-là que ceux de Nienhuys, de Benthem, de Twent quitterent ces postes d'eux-mêmes: & peu s'en fallut que ceux de Swol, de Deventer, & de toutes les autres places de la Province d'Overyffel, ne se retirassent sur l'heure.

D'ailleurs le pais de Munster n'étoit gueres plus assuré; ils croioient à toute heure que les Frisons fondoient sur eux, & que dans la rage où ceux-cy étoient d'avoir été si mal-traitez de leur Evêque, ils ne se revanchassent au double. Mais sur tout l'Evêque se desespéroit: & comme il n'y avoit personne à qui la chose touchât de si près, nul n'en fut si outré que lui; il n'est pas possible d'exprimer ses emportemens & sa rage: car quoi-qu'on lui pût dire pour charmer son ressentiment, il ne répondoit qu'en blasphémant à la mode de son pais. Il demeura dans cette attaque 150 de ses soldats, le commandant nommé de-Moy: le Lieutenant Colonel Heus, 4 Capitaines, & quelques autres Officiers. On fit 400 prisonniers, y compris un General Major, 6 Capitaines, 11 Lieutenans, 14 Enseignes, un Jesuite & deux Cordeliers. De nôtre côté il fut tué 50 ou 60 hommes au plus, & 3 Officiers furent fort blesez. On trouva dans le Magazin 41 piéces de canon de bronze, 20 de fer, 9 mortiers de bronze,

ze, 15 de fer, 14 petards de bronze & 16 de fer; 949 mousquets bons & mauvais; 718 piques ou demi-piques: 544 barils de poudre: 1277 bombes préparées, 1716 qui ne l'étoient pas; 2113 pots à feu: 1772 grenades: 12853 boulets à canon, outre une infinité de plusieurs autres munitions qui sont nécessaires à la guerre. Nous nous sommes un peu étendus sur la reprise de Coevorden, & peut-être plus que les regles de l'histoire ne le permettent: mais l'action fut si belle, & si importante au bien des Etats, qu'un recit de cette nature ne peut jamais être importun.

L'Empereur voyant que le Roy de France faisoit des progrès surprenans, & qu'insensiblement il approchoit de ses domaines, qu'après la conquête des Pais-Bas il y entreiroit aisément: que plusieurs Princes de l'Empire éblouis des trésors & des promesses de ce Monarque se détachoiēt de son parti, & se déclaroiēt pour la France; voyant dis-je que tous ces pas visoiēt à un but différent de celui que l'on faisoit voir, il fit resolution de s'opposer à ses conquêtes. Et parce que les Princes qui se desunissoiēt de S. M. I. y étoient incitez, tant par l'exemple de l'Evêque, que par ses pressantes instances: il chercha les moyens de le remettre en son devoir, & de lui faire reconnoître

„ connoître son Prince naturel. Il luy fit di-  
 „ re & à l'Electeur de Cologne, qu'après  
 „ avoir crû jusqu'alors que les armes de  
 „ France ne se remuoient que pour détrôner  
 „ l'heresie : il avoit enfin decouvert que ces  
 „ belles paroles n'étoient qu'amusement, &  
 „ qu'elles cachotent un poison secret ; que  
 „ Dieu lui ayant fait la grace de lui ouvrir  
 „ les yeux, il leur faisoit part de ses lumie-  
 „ res qui les remettroient dans le bon che-  
 „ min s'ils étoient gens à en profiter ; que le  
 „ Roy de France songeoit moins à étendre  
 „ la vraye Religion, que les bornes de son  
 „ Empire : Que son interest l'obligeoit de  
 „ s'opposer à ses conquêtes : que leur devoir  
 „ les convioit à le suivre & à l'imiter : &  
 „ qu'enfin il leur commandoit de prendre  
 „ son parti ; Que si dans quinze jours ils n'o-  
 „ beïssent à ses ordres, il feroit proceder  
 „ contre eux suivant les Statuts de l'Empire.  
 Le temperament de l'Evêque, & le poste  
 où il se voioit, ne lui permettoient pas une  
 obeïssance si aveugle ; il laissa passer ce  
 temps-là sans se soucier de ce que disoit  
 l'Empereur, ni craindre sa colere. C'est  
 pourquoy le Duc de Bourneville fit publier  
 par ordre exprés de S. M. I. que tous les  
 sujets naturels de l'Empereur & de l'Empi-  
 re, eussent à passer sans delay du service de  
 l'Evêque & de l'Archevêque à celui de  
 S. M. I.

S. M. I. sous peine d'encourir son indignation & autres peines.

L'Evêque apprit cette publication, non seulement sans y déferer, mais même sans en être ému; de crainte que les Officiers ne fussent pas de son humeur: & qu'il ne leur prit fantaisie de quitter son service pour obeir à l'Empereur, il fit afficher un contredit, qui  
,, portoit, que le Mandement qui avoit  
,, couru sous le nom de S. M. I. étoit une  
,, ruse de Bourneville, qui prenoit mali-  
,, cieusement le nom de l'Empereur pour  
,, intimider ses soldats, & les induire à le  
,, quitter par un esprit de jalousie & de hai-  
,, ne particuliere; Que ses soldats & Offi-  
,, ciers étant tous sujets de l'Empire, il les  
,, entretenoit sur ce pied, qui étoit d'être  
,, toujours prêts à marcher, où ses ordres  
,, les appelleroient; que par là on voioit la  
,, malice de Bourneville: & qu'enfin il les  
,, assuroit qu'ils ne couroient aucune risque  
,, en demeurant fermes à son service.

Ainsi l'Edit del'Empereur fut inutile non seulement de la part de l'Evêque, mais des Officiers même, & des soldats de son armée; & pour le braver davantage, ayant obtenu quelques troupes de M. de Turenne, il marcha contre Ham, qu'il emporta sans coup ferir, quoi-que la garnison fût forte de 2000 hommes ou plus. Dans le partage

de cette place, la garde en échût aux François, les Munsteriens se répandant aux environs qu'ils désolèrent entièrement.

L'Evêque n'étoit pas si puissant dans le pais de Frise : il y faisoit tous les jours de nouvelles pertes par la hardiesse des Frisons. Ceux-cy amorcez de l'avantage qu'ils avoient eus sur lui, ne perdoient point d'occasion de l'accroître, & de reprendre pied à pied ce qu'ils avoient perdu. Au même temps que l'Evêque s'emparoit de Ham, ils se jetterent dans les Châteaux de Schuylenburgh & de Reghteren, où ils laisserent de bonnes garnisons, & capables d'inquieter les troupes de l'Evêque ; La situation de ces deux places y contribuoit beaucoup ; car outre qu'elles sont bâties de tres-dures pierres, & qu'elles ont des fossez fort larges : d'un côté elle bornent Swol, & de l'autre le Fort d'Ommer, dont elles ne sont éloignées que d'environ deux lieuës. Cela rassura un peu les nôtres, qui fatiguoient les Munsteriens par de continuelles alarmes, ce qui mit ceux-cy hors d'état de s'opposer au pillage d'Otmarsum.

Le peu de cas que l'Evêque avoit fait des ordres de S. M. I. avoit scandalisé quelques personnes qui en murmuroient ouvertement ; & comme chacun en parloit avec assez de liberté, il échappa au Secrétaire  
du

du Comte de Harrach, fils du Sieur Kette Colonel de Cavalerie, certains mots ambigus qui le firent soupçonner de quelque mauvaise intention. Le bruit courut qu'il cherchoit l'occasion de faire tomber l'Evêque & la ville de Munster entre les mains de l'Empereur ; mais ce bruit mal fondé se trouva bien-tôt faux, & se dissipa de lui-même. Cependant les François qui se divertissent de tout, profiterent de l'occasion ; Ils écrivirent au Marquis de Grana Resident à Cologne de la part de l'Empereur, & lui mandèrent au nom du Baron de Schwerin, que la ville de Munster avoit été livrée à l'Electeur de Brandebourg ; toutes les circonstances du fait, étoient déduites en cette lettre avec assez de vray-semblance ; elles étoient écrites de la main d'un homme qui avoit été dans le service de l'Electeur de Brandebourg, & qui étoit singulier ami du Marquis : joint que le porteur qui étoit habile joua fort bien son rôle ; Après toutes ces précautions, il étoit difficile que le Marquis ne fût la dupe, aussi non seulement il prit cette nouvelle pour constante : mais il eût crû n'être pas bon sujet d'un Prince qui haïssoit l'Evêque, s'il ne l'eût pas envoyée à tous les Alliez pour s'en divertir avec lui. Elle fut reçue dans leurs Cercles, avec toute la joye que les hommes

ont d'ordinaire du mal qui arrive à leurs ennemis : mais par malheur la renommée les détrompa bien-tôt , de sorte qu'il ne leur resta que le chagrin d'avoir crû trop légèrement.

Cependant les soldats de la garnison de Groningue alloient tous les jours en parti , & faisoient sur les Munsteriens un butin tres-considerable ; ceux de Coevorden de leur côté n'y étoient pas moins aspres ; ils les harceloient jour & nuit , & souvent avec avantage : le Comté de Benthem leur payoit d'assez grosses contributions ; ainsi ils se recompensoit des pertes précédentes , & commençoient à oublier leurs miseres passées. Comme ils étoient toujours en campagne , rien ne leur échappoit , ce qui faisoit desesperer les Munsteriens ; Ceux-cy pensant que le grand nombre empêcheroit les nôtres de paroître , chargerent à Swol quantité de chariots de toutes sortes de munitions , qu'un convoi de 100 hommes vouloit faire entrer au Fort d'Ommer : mais la garnison de Coevorden en ayant eu avis , les alla attendre sur le chemin , les attaqua , les défit , & enleva tout l'équipage. Environ ce temps-là , un parti de Bourtang en tailla en pieces 200 autres ; mais comme les armes sont journalieres , ceux de Groningue & de Coevorden s'étant unis pour dé-  
faire

faire 700 Munsteriens, ils manquèrent leur coup, ou plutôt ils eurent du pire.

Sur ces entrefaites on apprit que quelques troupes de l'Evêque s'étoient faifies de Hervort, où 800 hommes furent laissez en garnison, au grand déplaisir des bourgeois qui en étoient extrêmement incommodéz. La ville ne suffisant pas pour assouvir ces affamez, ils ravagerent toute la campagne de Minden, laissant par tout où ils alloient des marques de leur cruauté. D'autre côté l'Evêque qui ne pouvoit se consoler de la perte de Coevorden, avoit encore quelque esperance d'y pouvoir r'entrer; ainsi pendant que les troupes de Brandebourg mettoient Hoxter sous l'obeissance de leur Maître, & qu'elles faisoient des courses continuelles dans les Etats de nôtre Prelat: il commanda que chaque païsan eût à lui apporter une claie de 12 pieds de long sur 6 de large, pour faciliter la marche de son armée dans les endroits que les pluyes continuelles & le mauvais temps avoient rompus; son dessein étoit de s'approcher insensiblement de Coevorden, & il esperoit que la saison y contribueroit d'autant plus qu'elle étoit incommode. Ses troupes s'étant rafraichies dans le Comté de Benthem, il leur envoya ordre de s'aller poster dans Gramsbergen qui n'en est qu'à deux lieues.

La garnison de ce Château qui n'étoit que de 36 hommes qu'un Enseigne commandoit, ne pût souffrir que quelques attaques sans se rendre, & sans pouvoir attendre le secours de Coevorden qui étoit déjà en chemin; ces braves au desespoir de n'avoir pû courir plus vite penserent aux moyens de se vanger d'une entreprise si précipitée; ils convinrent qu'il étoit aisé de dresser une embuscade & d'y faire tomber l'ennemi; en même temps ils marchent, & exécutent si heureusement leur projet, qu'ils en tuent quantité, & font 70 prisonniers qu'ils emmenerent avec eux.

Les Munsteriens qui tenoient encore le Fort-neuf étoient une épine qu'il falloit ôter avant le retour de l'Evêque: cette garnison quoy-que petite tenoit tout le pais en haleine; c'est pourquoi M. de Rabenhaupt se resolut de lui ôter un poste si avantageux. Pour le faire avec moins de risque, il envoya ordre à l'Infanterie de Block-ziil & des autres places voisines de le venir joindre à Groningue, d'où avec la Cavalerie qui y étoit en garnison, il tira en personne vers le Fort-neuf; & afin de rendre la marche plus sûre, & ne rien laisser derriere lui qui pût l'inquieter, il prit le Fort de Bone en passant: puis, s'étant rendu auprès des siens qui tenoient le Fort-neuf bloqué, il forma  
le

le siege, & le battit vigoureusement avec six pieces de canon & quatre mortiers, en sorte que les ennemis perdirent bien-tôt esperance de pouvoir soutenir long-temps. L'Evêque ne voulant pas perdre une Place de cette importance, tâcha d'y faire entrer 1000 hommes Dragons & Fantassins, sous la conduite du Colonel Meynertshagen; mais Monsieur de Rabenhaupt qui avoit l'œil à tout, leur coupa chemin, les défit, & obligea ceux qui resterent à retourner d'où ils venoient. L'Evêque sans se rebuter détacha ce qu'il pût de toutes ses garnisons, & fit un Corps de 5000 hommes qu'il envoya contre les nôtres sous la conduite du Comte de S. Paul, des Colonels Nagel, Wedel, & de quelques autres. Le premier quartier qu'ils attaquèrent fut celui du Sieur Aquila; ils fondirent sur lui avec grande impetuosité: mais ce Colonel plein de feu, de cœur, & d'experience rompit ces grands efforts, en tua quantité, & les eût tous défaits si la nuit n'étoit survenuë. Le lendemain les Munsteriens s'étant ralliez retournerent à la charge, mais avec le même succez. Les morts & les blesez qui demeurèrent sur la place faisoient le nombre de 400. Entre les morts se trouverent, le Colonel Wedel, 2 Lieutenans Colonels, le Major Kessel, le Major Swart, & 18

Capitaines, outre le Colonel Kalkar qui mourut quelque temps après des blessures qu'il avoit reçues. Après, les nôtres n'ayant plus que le Fort en tête, ils le presserent sans relâche, mais Monsieur de Rabenhaupt voyant que la Redoute de la digue en retardoit la prise, fit tourner de ce côté-là une partie de ses batteries, s'en rendit maître, & du Fort même peu après, dont les 400 hommes qui le gardoient, le Commandant Nitzauw, 2 Lieutenans Colonels & 5 Capitaines furent faits prisonniers de guerre; on y trouva de toutes sortes de munitions, & beaucoup d'argent monnoyé.

L'Evêque pour se rembourser des pertes qu'il faisoit imposa de nouveaux subsides à ses villes de conquête: & pour se vanger en même temps avec quelque plaisir, il exempta les Catholiques de payer ces subsides, & voulut que tout le fardeau tombât sur les seuls Reformez. Tout habile qu'étoit ce Prélat, il avoit le vice des ames basses en matiere de Religion: il haïssoit ceux qui n'étoient pas de la sienne, & n'y reconnoissoit, quelque probité qu'il y vît, que l'apparence de la vertu; il croioit rendre service à Dieu lors qu'il les mal-traitoit; & ce fut sur ce pied, & peut-être aussi pour gagner quelques mille années d'indulgences, qu'il exigea des Reformez de la ville d'Olden-

d'Oldenzeel 1400 écus; de ceux d'Otmar-  
fum 1000 écus: de ceux de Goor 1600 écus;  
& ainsi des autres qui étoient tombez sous  
sa domination. C'est pourquoy le sort de  
ces pauvres gens étoit pire, que celui des  
autres qui étoient tombez entre les mains  
des Generaux de l'Armée de France: ceux-  
cy, quoi-que grands exacteurs, & zelez  
pour leur Religion, ayant fait payer pêle  
mêle les Papistes & les Reformez: aussi  
étoit-ce dequoy les Prêtres se plaignoient,  
& de n'avoir pas plus d'avantage sous un  
Maître de leur creance, que sous ceux qui  
„ n'en étoient pas. Où étoient, disoient-ils,  
„ ces privileges qu'on leur vançoit avant  
„ qu'ils fussent sous un Prince de leur Com-  
„ munion, dont les Ecclesiastiques jouissoi-  
„ ent sous les Rois Catholiques? & que ser-  
„ voit d'être d'un si saint Corps, si leur sort  
„ n'étoit pas meilleur que celui des Laïcs.  
Après ces plaintes qui ne furent point écou-  
tées, on sollicita les Puissances, & princi-  
palement l'Evêque, d'obtenir de ces Ge-  
neraux qu'ils fussent exempts des tributs or-  
dinaïres: mais on leur répondit qu'étant  
tous sujets d'un même Maître, & jouissans  
des mêmes privileges à l'égard de la Socie-  
té & de la sureté publique, ils devoient  
payer également, ce qui fut executé.

Au commencement du mois d'Août,

L'Evêque assembla quelques troupes entre Swol & Hasselt; mais comme après tous ses efforts il ne put faire que 7000 hommes qui ne répondoient pas à la grandeur de son dessein, le Prince de Condé lui envoya 2000 Chevaux, & 4000 fantassins, qui joignirent le 18 auprès de Roveen les 7000 hommes de l'Evêque; de là ils marcherent vers Steenwick, & ravagerent le pais de Drenth: non pas toutefois entièrement, la Cavalerie & les Dragons qu'on y envoya de Groningue s'y étant opposez. Le 25 ils quitterent Steenwick, & tirerent vers le Drenth, où ils s'emparerent de quelques petites Fortereses qu'on avoit negligées.

Le but des Munsteriens étant d'entrer en Frise, ils descendirent à Schooten, où ils se pourvûrent de toutes les choses necessaires pour se rendre maîtres d'Heereveen; cette Place leur sembloit comme une clef qui leur ouvroit le chemin de cette Province: mais les Etats mirent tant de gens en campagne, qu'ils ne purent s'en saisir. Cependant ils portoient la desolation & le desordre par tout où ils alloient; les paisans d'alentour s'en étant fuïs avec leurs biens dans les Places fortes, le dépit de ne rien trouver leur faisoit brûler les maisons & les villages tout entiers; & si par malheur il en tomboit quelqu'un entre leurs mains; ils ne

ne luy faisoient nul quartier. Enfin ne trouvant que des deserts quelque part qu'ils allaissent, & le bon ordre des États de Frise rompant leurs mesures par tout, ils retournerent sur leurs pas, les François à Zutphen, à Arnhem, à Doesbourg; & les Munsteriens à Zwol, à Steenwick & aux environs: ainsi leur marche ne servit de rien qu'à s'affoiblir eux mêmes de quelque mille hommes, & qu'à accroître le chagrin de l'Evêque qui fondoit sur cette entreprise.

Le 28 Août l'Empereur déclara à la Diète de Regensbourg que ce qu'il avoit dépeché des troupes vers la Rhin, c'étoit  
I Que la France, depuis la guerre mûe entre elle & les Provinces-Unies, avoit entretenu une Armée, & pris plusieurs Places de l'Empire, contre le Traité de Westphalie. II Que cette Armée faisoit payer des contributions sans distinction de Pais & d'Etat: qu'ils se mettoient en quartier où bon leur sembloit, & qu'ils avoient même brûlé un pont jusques aux portes de Strasbourg. III Que les François étoient entrez à main armée dans le Diocèse de Treves, où ils avoient commis autant d'actes d'hostilitez, que s'ils avoient été sur les Terres des ennemis. IV Qu'après le Traité d'Aix-là Chapelle ils avoient gâté & pillé quelques Places des Pais-Bas. V Que  
contre

contre la Paix de Westphalie, ils avoient passé sur les Terres qui relevent de l'Empire pour se saisir de plusieurs Places.

„ VI Que n'étant permis à aucun Mem-  
 „ bre de l'Empire de déclarer la guerre, à  
 „ qui que ce soit ni de faire passer dans le  
 „ pais des Troupes étrangères, que du con-  
 „ sentement de l'Empereur & de l'Empire;  
 „ l'Archevêque de Cologne, & l'Evêque  
 „ de Munster avoient néanmoins querellé  
 „ les Provinces-Unies, & contribué à leur  
 „ desolation, sans en avoir donné avis à  
 „ l'Empereur ni à l'Empire; que nonob-  
 „ stant qu'il leur eût commandé d'obeir à  
 „ ses ordres, & de r'entrer dans leur devoir,  
 „ ils avoient poursuivi leur pointe, & con-  
 „ tinué dans leur desobeissance au mépris  
 „ des loix de l'Empire, & de la dignité Im-  
 „ periale. L'Empereur allegoit encore  
 „ beaucoup d'autres raisons, que la bréveté  
 „ de cette histoire ne me permet pas de rap-  
 „ porter.

Le grand feu des François commençoit à se ralentir, & quoi-qu'ils fussent encore au milieu du Pais, ils n'y faisoient plus de conquêtes; l'inondation de la Hollande les bornoit de telle sorte, qu'ils ne pouvoient former que quelques partis de peu d'importance. D'ailleurs l'Evêque n'avoit plus en Frise, ni dans le pais de Groningue l'a-

vantage qu'il y avoit eu ; le bon ordre qui étoit par tout coupoit pied à ses esperances du côté de Coevorden , dont la perte lui tenoit au cœur. Il mit tout en usage pour la reprendre nonobstant nos grandes précautions , & peut-être que si la Fortune n'eût été lassé de le suivre, son dessein lui eût réussi. Il entreprit d'arrêter le courant du Vecht , par une digue qui le faisant replier sur lui-même s'en alloit inonder la ville ; l'incommodité qu'elle en recevoit , étoit si grande, qu'il falloit moins craindre la mort que la domination de l'Evêque , pour la souffrir si constamment. Cette digue où il avoit fait travailler tout l'été , avoit trois lieues & demie de long : sa base étoit large de 90 pieds , & sa superficie de 8 ; elle étoit gardée de deux petits Forts que les Munsteriens avoient nommez , l'un nargue de Coevorden, l'autre le dépit de Coevorden : elle étoit bordée aux endroits par où le secours pouvoit venir, de 60 pieces de canon : l'eau qui s'élevoit à vûë d'œil couvroit déjà la contrescarpe ; l'Evêque ravi du succez se croioit déjà dans la ville : & goûtoit par avance la joye de se revoir dans un lieu , dont il prétendoit se servir comme d'un fleau pour battre la Frise & Groningue. D'autre côté les habitans se croioient perdus sans ressource, à moins que Dieu auquel  
seul

seul ils avoient recours n'écoutât leurs prières; ils lui en firent de si ardentes, qu'enfin il se laissa fléchir, & les délivra de leurs craintes. Au mois d'Octobre il s'éleva un vent si impetueux, qu'il rompit la digue en quatre endroits, par où le Vecht reprit son cours malgré les efforts des ennemis qui tâcherent de l'en empêcher. Un secours du Ciel si visible fit éclater les habitans en actions de grâces & en cantiques; & pendant que les Temples retentissoient des louanges qu'ils donnoient à Dieu, on entendoit du côté de la digue les cris & les gémissemens de ceux que le Vecht entraînoit sans pouvoir être secourus, c'étoient quelque 500 soldats qui y avoient la garde, & un Colonel nommé Horstmar qui s'y promenoit en carosse avec quelques Demoiselles lors que l'inondation survint. Après ce rude coup du Ciel que l'Evêque n'attendoit point, tout fut tranquile de ce côté-là: & l'on ne songea plus qu'à reparer les dommages qu'avoit causez un si mauvais voisin.

D'autre côté les François avoient perdu Naerden: & la reprise de cette Place faisoit avorter les desseins qu'ils machinoient contre la Hollande, ce voisinage les bornant de sorte, qu'ils ne pouvoient rien entreprendre que nous n'en eussions connoissance. Ce qui acheva de les étourdir, c'est qu'on

qu'on reprit Bonne quelque temps après, & quelques autres Places dont la perte les incommodoit ; Outre cét avantage que nous avoins sur eux, on jettoit la vûë sur quelques autres, d'où nous les eussions enfermez, & c'est ce qu'ils apprehendoient. Ainsi ces Conquerans qui venoient de jeter la terreur dans l'Europe, craignoient & trembloient à leur tour. Dans la frayeur où ils étoient, ils offrirent à l'Evêque de lui céder la Province d'Utrecht pour la Province d'Overyffel ; mais soit que l'Evêque y repugnât, ou qu'il survint quelques difficultez sur les articles du contract, cét échange ne reüssit pas.

Quelque temps après le Roy de France envoya ordre à ses troupes de se retirer, & de quitter les Places qu'il avoit ôtées aux Etats. La garnison de Woerden fut la première qui obéit ; celle d'Utrecht la suivit de près, de quoy les habitans eurent une joye incroyable, cette Province ayant été extrêmement foulée, & presque ruinée par les subsides extraordinaires que les Gouverneurs exigcoient. Mais quoi-que la perte y fût grande, elle n'étoit pas generale ; il s'en trouva que la presence des François enrichit, & qui regreterent leur absence. Après, ils quitterent Amersfort, Wageningen, Rheenen, Wick, & les autres.

Dans

Dans les autres Provinces, ils abandonnerent Campen, Bommel & Harderwick, & cette sortie si subite & si inopinée ne donna pas moins de surprise, que leur irruption en avoit causé. Tel est le sort des choses du monde, tout y est dans l'incertitude, & rien n'est plus sujet aux revolutions ordinaires, que ce qu'on croit fixe & durable. Ces Provinces que le Roy quittoit, étant le fruit des grands préparatifs qui lui coûtoient tant de millions, ne devoient être abandonnées, suivant les apparences, que par un Traité avantageux: & cependant il les quita de la maniere qu'il y étoit entré, c'est-à-dire comme un éclair.

Les raisons principales qui causerent ce changement, furent I La marche de nôtre Armée vers Cologne. II L'Alliance entre l'Empire, l'Espagne, & les Etats des Provinces-Unies. III Le peu d'apparence qu'il y avoit, que les Armes du Roy fussent aussi heureuses en Hollande qu'elles l'étoient ailleurs. Sans la conquête de cette Province toutes les autres lui étoient à charge, parce qu'il falloit y entretenir de grosses garnisons qui lui coûtoient infiniment, & qui ne lui servoient de rien. IV Il voioit que le Roy d'Angleterre commençoit à se rebuter des raisons dont il le berçoit, ce qui le faisoit craindre qu'il ne renouvelât alliance

liance avec les Etats Generaux ; en quoy il ne se trompoit pas, ce qu'il craignoit étant arrivé l'an 1674. V Il ne voioit rien d'assuré du côté des Prelats : l'experience lui ayant appris que la Fortune n'a point d'esclaves plus fidelles que les Ecclesiastiques.

Les François s'étant retirez, on crut leurs affaires ruinées, on blâma leur conduite, on les accusa d'inconstance, on se confirma dans la creance que leur feu n'est qu'un feu de paille, qu'ils n'ont qu'une fausse bravoure : un peu d'éclat & de babil. De ces paroles de mépris on en vint bien-tôt aux effets ; leurs Alliez ne songerent plus qu'à les abandonner ; & si dès lors l'Evêque avoit trouvé son conte à quitter leur parti, il n'en eût point fait de scrupule. Cependant les sujets de l'Archevêque de Cologne étoient fort mal-traitez ; les François les avoient grevez : les nôtres les pilloient, & faisoient presque contribuer jusques aux portes de la Capitale ; ajoûtez que les Imperiaux étoient sur le point d'y descendre par le chemin que les François leur avoient frayé : c'est pourquoy ce Prelat songeoit à changer de parti : ce qui arriva bien-tôt après.

Comme il y avoit quelque temps que le Roy d'Angleterre cherchoit à renouer l'alliance qu'il avoit rompue avec les Etats, il  
arriva

arriva enfin que le Traité en fut conclu l'année 1674. La France à qui il importoit que l'Angleterre fût de son côté, n'avoit rien ômis pour l'empêcher; mais certain interest d'état qui entraîne les Souverains aussi-bien que les autres l'emporta sur l'esprit du Roy, & fit respirer les Etats, qui ne furent plus obligez d'équiper une Armée navale.

Quoy-que l'Evêque fût dans le dessein de suivre cet exemple, & dans l'impuissance d'incommoder ses ennemis, il ne laissoit pas de les menacer, il avoit un regret sensible d'avoir si peu profité en cette guerre; c'est pourquoi il eût bien voulu faire une raffe considerable avant que de rompre avec la France. Pour un dernier effort il amassa au mois de Fevrier 4000 Chevaux, qu'il envoya dans la Province de Groningue nonobstant l'incommodité de la saison & des marêts. Aussi-tôt qu'on en eût avis, on se disposa à leur faire tête: & pour les arrêter en chemin: M. de Rabenhaupt marcha avec les troupes de sa garnison & de Frise, & passa par Coevorden pour aller dans le Comté de Bentheim, où il prit Nordhorn en tres-peu de temps: il y laissa en garnison 16 Compagnies de Cavalerie, & 6 d'Infanterie. De-là, il tira vers le Twent, où il prit aussi quelques Places qu'il

qu'il fortifia, & où il laissa garnison. Après, il marcha vers Nienhuys, où ayant reçu nouvelle que cinq Regimens de Cavalerie, trois Compagnies de Dragons, & trois cens Fantassins des troupes de l'Evêque avoient investi Noordhorn, & qu'ils avoient repoussé les nôtres qui étoient accourus au secours, il prit 5 Regimens de Cavalerie, 3 d'Infanterie, & les alla attaquer le 5 Avril sur le minuit; la surprise de se voir si près d'un ennemi qu'ils croioient bien loin, mit d'abord le desordre entre eux, dont M. de Rabenhaupt sçut si-bien profiter, qu'il en tua 60, fit 50 prisonniers, & mit le reste en fuite, sans qu'il y perdit que 3 hommes. Deux jours après on prit Nienhuys & le Château; ainsi les nôtres avoient l'avantage sur les propres terres de l'Evêque.

Ce Prélat voyant que les François continuoient à se retirer, qu'il n'en tiroit plus de secours, & que ses sujets couroient risque de porter le faix de la guerre; voyant dis-je que ses troupes étoient presque toujours batuës, & que la chance étoit tournée: il s'accommoda avec l'Empereur, rompit avec la France, & promit de suivre les résolutions qui avoient été arrêtées à la Diète de Regensbourg. Les articles du Traité qui fut conclu à Cologne entre l'Evêque & les Etats portoient.

I Qu'il

I Qu'il y auroit une paix ferme & durable entre les Seigneurs États Generaux, & le Seigneur Prince & Evêque de Munster, & que cette paix s'observeroit avec une telle sincerité, que chaque Partie tâcheroit de procurer l'utilité, l'honneur & l'avantage de l'autre.

II Que le Traité de Cleves seroit rétabli en sa vigueur en tous & chacun de ses points, & qu'il y auroit une amnistie & perpetuel oubli de tout ce qui auroit été fait depuis le commencement des derniers troubles, en quelque lieu que les hostilitéz se fussent exercées, en sorte que ni pour ce sujet, ni pour aucun autre pretexte, nul n'en pût estre inquieté en ses biens ni en sa personne; sans néanmoins comprendre en ce pardon ceux qui auroient été convaincus du crime de leze Majesté, lesquels seroient punis de part & d'autre suivant la qualité du délit, mais sans confisquer leurs biens, qui seroient conservez à leurs femmes, à leurs enfans, & à leurs heritiers.

III Que l'Evêque rendroit aux Etats toutes les Places qu'il avoit prises dans cette guerre sans y rien démolir, ni les endommager en aucune maniere.

IV Que l'Evêque rendroit au Comte de Waldeck la ville & le Château de Weerd & en general aux Nobles & aux roturiers  
tout

qui leur appartenoit , remettant tous & chacun des propriétaires dans la possession de leurs biens meubles & immeubles : à quoi les Etats Generaux s'obligeoient reciproquement ; & à relâcher les prisonniers.

V Que le Traité de Cleves demeure-roit en son entier , excepté toutefois les points , auxquels il seroit expressément dérogé par le present Traité.

VI Que le Comte de Benthem , ses pa-rens , ses Officiers & ses sujets , seroient pleinement rétablis dans le même état , & dans tous les biens dont ils jouissoient avant qu'ils en fussent dépouillez à l'oc-casion de la presente guerre , & qu'ils tra-vailleroient unanimement à maintenir ledit Comte dans ses droits.

VII Que l'Empereur & le Roi d'E-spagne seroient requis de signer le present Traité.

VIII Et que cette paix seroit ratifiée 15 jours après la signature du Traité.

Les François qui tenoient encore quel-ques villes dans ces Provinces , ayant appris ce qui se passoit entre l'Evêque & les Etats , se disposerent à en sortir , après leur avoir fait payer , sçavoir à Woerden 16000 francs , à Bommel 36000 francs , à Utrecht 450000 francs , y compris ce qu'ils devoient des vieilles taxes , mais à condition de payer

100000 écûs comptant. Campen fut taxé à 80000 francs : Thiel à 20000, & 2000 de plus pour empêcher la démolition des remparts : Zurphen à 27000 francs, & pour obtenir qu'on n'abattit point leurs fortifications, à 70000 autres. Arnhem fut condamnée à 14000 pour le Gouverneur, & à 160000 pour le Roy : & encore à fournir la ville de Graef de 4000 mesures de farine, bled, & autres grains : Nimegue à 55000 francs. Et parce que ces villes étoient tellement incommodées, qu'il étoit impossible de payer comptant de si grosses sommes, les François emmenerent deux des Principaux de chacune qui devoient leur servir d'Otages jusques-à un entier paiement. Le Roy de France rendit à l'Electeur de Brandebourg les villes de Wesel, de Rees, & d'Emmerick, sans se réserver de toutes les Places qu'il avoit prises sur les Etats que les villes de Graef & de Mastrick : de la premiere desquelles les armes de Hollande les chasserent au mois d'Octobre de l'an 1674, & l'autre a été depuis rendue par le Traité de Paix signé entre la France & les Etats, le 10 d'Août 1678. Au même temps que les François abandonnoient leur pais de conquêtes, l'Electeur de Cologne consentit aussi à quitter la ville de Deventer moyennant la somme de 40000 francs argent comptant,

comptant, & 80000 à un autre terme; & les Munsteriens ayant cédé aux Etats Generaux en execution du dernier Traité Swol, Haffelt, & Swarte-Sluys, toutes les Provinces se trouverent aussi libres qu'auparavant, mais un peu plus incommodées.

Ce changement de Maîtres étoit une grande douceur pour les veritables sujets, mais les faux freres se plaignoient de leur mauvais sort; ils accusoient le Ciel d'injustice, & rémoignoient en toute rencontre le déplaisir qu'ils en avoient; j'entends par les faux freres ceux de la Communion de Rome. Ces gens s'étant imaginez que Dieu leur avoit envoyé les François & les Munsteriens pour les tirer de la pouffiere, & les mettre sur le pinacle, se demandoient les uns aux autres, Quand viendroic donc le regne de Christ? & jusques-à quand les Elus gemiroient-ils sous le joug des Babiloniens: qu'ils étoient comme ensevelis, & menoient une vie obscure, durant que les enfans du siecle vivoient dans les delices, & triomphoient de leurs miseres; puis se comparant (a) aux ames de ceux qui avoient été égorgés pour la parole de Dieu, & pour le témoignage qu'ils avoient maintenu, Quelques-uns s'écrioient jusques-à quand, Seigneur, qui es & saint &

„ véritable ne juges-tu point, & ne vanges-  
 „ tu tes Elus de ceux qui dominant en ces  
 „ Provinces ? D'autres leur répondoient  
 „ qu'ils se reposassent encore un peu de  
 „ temps jusqu'à ce que fût accompli le nom-  
 „ bre de leurs compagnons de service, &  
 „ qu'alors ils seroient vangez. Sur ces paroles  
 „ pour autant d'oracles que Dieu leur inspi-  
 „ roit, ils fondoient le retour des François,  
 „ ou d'autre Puissances qui fussent de leur  
 „ communion: & sur ce pied ils s'obstinoient  
 „ à ne point rendre les Eglises qu'ils avoient  
 „ ôtées aux Reformez lors qu'ils étoient les  
 „ Maîtres: jusques-là que ceux qui habitent  
 „ le long de la Meuse & du Wael gourman-  
 „ derent les Ministres, & ceux de leur crean-  
 „ ce, avec menaces qu'au retour des Fran-  
 „ çois, ce ne seroit plus avec des foüets (b)  
 „ qu'ils seroient batus, mais avec des ver-  
 „ ges de fer. Ces insolences, qui ne sentent  
 „ rien moins que la véritable vertu, n'étoient  
 „ rien d'extraordinaire; les Catholiques étant  
 „ enfans d'un Pere qui s'éleve aux dessus des  
 „ Rois, se rendroient indignes de lui, s'ils  
 „ avoient moins d'orgueil, d'ambition & de  
 „ vanité.

Les Catholiques des Provinces Unies  
 n'étoient pas les seuls qui souhaittassent le  
 retour

(b) Rois 1, 11, 12, 14.

retour des François; leurs Freres qui vivent sous la croix dans le Pais de Brandebourg avoient la même inclination, & la témoignoit avec audace; Son Altesse Electorale ayant ordonné un jour de priere le 10 Août de l'An 1672, & commandé aux Ministres de prêcher sur les 6 premiers versets du 20 Pseaume: ce Texte déplut aux Pasteurs de l'Eglise Romaine, parce que c'étoit une priere que le peuple faisoit à Dieu pour la prosperité des armes de son Prince legitime; eux qui avoient un autre but, & qui souhaitoient le contraire, prirent pour texte les 6 premiers Versets du Pseaume 21, afin de rendre des actions de graces à Dieu pour les conquêtes que le Roy de France venoit de faire: & quand on leur demanda raison de leur desobeissance, ils répondirent que les Reformez ayant troublé l'ordre naturel de la Bible, ce qui devoit être le 20 Pseaume étoit le 21, c'est pourquoy ils l'avoient pris, dans l'intention d'obeir aux ordres de S. A. E. c'est en ces sortes de subtilitez que consiste leur Religion, & dequoy ils payent leurs adversaires.

Quoi-que la paix fût faite entre l'Evêque & les Etats, elle ne l'étoit pas avec l'Electeur de Cologne. Ce Prince écoutoit les conseils de l'Evêque de Strasbourg qui ten-

doient à le détacher des intereſts de l'Empereur: D'autre côté Sa Maieſté Imperiale vouloit qu'il ſe déterminât à quitter le parti de France, faute de quoy il feroit agir contre lui ſuivant les Statuts de l'Empire; L'Electeur n'y repugnoit pas, mais il prétendoit ne faire la paix avec les Etats qu'à des conditions ayantageuſes; Il demandoit qu'ils lui cedaffent pour le dédommager des frais de la guerre, le Comté de Meurs, la ville de Rhynbercq, & qu'ils lui donnaſſent 400000 écus comptant: De plus, il demandoit qu'il fût permis à ceux de Rome de faire ouvertement & librement dans la Province d'Overyſſel l'exercice de leur Religion. De toutes ces demandes il n'en fut accordé aucune, excepté celle de mettre dans Rynbercq telle garniſon qu'il voudroit, à condition qu'il renonçât aux pretentions qu'il avoit ſur le Comté de Meurs. Quoy-que cette réponſe fût d'aſſez dure digeſtion, il n'eut pas le cœur d'y repliquer: l'état de ſes affaires ne lui promettoit rien de bon; c'eſt pourquoy il ſe reſolut à faire alliance avec les Etats Generaux aux conditions ſuivantes:

I Qu'il y auroit une amitié ſincere & perpetuelle entre lui, & les Etats Generaux des Provinces Unies. II Que tous actes d'hoſtilité ceſſeroient de part & d'autre. III Que l'Archevêque rendroit routes

tes les Places qu'il avoit prises sur les Etats durant les derniers troubles, dans le même état où elles étoient lors qu'il s'en rendit Maître, & qu'il n'en tireroit aucune rançon directement ni indirectement. IV Qu'on ne lui demanderoit point conte des exactions qu'il avoit faites, mais que les Otages qu'il retenoit pour lui répondre de l'avenir, seroient délivrez sans rançon. V Qu'il rétablirait les sujets des Etats dans leurs dignitez, droits, revenus, & generalement dans tous les biens qu'ils possédoient lors qu'il leur déclara la guerre. VI Que les Etats s'obligeoient reciproquement de rétablir les sujets de l'Archevêque dans tous leurs biens & revenus. VII Et qu'ils renonçoient à tous les droits, & prétentions qu'ils pouvoient avoir sur la ville de Rhynbercq, & sur les Forts qui y sont joints.

Quelque experience des choses du monde qu'eussent l'Evêque & l'Archevêque, leurs conjectures les avoient lourdement trompez; au fort de leurs conquêtes ils benoient les Etats, & soutenoient que leur Horoscope portoit qu'ils avoient regné ce qu'ils regneroient, & que l'abîme où ils se voioient, étoit trop profond pour en sortir: Ainsi perissent, ajoûtoit l'Evêque par les Canons de Mars, ceux qui refusent d'obeir aux Canons de l'Eglise: ainsi peris-

„ sent les enfâns rebelles & les ennemis de  
 „ la foy, & que le Ciel ne leur donne ja-  
 „ mais les moyens de s'en relever. Il étoit  
 si fort persuadé que ses prédictions arrive-  
 roient, qu'il ne gardoit plus de mesures avec  
 les Etats Generaux : il disoit, qu'autrefois il  
 „ falloit des armes pour les vaincre, mais  
 „ que d'oresnavant il ne faudroit plus que  
 „ des paroles. C'est dans cet esprit de pre-  
 somption qu'il avoit exigé l'année préce-  
 dente, que les habitans d'Embsden vinssent  
 conferer avec lui des moyens de leur sûreté.  
 Jusques-là cette ville étoit demeurée neutre,  
 mais le voisinage de l'Evêque la convioit à  
 prendre parti ; les Magistrats s'étant as-  
 semblez pour aviser à la réponse qu'ils lui fe-  
 roient : ils jugerent qu'il n'étoit pas seur de  
 s'opposer aux volonteZ d'un Prince victo-  
 rieux, imperieux, & qui avoit la force en  
 main : de l'autre côté il étoit rude de rom-  
 pre la neutralité dont ils se trouvoient bien,  
 à quoy tendoient les Conferences que de-  
 mandoit l'Evêque ; pour se tirer de ce mau-  
 vais pas, ils nommerent des Deputez, mais  
 qui ne feroient qu'écouter les propositions  
 de l'Evêque, & dont ils leur feroient rap-  
 port ; ils l'allerent trouver au Fort-neuf, &  
 „ confererent avec ses Conseillers, qui tâ-  
 „ cherent de leur persuader de se défaire de  
 „ la garnison Hollandoise, & de recevoir  
 „ en

en sa place 2000 hommes qu'il leur don-  
neroit. Les Députez répondirent qu'ils  
ne le pouvoient que les Etats n'y consen-  
tissent. A ce mot d'Etats les Conseillers  
demanderent d'un ton railleur, de quelles  
gens ils leur parloient : ajoûtant qu'ils  
avoient oui dire que les Etats avoient été :  
mais qu'on ne les connoissoit plus. Ceux  
d'Embden outrez de ces paroles, ne voulu-  
rent plus rien entendre, & se retirèrent sur  
l'heure. A leur retour il fut arrêté qu'ils  
n'auroient point d'autres Protecteurs que  
les Etats, ce qu'ils firent entendre à l'Evê-  
que.

Le Roy de France n'avoit pas fait grand  
fond sur la constance de ces deux Prelats, il  
connoissoit le genie des Ecclesiastiques, qui  
est de sacrifier toutes choses à leur interest ;  
il sçavoit que l'Evêque y avoit autant de  
penchant qu'aucun autre de son Caractere,  
c'est pourquoy il ne doutoit point qu'il ne  
tournât au premier vent : mais il ne croioit  
pas qu'il fût de si mauvaise foi que de se  
mettre du côté de ses ennemis ; il est vrai  
que l'Evêque pouvoit suivre l'exemple du  
Roi d'Angleterre qui ne donnoit point de  
secours aux Etats Generaux quoi-qu'il eût  
traité avec eux : mais il ne croioit plus que  
le Roi de France fût de force à le soutenir ;  
d'ailleurs il craignoit l'Empereur, & quel-

ques Princes de l'Empire : l'Electeur de Brandebourg avoit déjà fait quelque ravage sur ses terres ; le Duc de Lunebourg le menaçoit : ses troupes ne faisoient plus rien ; enfin il eût été en quelque façon excusable s'il fut demeuré neutre , ou s'il eût été moins ardent à déclarer la guerre , & à nuire à son bien-facteur. Après sa rupture avec lui, il envoya toutes ses troupes à l'Empereur , avec promesse de lui donner encore dix mille hommes l'année suivante : mais comme il étoit en possession de se dédire , ou de tenir mal sa parole , ces 10000 hommes ne vinrent point au temps préfix, parce, disoit-il, que ses troupes avoient été toutes défaites dans l'Alsace.

Ce fut environ ce temps-là , que le Roi de Suede de neutre & de Mediateur qu'il étoit , se rendit Partie en cette guerre , & joignit ses armes à celles de France ; Monsieur de Brandebourg qui en sentit les premiers coups pria les Etats de le secourir , ce qu'ils lui accorderent , tant en vûë de l'alliance qu'ils avoient faite ensemble , que pour leur propre sûreté. Au commencement de l'Année 1675 le Roi de Suede envoya à l'Evêque un Ambassadeur pour le prier de ne point laisser passer sur ses terres , les troupes que les Etats avoient dessein d'envoyer à Bremen , mais il n'obtint pas ce  
qu'il

„ qu'il souhaitoit ; Je n'eusse pas crû, ré-  
„ pondit l'Evêque, que la Suede & les Etars  
„ pussent devenir Ennemis après l'alliance  
„ qu'ils avoient jurée avec tant de solemnité :  
„ mais puisque cela est, étant lié avec  
„ eux comme je le suis, s'ils demandent  
„ passage pour les troupes dont vous parlez,  
„ je ne pourray me dispenser de suivre les  
„ ordres de l'Empereur. Cette réponse étoit  
positive contre la coûtume de l'Evêque :  
mais il n'étoit plus en état de former de  
nouveaux desseins, ni par conséquent de  
dissimuler, ou de répondre à double sens.

Quelque temps après le bruit courut que le Roy de France tâchoit de regagner l'Evêque ; Quelques-uns disoient que c'étoit une adresse du Prélat qui prétendoit couvrir par là ses infidelitez passées, & faire valoir sa constance dans l'esprit des derniers Alliez ; D'autres disoient que la chose étoit véritable, & que l'argent qu'on destinoit pour le corrompre étoit déjà dans le pais. Le Sieur Fischer Ambassadeur de l'Empereur appuyoit ce dernier soupçon : il disoit, que l'Evêque lui avoit confié ce secret dans une conférence qu'il avoit eue à Coesvelt avec lui, & que de plus son Maître l'avoit sçu d'ailleurs, ce que la suite confirma, l'argent qu'on lui offroit pour reprendre le parti de

France, ayant été employé à lever des troupes en Italie, en Suisse & en Portugal.

L'Evêque paroissoit si ardent au bien de ses Alliez qu'il les secouroit de toutes ses forces; outre ce qu'il avoit donné à S. M. Il fit present de 8000 hommes à Monsieur de Brandebourg qui les envoya au pais de Bremen. Cependant l'Empereur lui envoya ordre de marcher vers le Comté de Lippe; il obeit, & alla sur l'heure contre Blomberg qu'il investit; & parce que ceux de Lemgouw lui fermerent les portes de leur ville, il les assiegea & s'en rendit Maître: ces deux Places & une troisième qu'on nomme Waerenholtz, ne lui ayant coûté que la peine de les sommer. Après avoir réduit ce Comté, & s'être fait payer 12000 écus en argent, il chercha les moyens d'affoiblir le parti de Suede: Le Duc d'Hanover qui en étoit, fut sollicité à le quitter; & pour la France, il embrassoit avec chaleur toutes les occasions de lui nuire, jusques-là qu'on lui attribua & la perte de Treves, & la prise du Duc de Crequi; puis, sans perdre un moment de temps, il s'empara de Wildeshuysen, des appartenances de Bremen, & avec l'aide du Danois & du Brandebourg, il chassa les Suedois de la ville de Tegenhuysen, prit Verden, Ottersbergh, & Boxtehoede, au siege desquelles  
il

il n'épargna ni les bombes, ni les pots à feu.

Les conditions du dernier Traité qu'il avoit fait avec l'Espagne & les Etats portoient, qu'il seroit obligé de lever 3000 hommes pour certaine somme d'argent qu'on lui délivreroit, lesquels seroient toujours en état de se joindre aux troupes Imperiales, & de marcher contre les François, & contre les autres ennemis des Princes alliés; Que s'il arrivoit qu'ils eussent besoin de plus de troupes, alors l'Evêque seroit obligé de fournir 8000 Fantassins & 4000 Chevaux, qu'on lui devoit payer sur le pied des premiers 3000. Que si durant les 10 années de cette Alliance un des alliés étoit attaqué, les deux autres, sçavoir l'Espagne & les Etats, en cas que l'Evêque fût l'offensé, iroient à son secours avec 2000 Chevaux, & 4000 Fantassins; & que l'Evêque reciproquement lors qu'ils auroient besoin de son aide, leur fourniroit 1000 hommes de pied, & 500 Chevaux.

Ce qui reste de ses Actions étant mêlé avec celles des autres Princes qui ont eu part aux dernières guerres: il faudroit faire pour les rapporter, non seulement sa vie, mais l'histoire des derniers troubles, ce qui nous meneroit trop loin; ce que je me suis proposé dans ce petit Ouvrage, étoit d'en

faire un portrait fidelle, & je crois m'en être acquité; & quoi-que je n'aye commencé à le dépeindre que depuis son Exaltation, j'en ay néanmoins assez dit pour le faire connoître: pour peu qu'on étudie un homme, il est aisé de voir quel est son genie & son esprit; Et si je ne me trompe, la rigueur qu'il eut pour ses sujets après être devenu leur Prince: La guerre qu'il fit à ses voisins & aux Etats Generaux; Ce qui se passa dans l'élection de son Coadjuteur: La maniere dont il se donna à l'Angleterre & à la France: Toutes ces choses sont autant de traits qui representent au naturel, l'humeur, les mœurs, & l'inclination de nôtre Evêque, & l'on a droit d'en inferer qu'il avoit beaucoup d'ambition, de vanité, & d'avarice; Il étoit brave & vaillant autant qu'on le peut être, & l'on n'a jamais remarqué qu'il ait craint les perils, au contraire dans les rencontres les plus mortelles, comme dans les sieges où il s'est trouvé, il étoit souvent dans les trenchées: il donnoit ses ordres lui-même, les faisoit observer, & encourageoit le soldat; Il étoit secret dans ses entreprises, il avoit le don de dissimuler, & d'amuser ses ennemis jusqu'à ce qu'il fût prêt à leur faire sentir ses coups; La guerre étoit son fort, & il est certain qu'il s'aimoit mieux l'épée à la main que la Crosse; & à la

la tête d'une Armée qu'à la queue d'une procession. Il étoit vif, bouillant, inquiet, aimant peu le repos, & n'en donnant gueres à ses sujets ni à ses voisins : Toujourns prêt à prendre parti, mais principalement dans les intrigues embrouillées, où il trouvoit toujours son conte ; Il avoit beaucoup de fermeté dans ses mauvais succez, mais peu de constance & de bonne foy dans ses Alliances, ceux qui en ont fait avec lui s'en étant toujours mal trouvez, & ayant eu lieu de s'en repentir ; La furieuse passion qu'il avoit d'amasser de grands trésors pour ses heritiers, étoit cause de ce desordre : Où il alloit de son honneur & son interêt, s'il pouvoit sauver celui-cy, il se mettoit fort peu en peine du premier, disant que l'honneur est une chimere, un peu de vent & de fumée dont se repaissent les ames foibles, & iafatuées des préjugez ; mais que l'argent étoit l'être des êtres, le pere du bon sens, le sel du monde, en un mot le seul tout-puissant. Il étoit peu sensible aux miseres d'autrui, non seulement de ses ennemis, mais de ses sujets mêmes, souffrant que les soldats les outrageassent dans leurs personnes & dans leurs biens, après les avoir épuisez lui-même à force de subsides : allegant pour raison à ceux qui lui representoient le malheur de leur condition, Qu'un Prince de

,, la

„ sa qualité ne pouvoit maintenir son auto-  
 „ rité & son credit sans entretenir des gens  
 „ de guerre, Que pour cela il falloit de l'ar-  
 „ gent, qu'il pouvoit équitablement exiger  
 „ de ses sujets, puis qu'il l'emploioit à leur  
 „ défense & à leur sûreté; Qu'il étoit diffi-  
 „ cile de plaire à ceux à qui l'on demande,  
 „ sur tout au peuple qui a l'esprit trop mal  
 „ tourné pour sçavoir ce qui lui est bon; Que  
 „ si ses sujets étoient bien instruits, ils ben-  
 „ roient le Ciel de leur avoir donné un Prin-  
 „ ce, qui sçavoit soutenir son rang, son hon-  
 „ neur & sa qualité. Il aimoit le faste & l'ap-  
 „ parance, & tout ce qui frappe les yeux & l'i-  
 „ magination; Il avoit beaucoup de fierté, mais  
 „ encore plus de ce fade orgueil qui est le vice  
 „ du Climat. Sa ferocité naturelle l'avoit  
 „ rendu insupportable à ses sujets, & terrible  
 „ à ses ennemis: Quiconque le connoissoit  
 „ bien devenoit cruel pour lui plaire, ou il n'a-  
 „ voit point son amitié; c'est ce qui fomen-  
 „ toit la cruauté de ses soldats, & ce qui obli-  
 „ geoit les peuples dans ces dernières guerres  
 „ à trouver doux le joug des François, qui  
 „ quelque déreglez qu'ils fussent, ne commet-  
 „ toient rien qui approchât des insolences, &  
 „ des vices des Munsteriens. Il ne pouvoit  
 „ souffrir qu'un soldat fût doux & humain.  
 „ Il faut, disoit-il, qu'un homme de guerre se  
 „ fasse un plaisir du carnage, de l'effusion du  
 „ sang,

„ sang, & qu'il soit insensible aux gemisse-  
„ mens des blessez : Quiconque n'est pas de  
„ cette humeur, n'a disoit-il que de la mol-  
„ lesse, & ne merite pas de passer pour hom-  
„ me de cœur. C'est cet esprit de trouble  
qui le poussa à ruiner ses propres sujets, afin  
d'avoir de quoi inquieter ses Voisins, & ren-  
dre son nom redoutable ; Il s'imaginait que  
la belle gloire consistoit à se faire craindre :  
c'est pourquoi il souffroit qu'on l'appellât  
le fleau de Munster, de Drenth, de Twent,  
d'Overyffel & de Groningue. Comme il  
ne se soucioit ni de l'amitié, ni de la haine de  
personne, il n'étoit servi que par intérêt :  
& nul ne n'épousoit son parti lors que la po-  
pulace déchiroit sa reputation. Tous les  
malheurs qui survenoient étoient, disoit-on,  
des présages que son regne seroit funeste : &  
si le Ciel manquoit de donner de la pluie à  
chaque chose en sa saison, c'étoit l'Evêque  
qui en étoit cause. L'Année 1657 un des  
plus beaux jours de l'Eté sur les deux heures  
après midi, on entendit dans l'air un effroy-  
able bruit de plusieurs milliers d'hommes  
qui en étoient aux mains ; les coups de ca-  
non & de mousquets, le cliquetis des Ar-  
mes, les fanfares des trompettes, le son des  
tambours, les gemissemens des blessez : tout  
cela s'entendoit aussi distinctement que  
dans les batailles ordinaires, ce qui semble-  
roit

roit incroyable, si une infinité de personnes de Deventer, de Munster, de Grol & de Zutphen n'assuroient l'avoir oui : On auguroit de ce combat celeste de fatales suites sur terre qu'on imputoit à nôtre Evêque. On disoit que ces signes confirmoient une prediction qui avoit été faite l'année 1652 des malheurs qu'il devoit causer. On l'appuioit sur un coup de foudre qui abbatit la tour où les poudres étoient enfermées, brisa les toits de toutes les maisons d'alentour : fendit les cloches de S. Ludgar, de S. Lambert, de S. Servais : & fit tomber une partie du dôme de l'Eglise de Sainte Claire, sous la chute duquel il se trouva quelques Religieuses qui furent ou tuées ou blessées. Mais le plus grand malheur arriva par les poudres embrasées, qui ayant élevé dans l'air une grêle de grosses pierres, écrasèrent en tombant une infinité de personnes. Le peuple disoit que l'Evêque étoit cause de tous ces maux, & a fait depuis ces reflexions sur sa conduite & sur sa vie, sçavoir 1 que toutes ses grandes entreprises n'ont point augmenté ses domaines, & ne lui ont servi de rien, si ce n'est peut-être pour amasser quelques trésors qui ne paroissent point ; Qu'il étoit vrai que sur ses derniers jours il avoit ôté à la Suede les villes de Bremen & de Verden, mais que ces petites conquêtes  
qui

qui ont péri après sa mort, n'étoient point comparables aux sommes immenses qu'elles lui coûtoient, ou plutôt à ses peuples qu'il avoit ruinez pour ce sujet. 2 On a remarqué, que quoy-qu'il fût de peu de mérite, & de qualité fort mediocre, il avoit fait en sorte que les Rois étoient obligez de rechercher son amitié, & de lui ouvrir leurs trésors pour le mettre dans leurs interêts. 3 Qu'encore qu'il eût sur les bras quantité d'ennemis, il avoit néanmoins garenti son pais de courses & d'irruptions. 4 Qu'il ne manquoit point de soldats fidelles, quoi-qu'il les payât assez mal: à quoi l'on disoit que la liberté qu'il leur donnoit de faire tout ce qu'ils vouloient, pouvoit avoir beaucoup contribué. 5 Qu'encore qu'il eût passé la plûpart de sa vie dans les fatigues de la guerre, il étoit néanmoins parvenu à une vieillesse vigoureuse, & avoit joui durant tout le cours de sa vie d'une santé parfaite.

Nous avons donc montré le temperament de nôtre Evêque en faisant voir qu'il étoit bouillant & actif; nous avons dit aussi que son humeur étoit Martiale, & que la guerre étoit ses plus cheres delices. Qu'é-tant une fois offensé il ne pardonnoit point, revenant toujours à la charge jusqu'à ce qu'il fût satisfait, témoin la haine qu'il portoit aux Etats Generaux, parce-qu'ils n'avoient

n'avoient pas voulu lui ceder Borculo. Après, nous avons vû qu'il étoit ennemi mortel de la Religion reformée : qu'il avoit un orgueil extrême & une ambition démesurée, & que le but de toutes ses grandes entreprises étoit d'éterniser son nom. Deplus nous avons remarqué qu'il étoit fort avare, & que cette passion étoit causée par une envie desordonnée d'avancer ses parens: ce qui peut appuyer le bruit qui courroit que le Pape lui avoit promis le Chapeau de Cardinal en recompense du grand zele qu'il avoit pour l'Eglise Romaine, & des efforts extraordinaires qu'il avoit faits pour détruire l'heresie. Il avoit si fort les grandeurs & la vanité pour objet, que ses discours les plus ordinaires étoient, Qu'un grand cœur de-  
 „ voit toujourns tendre à s'élever de plus en  
 „ plus en quelque élévation qu'il fût : parce  
 „ disoit-il qu'encore que tous les grands des-  
 „ seins ne réussissent pas, il est glorieux de  
 „ les entreprendre, & que la Fortune se  
 „ plaît à seconder les temeraires.

Vn jour un de ses Confidens le voulant dissuader de faire la guerre aux Etats Generaux, & lui remontrant qu'il y avoit peu d'apparence, qu'avec si peu de forces, il pût rien gagner contre des Puissances qui avoient résisté à l'Espagne l'espace de 80 ans : l'Evêque répondit que les petits saints fai-

faisoient quelquefois des miracles.

Vn autre lui representant que ses sujets étoient presque reduits à la dernière misere à force de subsides : il dit que c'étoit le seul moyen de les rendre souples & obeissans, & qu'un Prince n'est point le Maître où les sujets sont dans l'opulence.

Après le premier Traité de paix qu'il fit avec Messieurs les Etats des Provinces-Unies, quelqu'un lui faisant toucher au doigt que cette guerre lui coûtoit plus qu'il n'y avoit gagné : il en est de même, repliqua-t-il, de ceux qui jouient aux dez, ils ne sont pas maîtres de la chance, ni les Princes du sort des Armes.

Voilà une partie des paroles & des actions de l'Evêque de Munster, sa vie est mêlée comme on voit de vices & de vertus, mais où sont les hommes sans reproche? quelques vertueux qu'ils soient, ils ont toujours des ennemis, & ces ennemis les déchirent; & comme on a plus de penchant au mal qu'au bien, on aime à entendre médire, & à se divertir aux dépens de la reputation d'autrui; sur tout des Princes, dont les actions sont plus exposées que celles des particuliers : ceux-cy tâchant de les déprimer pour se consoler en quelque maniere d'être si fort au dessous d'eux; ainsi la renommée n'est pas toujours un bon garent de tout le mal qu'on

qu'on en publie, l'envie, la haine & la vengeance y ayant plus de part que la sincerité & la bonne foy. Je n'ay rien dit des mœurs & de la conduite de l'Evêque que je ne tiene de bonne part, mais si je m'étens un peu plus sur ses vices que sur ses vertus, il ne s'ensuit pas que celles-cy ne soient peut-être en aussi grand nombre que ceux-là; car il est certain que l'Evêque avoit de beaux talens, mais par la malice des hommes, je ne les connois pas si bien que je fais ses défauts: & comme mon devoir m'oblige à ne rien avancer qui ne soit averé, je me suis contenté de suivre mes Memoires, & de ne rien dire qui n'y fût.

Dans sa dernière maladie, il dit souvent qu'il se repentoit d'avoir accablé ses sujets de tailles & de subsides, & qu'il jugeoit bien malheureuse la condition des Princes qui n'ont point d'autre voie pour soutenir leur autorité & leur rang que l'oppression des peuples.

Sur tout il recommanda aux executeurs de son testament d'avoir bien soin de payer les debtes, & que rien n'y fut épargné; il ajoûtoit que toutes grandes qu'elles étoient, il avoit dans ses coffres de quoy y satisfaire, & même beaucoup au delà; & jusques-à la mort, il donna toujours de grands signes d'une pieté sincere & d'un véritable Chrétien.

Aussi-





Aussi-tôt qu'il fût décedé toute sa maison fut pillée, & principalement sa chambre où on le laissa presque nu. Quelques-uns pensent que c'étoit le deshonorer, & que Dieu permettoit qu'il fût dépouillé après sa mort, & qu'on lui fit ce qu'il avoit fait à tant d'autres; mais ne leur en déplaise c'est une chose qui arrive à beaucoup d'autres Ecclesiastiques, & même lors qu'il est encore tout plein de vie & de fanté. A l'élection d'un Pape on pille jusques-à son lit; que si on m'allegue qu'il n'en a plus besoin à causes des grandes richesses dont il va prendre possession; je réponds que les morts en ont encore bien moins affaire, & qu'ainsi l'on a tort d'imputer cette action à une permission divine.

Ainsi finit Bernard van Galen Evêque de Munster le 19 Septembre 1678, âgé de 71 an, & le 28 de son regne. Il a trouvé des Panegiristes, mais non pas parmi ses sujets, qui suivant leur passion ainsi que tout le monde fait, n'en parlent que comme d'un Prince qui a dévoré leur substance.

Quelques jours après son décès, il fut porté dans la Chapelle où devoit reposer son Corps jusques-au jour de sa sepulture qui fut le 4 Octobre. Pendant cet intervale, il y eut jour & nuit quatre gros cierges allumez dans quatre Chandeliers d'argent du prix de mille

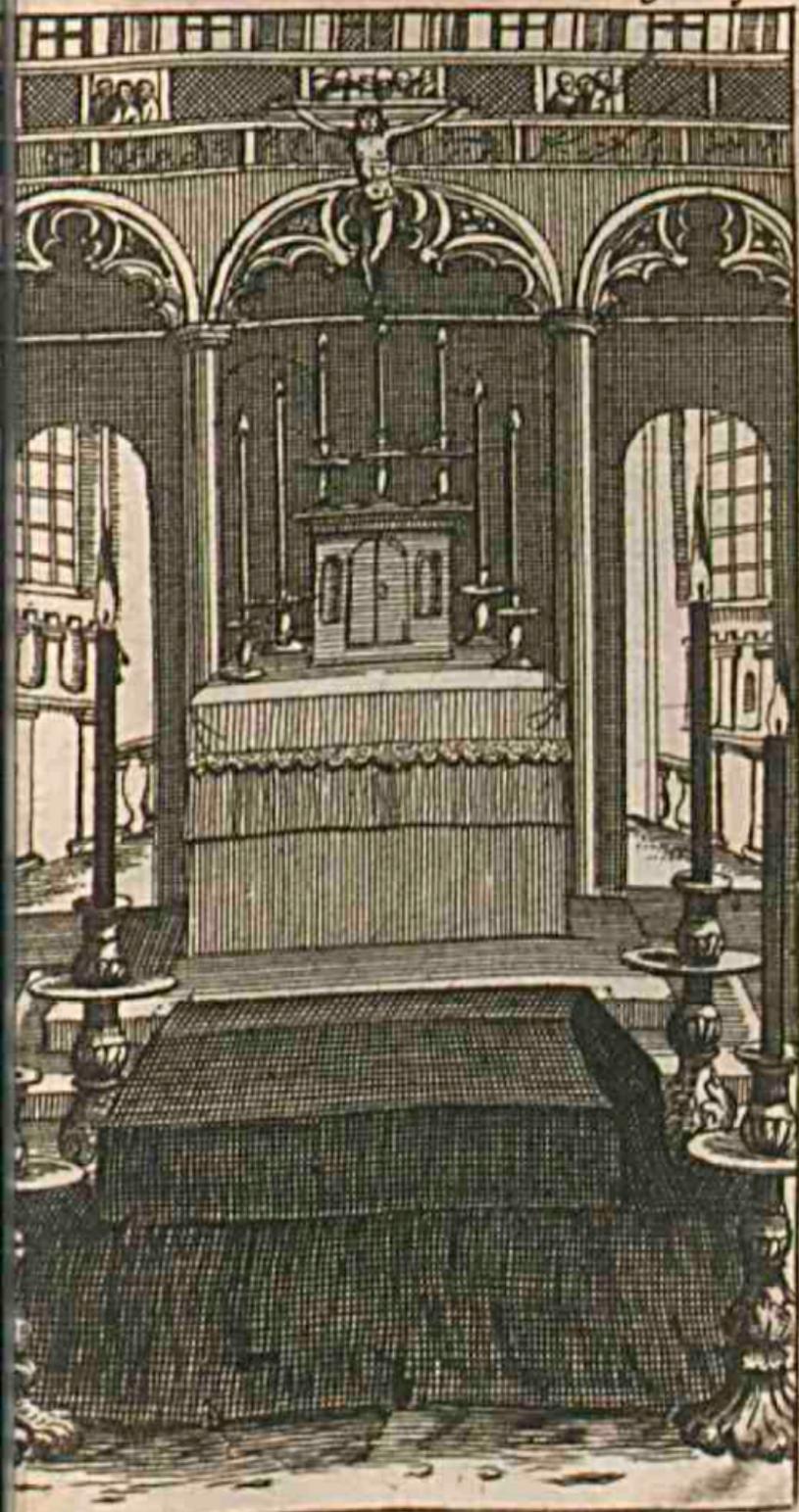
mille écus chacun ; De plus on fit appendre un navire d'argent, en memoire d'un vaisseau François que l'Evêque avoit pris en Frise. Cette Chapelle ardente étoit encore ornée de Figures, avec les Eloges & les Armes du Défunt ; dont la dépense fut prise sur les vingt mille écus qu'il avoit ordonnez pour ses obseques.

Quelques jours après sa mort, son Successeur fit une Lettre circulaire, afin d'exhorter tous ses sujets à prier Dieu pour l'ame de leur Défunt Prince : & cette Lettre étoit conçue dans les termes suivans :

**F E R D I N A N D V S**  
**DEI ET SANCTÆ SEDIS**  
**APOSTOLICÆ GRATIA E-**  
**PISCOPVS MONASTERIEN-**  
**SIS ET PADERBORNEN-**  
**SIS, BURGRAVIUS STROM-**  
**BERGENSIS, SACRI RO-**  
**MANI IMPERII PRINCEPS,**  
**COMES IN PYRMONT, ET**  
**DOMINVS IN BORCULO &c.**

Venerabili Clero, & dilecto populo Civitatis, & Diocesis Monasteriensis Salutem in Domino sempiternam.

**V** *isum est ei, qui ut juxta Psalmistam terribilis sit apud omnes Reges*



ges terre, auferit spiritum Principum  
cum voluerit, Charissimum Fratrem,  
Consanguineum, & Prædecessorem No-  
strum, Celsissimum & Reverendissi-  
mum Principem, Dominum CHRISTO-  
PHORVM BERNARDVM, Episcopum  
Monasteriensem, Administratorem  
Corbejensem, Burgravium Stromber-  
gensis, S. R. I. Principem, Domi-  
num in Borckelo, postquam Episcopa-  
tum Monasteriensem annis prope vigin-  
ti octo ad perennem Nominis sui famam  
verè paternâ sollicitudine gubernavit,  
decimâ nonâ labentis nunc mensis Sep-  
tembris, ex hac vitâ ad meliorem evo-  
care. Et quamvis non dubitemus quin  
subditi omnes, sicut viventem amave-  
runt ut Patrem, venerati sunt ut Prin-  
cipem, itâ jam morte defuncto debita  
Christiana pietatis solatia, nequaquam  
passuri sint in se desiderari; voluimus ta-  
men (reservatâ de futuris Exequiis ul-  
teriore dispositione) de Consilio & as-  
sensu Venerabilis Capituli Nostri Ca-  
thedralis adhortari & demandare,  
prout adhortamur & demandamus per

presentium tenorem, quatenus omnes  
 & singuli Sacerdotes, tam Seculares  
 quam Regulares, quomodolibet ad Dia-  
 cesin Monasteriensem spectantes in  
 quotidianâ sanctissimi Missæ sacrificii  
 oblatione, reliqui verò devotissimis suis  
 precibus animam tanti Principis, mise-  
 ricordissime Redemptoris pietati humil-  
 limè commendent, ut quem tot eximiiis  
 virtutibus & factis gloriosum reddidit  
 in terris, aternâ beatas inter mentes glo-  
 riâ frui concedat in Cœlis. Et quia im-  
 mensa Omnipotentis DEI bonitati  
 placuit, post Canonicam de Persona No-  
 stra electionem, auctoritate Apostolicâ  
 & Imperiali jam dudum confirmatam  
 & receptam, Successionis munus & onus  
 humeris nostris imponere, Nos consi-  
 derantes tanti ponderis difficultatem, &  
 iniquam presentium temporum condi-  
 tionem, quæque undique urgere & im-  
 pendere possent mala, tametsi non desi-  
 nimus assiduis ipsimet precibus illius au-  
 xilium implorare, qui caelestia simul &  
 terrena moderatur; nec prætermittimus  
 quicquid in nobis est virium & huma-

na opis, prompto semper animo conferre, fidelium tamen subditorum & DEVM timentium, quorum ipse ut speramus voluntatem faciet, orationes etiam, & bona opera expetimus, quibus imbecillitas nostra viribus à Cœlesti Rege subministratis abundantius suffulta, commissæ nobis cura, & officii partes orantis simul populi instantiâ promerente fortiter valeat sustinere, & gregem Divinâ Providentiâ sollicitudini nostræ creditum ad majorem Nominis ejus gloriam, & communem omnium utilitatem suaviter gubernare. Quòd ut Pastores & Concionatores auditoribus, & commissò sibi populo sedulo proponant & inculcent, serio pariter demandamus. Quorum in fidem presentes dedimus Manu & Sigillo nostris roboratas. In Arce Nostrâ Neuheusanâ, 28 Septembris die, An. 1678.

FERDINANDVS.

Ex Mandato S. S. P.

J. Alpen Vic. Gen.

F E R D I N A N D,  
 PAR LA GRACE DE DIEU  
 ET DV SAINT SIEGE APO-  
 STOLIQUE, EVEQVE DE  
 MVNSTER ET DE PADER-  
 BORN, VICOMTE DE  
 STROMBERGH, PRINCE  
 DV S. EMPIRE, COMTE  
 DE PYRMONT, SEI-  
 GNEVR DE BORCVLO, &c.

*Venerables Ecclesiastiques, & bien-ai-  
 mez-sujets de la ville, & du Diocè-  
 se de Munster, la paix de Nôtre Sei-  
 gneur demeure éternellement avec  
 vous.*

» IL a plû à Celui qui enleve l'esprit  
 » des Princes quand il veut, afin, comme  
 » dit le Psalmiste, de se rendre terrible à tous  
 » les Monarques de la Terre : il a plû dis-je  
 » à ce Grand Dieu de retirer de cette vie le

19 Septem-

19 Septembre, Nôtre tres-cher Frere,  
Parent, & Prédecesseur, le Tres-Haut,  
& Reverendissime Prince CHRISTO-  
FLE BERNARD, Evêque de Mun-  
ster, Regent de Corvay, Prince du S. Em-  
pire, Seigneur de Borculo, pour lui en  
donner une meilleure, après avoir gou-  
verné son Diocese avec des soins tout pa-  
ternels, ce qui a rendu son Nom celebre  
& sa gloire immortelle. Encore que Nous  
ne doutions pas que ses sujets qui l'ont  
aimé durant sa vie comme leur Pere, &  
reveré comme leur Prince, bien-loin de  
l'oublier maintenant qu'il n'est plus, ne  
s'aquitent en bons Chrétiens, & en su-  
jets reconnoissans de l'obligation qu'ils  
ont de prier Dieu pour le repos de son  
Ame; Nous ne laissons pas néanmoins  
en attendant le jour de ses obseques, du  
consentement & de l'avis du Venerable  
Chapitre de nôtre Cathedrale, d'ordon-  
ner par ces Presentes à tous, & chacun  
des Prêtres tant Seculiers que Reguliers  
de nôtre Diocese de Munster, de se res-  
souvenir en celebrant le S. Sacrifice de la  
Messe, de recommander à la bonté de  
Nôtre Redempteur l'Ame de ce Grand  
Prince: ce que Nous enjoignons aussi de  
faire à tous les Laïcs nos sujets en leurs  
prieres & oraisons, afin qu'il plaise à ce

„ Divin Sauveur de mettre dans le Ciel au  
„ nombre de ses Bien-heureux , Celui qu'il  
„ a rendu sur terre si celebre pour ses vertus  
„ tout extraordinaires , & pour tant de faits  
„ memorables. Et comme il a plû à ce grand  
„ Dieu de Nous appeller à lui succeder par  
„ une élection Canonique , que le S. Siege  
„ & l'Empereur ont confirmée ; ce fardeau  
„ qui Nous est commis est d'un tel poids, &  
„ les calamitez presentes qui Nous y pour-  
„ roient traverser sont telles , que sans ces-  
„ ser d'implorer nous-mêmes le secours de  
„ Celui qui gouverne le Ciel & la terre : &  
„ quoi-que Nous soyons dans le dessein de  
„ ne rien ômettre pour bien reüssir dans  
„ cette Charge ; nonobstant cela, dis-je, le  
„ poids de ce fardeau est tel , qu'il Nous  
„ oblige de demander que les bonnes ames  
„ dont Dieu écoute les prieres , se souvien-  
„ nent de Nous dans leurs plus ferventes  
„ oraisons , afin qu'étant aidez de la grace  
„ du Roi Celeste , Nous puissions soutenir  
„ le faix de Nôtre dignité , & gouverner  
„ le Troupeau qui Nous est commis , à la  
„ gloire de Dieu & au salut de nos sujets.  
„ C'est pourquoi Nous voulons , & com-  
„ mandons expressément, que nul Pasteur ni  
„ Predicateur ne manque d'exposer au peup-  
„ le, & de lui repeter souvent la teneur des  
„ Presentes. En foy dequoy Nous les avons  
„ signées

signées de Nôtre propre Main, & sellées  
de nôtre Sceau. En Nôtre Forteresse de  
Nienhuys, le 28 Septembre 1678.

FERDINAND.

*Par ordre du Serenissime Prince*

I. Alpen Vic. Gen.

Après qu'on eut rendu les derniers de-  
voirs au Défunt, on jeta les yeux sur son  
Successeur comme sur un Ange de paix que  
le Ciel envoioit pour adoucir les amertu-  
mes du Regne précédent. Après vingt-huit  
années de guerre, trouver un Prince pacifi-  
que qui donne à ses sujets le temps de repa-  
rer leurs pertes, & de reprendre leur embon-  
point : c'est disoit-on dans le Diocese, une  
faveur particuliere qui merite qu'on en loue  
Dieu, & qu'on lui en rende avec ferveur  
de tres-humbles actions de graces. Ensuite  
on s'étendoit sur les louanges du Prince re-  
gnant, auquel on souhaitoit avec mille be-  
nedictions un regne de longue durée. Que  
si l'on me demande comment il se peut faire  
que Ferdinand soit si aimé, ayant été élu,  
comme nous avons dit, malgré la plupart  
des Chanoines; je répons que ceux-cy ne  
s'étoient opposez à son élection que pour  
conserver leurs privileges que le Défunt  
sembloit leur ôter, en les forçant de donner  
leurs.

leurs voix, dont les Constitutions leur laissent une entière liberté; Que pour la Personne du Prince, bien-loin d'y trouver à redire, ils l'estimoient, & le souhaitoient pour leur Evêque, mais qu'ils prétendoient que ce fût sans préjudicier à leurs droits. Depuis, la chose étant arrivée comme ils la desiroient, ils s'estiment heureux, & se préparent à goûter sous son Regne la tranquillité & le repos qui a été banni du Diocèse l'espace de trente ans.

F I N.

